



UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION

DÉPARTEMENT : SCIENCES ECONOMIQUES

MEMOIRE

En vue de l'obtention de diplôme du Master en Sciences économiques

Spécialité: Développement local, tourisme et valorisation du
patrimoine

Thème :

**Les dynamiques territoriales au sein des
villages de la wilaya de Tizi-Ouzou dans
l'optique du développement durable :**

Cas des initiatives des villages les plus propres

Présenté par :

M^{lle} TABANI Farida

Encadré par :

Mr. CHENANE Arezki

Devant le jury composé de :

-Mr ABRIKA Belaid: President de jury

-Mr Moulai Kamel: Examineur

-Mr CHENANE Arezki: Rapporteur

-Mr MESSELA Mohamed : Membre invité (APW de T.O)

Promotion : 2016/2017

Remerciement

Au terme de ce travail, nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à notre directeur de recherche Monsieur BELAID ABRIKA, qui nous a fait l'honneur de diriger notre mémoire. Nous le remercions vivement pour ses précieux conseils, son soutien, sa confiance et sa patience, ainsi que pour ses remarques pertinentes et ses contributions considérables tout au long de la réalisation de ce travail.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements aussi à notre promoteur Monsieur CHENANE AREZKI, qui a accepté d'encadrer et de diriger ce modeste travail. Nous le remercions vivement pour ses précieux conseils, son soutien, sa confiance et sa patience, ainsi que ses contributions considérables tout au long de la réalisation de ce travail.

Nous tenant à remercier le docteur MESSELA pour son aide précieuse, ces conseils et son soutien ainsi que sa contribution considérable pour la réalisation de notre travail de recherche

Nous tenant à remercier aussi tous les comités de villages ainsi que les membres de ces comités, qui nous ont aidés à effectuer notre enquête au sein des villages les plus propres de la wilaya, et de nous avoir communiqué toute les informations nécessaires à notre recherche.

Nous tenons également à remercier les membres de jury respectivement président de jury et examinateur, qui nous ont fait un grand honneur en acceptant l'évaluation de ce mémoire, ainsi que pour l'attention qu'ils apportent à notre travail.

Nos remerciements vont également à toute l'équipe du cyber ATRIUM qui nous ont aide à la réalisation de notre travail de recherche et particulièrement à : KARIM, MINA, DJIGO



Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

- Mes très chers parents qui m'ont toujours soutenus et qui m'ont toujours encouragé afin d'aller toujours de l'avant dans mes études.*
- Mes frères : Saïd, Slimane, Farid qui étaient toujours là pour m'aider et m'encourager.*
- Ma sœur Lynda, qui m'a beaucoup aidé pour réaliser ce modeste travail.*
- Toute la famille*
- À tous mes amis et en particulier à : Nassima, Souhila, dihia, Faroudja , Kahina .*

À ceux qui ont m'ont beaucoup aidé à la réalisation de ce travail : Karim, Mina, et Djigo toutes l'équipe du cyber Atrium.

À tous ceux que j'aime et qui m'aime



Liste des abréviations :

AND : Agence Nationale des Déchets.

APC : Assemblée Populaire Communale

APW : Assemblée Populaire Wilaya

CET : Centre d'Enfouissement Technique

CMED : la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement

CNUCED : conférence des nations unies concernant l'environnement et le développement

DD : Développement Durables

DL : Développement local

DT : Dynamiques Territoriales

EPIC : Établissement publique a caractère industriel et commercial

ONG : organisation non gouvernemental

ONU : organisation des nations unies

PNUE : programme des nations unies pour l'environnement

PNUD : programme des nations unies pour le développement

UINC : union international pour la conservation de la nature

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I : le développement territorial et développement durable	5
Section 01 : ancrage théorique du développement durable	6
Section 02 : du développement durable au développement durable local	15
Chapitre II : les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre	22
Section 01 : le cadre théorique des dynamiques territoriales	23
Section 02 : la mise en œuvre des dynamiques territoriales	38
Chapitre III : les dynamiques territoriales à travers le développement durable	
Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou	53
Section 01 : le développement durable en Algérie : État des lieux	54
Section 02 : les dynamiques territoriales au sein des villages les plus propres	62
Conclusion générale	85

Le territoire a été longtemps défini comme une portion du globe terrestre approprié par un groupe social. De nos jours, le territoire devient de plus en plus vif face aux changements qui s'opèrent dans la société. Ainsi, il représente non seulement un espace approprié mais aussi et surtout une étendue aménagée et gérée par ce groupe, une unité de fonctionnement. Le territoire peut être donc assimilé à un système spatial, c'est-à-dire une unité organisée évoluant dans un environnement en fonction d'interactions avec les groupes sociaux¹.

En effet, tout changement dans la société induit un changement organisationnel du territoire, qui sera réaménagé en fonction des nouvelles dimensions, qui s'opposent à lui, d'où l'apparition du terme de « dynamiques territoriales », qui renvoie au processus de réaffectation du pouvoir entre les différents échelons politico-administratifs, État national, déconcentré, région, département, commune... Ainsi « *l'étude des dynamiques territoriales renvoie à l'analyse des changements des organisations territoriales et les forces qui les provoquent et contraignent* »²

L'influence de l'homme sur son environnement est devenue de plus en plus importante. Mais celle-ci conduit en même temps l'homme à l'excès dans son savoir-faire. Nous constatons aujourd'hui que plusieurs défis à relever : l'érosion des sols, les pollutions atmosphériques et aquatiques, l'extinction des espèces, le trou dans la couche d'ozone, l'effet de serre et les modifications climatiques, l'épuisement de certaines ressources non renouvelables, etc.

Le monde découvre pour la première fois que l'activité humaine n'est pas seulement génératrice de profit et de progrès, mais elle peut avoir aussi une incidence très néfaste sur le milieu naturel. Afin de réduire cette influence négative sur l'environnement il faut appliquer les principes du développement durable. « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »³. Pour y parvenir les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile devront travailler conjointement, afin de réconcilier trois domaines qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et le social. Selon cette perspective, à long terme, il ne peut y

¹M. le BERRE, Territoire encyclopédie de la géographie, economica, paris 1992, p 625.

²R.BRUNET, H.THERY, R.FERRAS, les mots de la géographie. Dictionnaire critique, coll. dynamiques du territoire, reclus-la documentation française, paris 1992, p 470

³Bruntland G.H, 1989, « *notre avenir a tous rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement* » les éditions du fleuve, paris 1997)

avoir de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable⁴.

Chaque territoire, se retrouve dans l'obligation de faire face à la compétitivité territoriale, de ce fait chaque territoire doit construire sa propre dynamique territoriale, afin de s'identifier aux différentes échelles territoriales (APW, APC, commune, village, quartier...etc.).

Pour réussir son projet territorial, ce dernier doit s'appuyer sur les deux piliers de la construction territoriale, à savoir la coordination des acteurs (publics, privés, société civile...) et l'exploitation des ressources (utilisation rationnelle des ressources).

Étudier les dynamiques territoriales c'est analyser les changements des organisations territoriales et les forces qui les provoquent et qu'ils contraignent, En d'autres termes, c'est l'étude des mutations ou du développement que subissent les territoires face aux forces qui les provoquent et qui aident à leur réalisation et détecter aussi ce qui freine le développement dans ces territoires.

Dans le cadre du développement durable l'APW de Tizi-Ouzou organise annuellement le concours du village le plus propre auquel participent plus de 60villages, la commission Santé, Hygiène et Protection de l'Environnement qui s'occupe de l'organisation du concours a fixé certains critères pour le classement de ces villages tels que la propreté des places publiques, propreté et entretien des voies publiques, entretien des abreuvoirs et cimetières... etc.

Raison du choix du sujet

Ce thème est à notre sens original, car il n'a pas fait l'objet d'une étude précédente et nous allons traiter pour la première fois le concours du village le plus propre avec un échantillon qui contient dix villages (des villages primés et des villages qui ont juste participé au concours sans être classés parmi les premiers).

Objet de notre étude

Dans le cadre du concours du village le plus propre, nous avons choisi un échantillon de dix villages, qui ont participé à ce concours. Certains ont été classés parmi les premiers

⁴ : Olivier Meier dictionnaire du manager, concepts, théories, pratiques, édition DUNOD, paris 2009.

villages les plus propres, d'autres qui n'ont pas eu la chance d'être classés , ce qui nous pousse à nous interroger sur les critères du cassement de ces villages, ainsi que les dynamiques territoriales émergentes dans ces même villages, enfin notre objectif principal est d'identifier la finalité de ces projets réalisés dans le cadre du concours du « *village le plus propre* ».

La problématique

La finalité du développement durable étant de trouver un équilibre cohérent et viable a long terme entre les trois enjeux qui sont : l'aspect économique, social et environnemental en plus de la gouvernance qui se définit par la participation de tous les acteurs (autorités, citoyens, associations...) aux prises de décisions. Ces élément sont indispensables pour la définition et la mise en œuvre des pratiques, des actions relatives au développement durable, ce que nous allons voir en détails dans notre travail de recherche.

La question principale qui se pose est la suivante : quelles sont les dynamiques territoriales induites par les initiatives engagées au sein des villages les plus propres ? Ces actions ont-ils un suivi de la part des organisateurs du concours du village le plus propre?

Les hypothèses

Hypothèse 1 : Les dynamiques territoriales arrêtées du village le plus propre répondent aux principes du développement durable

Hypothèse 2 : Les actions inscrites dans le cadre du concours du village le plus propre répondent uniquement à un cahier de charge initié dans le cadre du concours du V.P.P.

Méthodologie de la recherche

Afin de réaliser notre travail de recherche nous avons utilisé une documentation diversifiée : ouvrages, articles, revues, documents (rapports et annuaires officiels de différents organismes, statistiques recueillies auprès des administrations concernées (Wilaya, Direction de l'environnement...).

Concernant l'Algérie et plus particulièrement la wilaya de Tizi-Ouzou, il faut noter que pendant les dix dernières années, l'Algérie a fait de l'environnement l'une de ces priorités, toute en l'inscrivant parmi les programmes à réaliser dans les plus brefs délais, cela a suscité la participation de plusieurs acteurs (administrations, collectivités territoriales,

société civile, wilaya, APC, associations....) qui essayent de travailler en harmonie pour préserver l'environnement.

Enfin notre enquête a été réalisée sur la base d'un questionnaire, destiné d'une part à la population, afin d'avoir leur avis sur ces programmes réalisés par elle-même, d'autre part aux élus et aux comités des villages en tant qu'encadreurs de ces programmes, pour savoir quel est leur rôle concernant ces pratiques et quelle est la démarche suivie pour organiser ces programmes au sein de ces villages.

Afin d'insérer notre objet d'analyse dans le fonctionnement de la société, nous avons opté pour l'étude des trois piliers du développement à savoir : l'aspect économique, social, environnemental et celui de la gouvernance.

À travers ce contexte, Notre travail sera divisé en trois chapitres:

-Le premier portera essentiellement sur le développement durable et ces principes, il sera structuré en deux sections, dans la première section nous allons présenter, l'origine du DD, ces principes, ces enjeux ainsi que ces acteurs. La deuxième section sera consacrée à la concrétisation des principes du DD à travers la mise en œuvre d'un Agenda 21 local.

-Le deuxième est composé de deux sections aussi, la première portera sur une présentation générale du cadre conceptuel des dynamiques territoriales, la deuxième sera consacrée à la démarche suivie pour la mise en œuvre d'une dynamique territoriale.

-Enfin le dernier chapitre portera sur la présentation du travail effectué sur le terrain, qui traitera les dynamiques territoriales réalisées au sein des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou, tout en présentant l'enquête elle-même et les résultats de la recherche.

Introduction

Le développement durable apparaît comme l'incontournable ingrédient d'une politique d'aménagement territorial. La compréhension de la notion suppose de connaître les principes fondamentaux sur lesquels il repose¹. le développement durable repose sur les principes territoriaux et environnementaux, qui introduisent les notions de préservation et de protection au sein des territoires, il implique aussi un principe d'équilibre et de conservation de l'espèce humaine dans le temps et l'espace.

Pour marquer le passage du développement durable au développement durable local, le développement durable doit être appliqué à tous les niveaux d'action : de l'État aux institutions en passant par les entreprises et les collectivités, sans oublier le rôle de la société civile, car l'homme est cœur du développement durable.

Dans ce premier chapitre il sera question de traiter le cadre théorique du développement territorial dans l'optique du développement durable, pour se faire, nous allons d présenter :

- **Dans la première section, nous** allons présenter l'approche théorique du développement durable (origine, principes, définition, dimension et acteurs).
- **Dans la deuxième section,** il sera question de définir l'Agenda 21 local, puis mettre en évidence la démarche à suivre pour construire un projet territorial ou ce qu'on appelle un Agenda 21 locaux.

1: Anne Solange Muis, « l'application Territoriale du développement durable, édition : Berger-Levrault, avril 2011, p9.

Section 1 : L’ancrage théorique du développement durable

Depuis les années 1970, la question environnementale prend de l’ampleur à l’échelle de la planète. Elle fait suite au développement industriel, à l’urbanisation, à l’augmentation des accidents et des catastrophes naturelles majeures, ou encore au dérèglement climatique.

Ce n’est qu’à partir des années 1980 que le concept du développement durable émerge et occupe une place non négligeable dans les débats, colloques et autres conférences, au point d’apparaître comme une notion incontournable si non vitale pour les nations.

C’est dans ce contexte qu’on s’intéressera aux origines, principes, définition dimensions, enjeux et acteurs du développement durable.

1. Origine et principe de développement durable

Le développement durable doit ces origines à plusieurs événements internationaux qui se sont succédé dans le but d’amélioration et d’enrichissement des principes fondateurs de ce concept.

1.1. Origine

Le concept du développement durable trouve ses origines théoriques dans le milieu du XIX^e siècle. Une vaste littérature a permis de raffiner la définition conceptuelle de cette notion que l’on associe souvent aux négociations internationales portant sur l’environnement et le développement et surtout aux travaux de la Commission Brundtland. Le concept a débuté à se forger très tôt, mais ce n’est qu’en 1980, avec la publication de la stratégie mondiale de la conservation (SMC), que le terme « développement durable » a été employé au sens qu’on lui attribue aujourd’hui. C’est en effet entre la publication de la SMC et la déclaration de Rio en passant par le rapport Brundtland *Notre Avenir à tous*, que le concept de développement durable a d’une part grandement évolué et, d’autre part, été le plus largement diffusé.

Certains attribuent à la Commission Mondiale sur l’Environnement et le Développement (CMED) la popularisation du terme « développement soutenable » ou « durable », c’est selon, et y voient également la définition la plus fiable du concept. D’autres, sans rejeter l’ensemble du rapport de la Commission, n’y perçoivent qu’une définition diplomatique fort englobant mais imprécise quant à l’application concrète. Il n’en demeure pas moins que la Commission Brundtland marquait un point tournant dans l’évolution conceptuelle du développement durable.

Essentiellement, le concept de développement durable tente de réconcilier le développement et le respect de la nature. Grâce au rapport Brundtland, le concept est devenu le cri de ralliement de tous ceux qui s'intéressent au développement économique et à la protection de l'environnement, c.-à-d. à l'harmonisation de l'économie et de l'écologie.

Depuis, la notion de durabilité associée au concept de développement durable a été utilisée à tort et à travers. Le terme est si galvaudé que c'est à croire que les gouvernements du monde ont reprogrammé leurs ordinateurs pour qu'automatiquement le mot développement durable remplace partout de leurs discours et politiques, toute référence à la croissance économique (Sachs 1997). La Commission Brundtland avait même recensé près de 100 conférences ou colloques ayant pour thème le développement durable en six mois (entre janvier et juin 1990: Brundtland Bulletin n°7, mars 1990).².

1.1.1. L'avènement des conférences internationales

Dans les années 1970, les accidents écologiques s'accumulent, la production industrielle recule, les secteurs économiques traditionnels sont directement affectés et le commerce international fléchit. Cette crise illustre la dépendance des sociétés par rapport aux ressources naturelles, met en avant la nécessité de conserver un équilibre entre les populations et leurs territoires nationaux que ce soit à l'échelon local ou à l'échelle internationale.

Ces incidents écologiques et économiques vont renforcer et confirmer l'idée que le développement est étroitement lié à l'environnement et donne naissance à une série de mesures de conférences et de sommets internationaux qui vont tenter d'apporter des solutions pour réorganiser le système économique mondial.³

1.1.2. L'apparition de la notion du développement durable

Après la conférence de Stockholm de 1972, le programme des Nations Unis pour l'environnement PNUE et le CNUCED lancent en 1974 une conférence internationale sur l'utilisation des ressources naturelles et les modes de développement à Coyococ au Mexique, cette conférence dépasse la notion d'écodéveloppement et opte pour un concept plus général : « Sustainable développement » traduit en français par « développement durable » ou « soutenable » ou encore « viable ». Les traductions variant en fonction des auteurs et des époques.

2 : Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), Rapport de synthèse sur les progrès réalisés en matière de développement durable en Haïti, Processus de préparation au niveau national, Décembre 2011.

3 : Anne Solange Muis, « l'application territoriale du développement durable, édition : Berger-Levrault, avril, 2011 .

Le terme de développement durable apparaît dans un premier temps sous la définition de « conservation », évoquée lors de la stratégie mondiale pour la conservation de l'union internationale pour la préservation de la nature (UINC) en 1980. Ou il est alors compris dans le sens de croissance d'extension de l'économie d'un pays ou d'un territoire déterminé. Lors de cette conférence, la conservation est définie comme étant :

« La gestion de l'utilisation par l'homme de la biosphère de manière à ce que les générations actuelles tirent la maximum en assurant leur pérennité pour pouvoir satisfaire aux besoins et aux aspirations des générations futures » (P. Jacobs, R.Kasisi, 2002,p98).

C'est de cette définition que vont découler les grands concepts de développement durable, avec l'apparition de nouvelles notions comme celles de « besoins » de « pérennité », ou encore des « générations futures »⁴.

En 1993, l'assemblée générale des nations unies crée la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), plus connue sous le nom de commission Brundtland en référence à sa présidente, madame Gro Harleur Brundtland alors Premier Ministre de la Norvège.

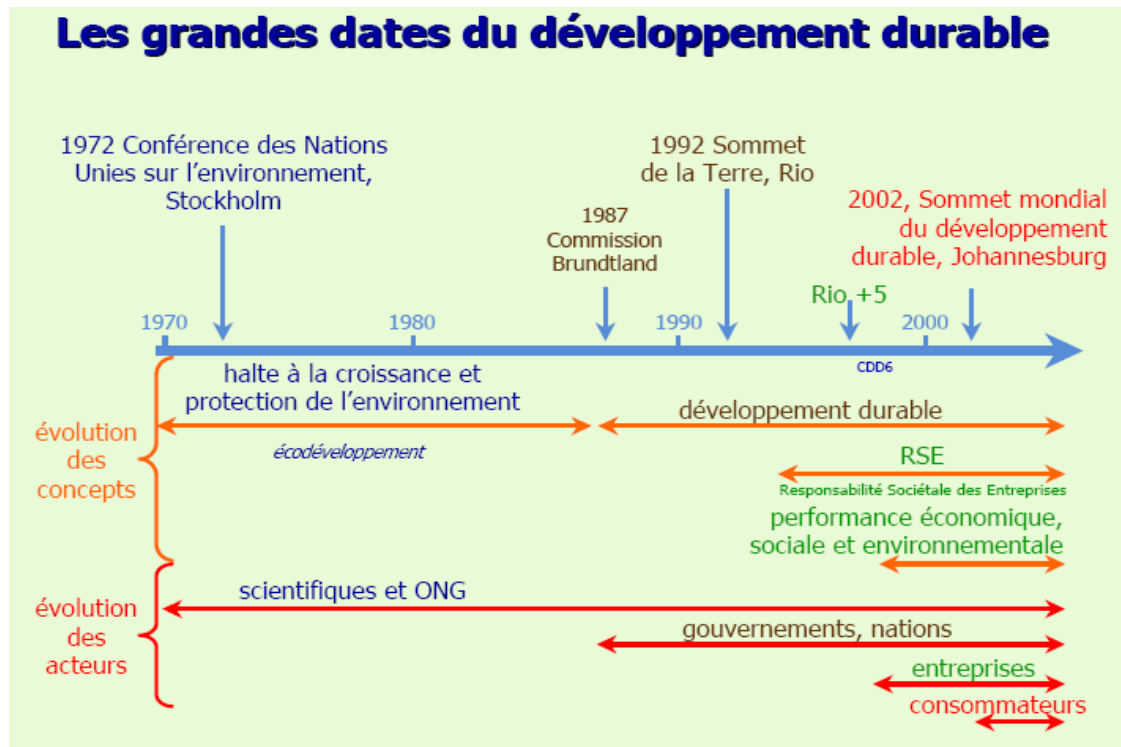
Cette commission est chargée d'examiner et de référencer les principaux problèmes de développement et d'environnement dans le monde et d'y apporter des moyens de les régler, un rapport final est publié en 1987 : « Notre avenir à tous » qui promulgue le sustainable développement .Ce rapport le définit comme étant le moyen de « *s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures* ».

Cette définition, bien que reprise et complétée par la suite, sert aujourd'hui de référence officielle aux pouvoirs publics et aux acteurs du développement durable dans l'ensemble des pays membres. Elle reprend les principes environnementaux et place l'homme au centre des préoccupations politiques et dépasse la notion d'écodéveloppement montrant qu'il s'agit avant tout de penser l'homme par rapport à sa descendance et donc sa survie⁵.

4 : Manuel Flam, « l'économie verte »édition PUF, paris 2010.

5: Idem.

Schéma N°1 : les grandes dates du développement durable



Source : A.Jégou. les géographes français face au DD, in l'information géographique septembre 2007

2. Définition du concept du développement durable

Le développement durable est un concept multidisciplinaire qui recouvre plusieurs dimensions à savoir, la dimension économique, la dimension sociale, la dimension environnementale en plus de la gouvernance qui sert comme point d'appui et de correction pour les trois dimensions précédentes.

Le développement durable mettra en avant la nécessité de conserver un équilibre entre la nature et l'homme, ce qui renforce l'idée que le développement est étroitement lié à l'environnement⁶. Selon le rapport Brundtland en 1987⁷, le développement durable peut être défini comme : «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

À partir de cette définition, on peut comprendre que le développement durable consiste à maintenir l'équité entre les générations. Dans ce sens l'équité introduit l'idée d'une solidarité intergénérationnelle et d'une responsabilité morale qui rappelle aux générations actuelles qu'elles ont une responsabilité dans la préservation du bien être des générations futures.

6: ANNE SOLANGE MUIS op.cit. , p25-26.

7 : Notre avenir à tous : le rapport de la commission mondiale sur l'environnement de l'ONU présidée par madame Harlem Brundtland, parus en avril 1987.

3. Les dimensions du développement durable

Lors du sommet de Rio(1992), les valeurs véhiculées étaient surtout axées sur le développement économique par rapport à l'environnement naturel.

À Johannesburg, les valeurs sont beaucoup axées sur l'épanouissement de l'homme et s'orientent sur des concepts idéalistes, comme la fin de la malnutrition dans le monde, ou bien des grandes maladies comme le sida ou le paludisme.

De tels engagements sont fondés sur des principes d'ordre moral et donc ils peuvent difficilement être remis en question. En revanche il est d'autant plus difficile de les rendre applicables. C'est pourquoi il est souvent thématisé et réduit aux trois piliers que sont l'environnement, l'économie et le volet social afin de le rendre territorialisable, sans oublier la gouvernance, qui représente un processus de prise de décision qui se caractérise par un décentrement du pouvoir décisionnaire et l'implication d'acteurs multiples⁸.

En résumé, nous pouvons dire que le développement durable doit prendre en compte quatre dimensions indissociables qui sont⁹ :

- **La dimension sociale**

Satisfaire les besoins humains à réaliser comme objectif. L'équité sociale en fournissant la participation de tous les groupes sociaux.

- **La dimension économique**

Développer la croissance et l'efficacité économique pour favoriser la création de richesses pour tous. Et ceci à travers une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

- **La dimension environnementale**

Préserver, améliorer et valoriser l'environnement sur le long terme en maintenant les grands équilibres écologiques en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

8: Ludovic Schneider, « le développement durable territorial », 100questions pour comprendre et agir, édition AFNOR 2010, p22.

9 : www.developpement-durable.gouv.fr.

▪ La gouvernance

« La bonne gouvernance se caractérise notamment par la participation, la transparence et la responsabilité. Elle se caractérise aussi par l'efficacité et l'équité(...). La bonne gouvernance veille à ce que les priorités politiques, sociales et économiques soient fondées sur un large consensus au niveau de la société et à ce que les voix des plus démunis et des plus vulnérables puissent se faire entendre dans le cadre des prises de décisions »¹⁰.

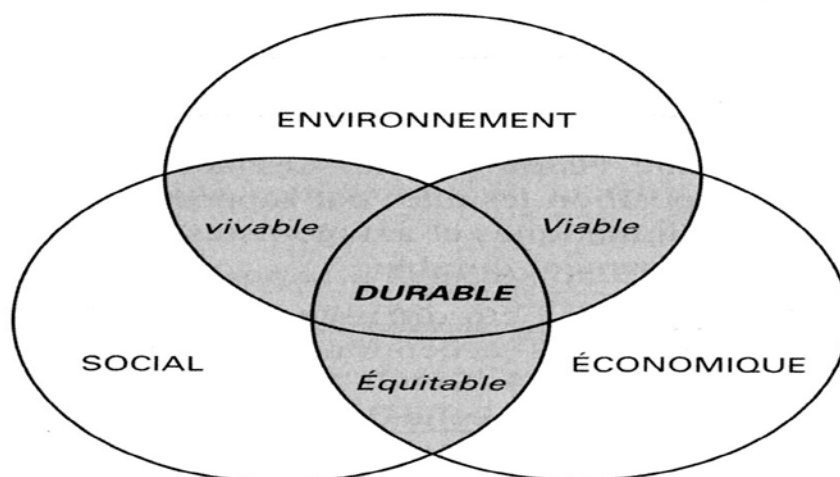
Dès lors plusieurs pistes se dégagent pour organiser une bonne gouvernance :

La nécessité d'assurer la transparence de la démarche tout au long du processus, la création d'une confiance mutuelle entre collectivités et tous autres acteurs, l'ensemble des acteurs doivent s'entendre sur un objectif commun, les responsabilités respectives doivent enfin être clarifiées afin d'organiser cette gouvernance, la concertation joue bien évidemment un rôle central dans la conduite de cette bonne gouvernance.

Elle devra permettre l'expression réelle de chacun et sa prise en compte dans le processus décisionnaire, une bonne gouvernance n'est pas aisée à mettre en place et peut sembler contraignante pour la collectivité. Mais c'est avant tout un investissement destiné à prendre des décisions éclairées et efficaces¹¹.

Schéma N° 01 :

Le schéma classique des trois piliers du développement durable



Source: A. Jégou, Les géographes français face au DD, in L'information géographique n°71, sept 2007.

10 : PNUD, « la gouvernance en faveur du développement humain durable », in Ludovic Schneider, « le développement durable territorial », 100 questions pour comprendre et agir, édition AFNOR, 2010, p 40.

11: Ludovic Schneider, op.cit.P41.

4. Les principes du développement durable

En plus du principe d'équité, le développement durable repose aussi sur d'autres principes¹² de: prévention, subsidiarité, précaution, participation, et le principe réversibilité.

Le principe de précaution qui se veut une démarche préventive consiste à éviter les risques de toute nature.

Quant au principe de participation, étant donné que le développement durable tente de concilier et mettre en interaction la dimension, économique, sociale et environnementale, il semble nécessaire que tous (pouvoirs publics, entreprises, société civile) doivent participer à la réalisation des objectifs du développement durable. du point de vue sociologique et psychologique la participation est :

« Un engagement personnel en tant que membre du groupe pour coopérer et faire progresser d'une part le fonctionnement du groupe comme tel, d'autre part la réalisation de sa tâche et de ses objectifs »¹³.

Le principe de prévention veut que des mesures soient prises pour éviter des actions correctives coûteuses.

Le principe de subsidiarité consiste à traiter les problèmes à la source et enfin le principe de réversibilité veut que l'on s'oriente vers des solutions qui permettent une adaptation aux évolutions potentielles du contexte.

5. Les enjeux de Développement Durable

Les enjeux du développement durable¹⁴ peuvent être classés en trois catégories qui correspondent aux trois piliers ; environnementaux, sociaux et économiques.

5.1. Les enjeux environnementaux

- Le bilan global des écosystèmes naturels fait état d'une diminution de 30% des richesses naturelles de la terre (1970 -1995) ;
- Les forêts ont perdu 12% de leur richesse biologique en seulement 30 ans
- Les écosystèmes marins 30%.
- La part de transport dans l'augmentation annuelle des émissions de gaz à effet de serre est de 70 à 80 (plus de 500 millions de voiture dans le monde roulent à l'essence)

12: MOKADEM(N), « la communication est un outil au service du développement durable en Algérie », in revue EL MOFAKER n°10, p12 URL : www.dpace.univ-biskra.dz/ .consulter le : 06/06/2016

13: ANNE SOLANGE MUIS op.cit.

14 : ALAIN JOUNOT, « le développement durable », édition AFNOR, juillet 2004, p14

A-protéger la biodiversité

C'est maintenir la variété des espèces des écosystèmes sur la terre. Autrement dit, épargner des espèces menacées en voie de disparition, intégrer les variétés anciennes ou rares.

Le développement économique, la pollution, l'agriculture et la pêche industrielle intensives mettent à mal cette biodiversité naturelle.

B-économiser et préserver les ressources naturelles

C'est d'utiliser de façon optimale et efficace les ressources naturelles, veiller à limiter le gaspillage (énergie, l'eau, matériaux).

Lutter contre la déforestation et l'exploitation illégales de ressources forestières (bois –plantes-animaux) dont l'unanimité à besoin pour sa survie, construit un enjeu majeur pour l'avenir de la planète.

C-éviter les émissions de CO₂ : dioxyde de carbone

Pour lutter contre le changement climatique il faut :

- Optimiser la consommation aux quantités nécessaires,
- Favoriser le tri, le recyclage et la valorisation des déchets (éviter l'incinération).

5.2. Les enjeux sociaux de développement durable

Au niveau mondial, dans le domaine social, le développement durable est une notion qui recouvre des problèmes de développement ; lutte contre la faim, l'accès à l'eau, à la santé.

Autrement, c'est la capacité de notre société à assurer le bien-être de tous ses citoyens, qui se traduit par la possibilité pour tout un chacun d'accéder, quel que soit son niveau de vie, aux besoins essentiels : alimentation, logement, santé, accès égal au travail, sécurité, éducation, droit de l'homme, culture et patrimoine.

5.3.Les enjeux économiques de développement durable

Sur le plan économique, le développement durable concerne les conditions de la croissance et les échanges mondiaux, quels sont les équilibres entre les pays du Nord et les pays du Sud ? Par quels moyens pourrait-on mieux rétablir les richesses ?

Comment faire une croissance mais pas au détriment de l'environnement et du social ?

C'est de répondre à la demande par des moyens matériels respectueux de l'environnement, de réduire la consommation d'énergies fossiles et de matières premières, et de favoriser l'innovation technologique et le développement de l'énergie renouvelable.

6. Les acteurs du développement durable

Les principes du développement durable s'appliquent au sein d'une entreprise, d'une collectivité territoriale mais aussi dans la vie de tous les jours.

5.1. Présentation et rôles

Il s'agit de présenter les principaux acteurs d'une façon synthétique en précisant le rôle de chacun d'eux.

5.1.1. Les Citoyens

Ils peuvent contribuer au développement durable par des gestes écologiques. Ils peuvent également contribuer à la diffusion de l'information et l'éducation relative au développement durable par la sensibilisation.

5.1.2. Les entreprises

Elles peuvent intégrer le développement durable dans leurs stratégies et modifier ainsi leur fonctionnement pour protéger l'environnement et contribuer à l'équité sociale en permettant à leurs employés les meilleures conditions de travail.

5.1.3. Les collectivités territoriales

Elles peuvent mettre en place des politiques du développement durable au sein de leurs territoires en impliquant tous les acteurs dans une démarche participative : mise en place de l'agenda21local.

5.1.4. Les associations et les ONG

Elles ont pour objectifs : la protection de l'environnement humanitaires, participent au développement durable par leurs actions découlant de leurs actions écologiques et leurs démarches.

5.1.5. Les banques

Elles peuvent choisir de s'orienter vers des investissements socialement responsables, vers le micro crédit et refuser tout placement d'argent vers des activités qui ne sont pas éthiques.

Par ailleurs, la concrétisation des principes du développement durable nécessite la mobilisation et la coordination des acteurs cités précédemment, afin de réaliser un projet territorial qui permettra de réaménager et de redynamiser le territoire, tout en s'inscrivant dans une démarche de construction d'un agenda 21 local, ce qui fera l'objet de la section suivante.

Section 02 : Du développement durable au développement durable locale

Le développement durable est un concept multidisciplinaire, qui s'appuie sur plusieurs volets : économique, social, environnemental, culturel ; politique sans la gouvernance ces dimensions sont insociables. La concrétisation des principes du DD débouche sur la construction d'un projet territorial qui répond aux besoins du territoire concerné, c'est ce qu'on appelle : l'Agenda 21 local. De ce fait la question qui se pose est : quelles sont les étapes à mettre en œuvre pour la construction d'un Agenda 21 local ?

1. Du développement durable vers la construction de l'agenda 21 local

Selon BRUNO CARLIER « *Le développement durable s'impose peu à peu comme une référence incontournable dans les traits internationaux, un objectif affiché des politiques communautaires et un fondement juridique national* »¹⁵

La mise en œuvre locale du développement durable incite les collectivités à prendre part à l'action collective, autrement dit le développement durable doit être appliqué à tous les niveaux d'action : de l'État à l'individu, en passant par les entreprises et les collectivités locales. Cependant il y a une échelle pour laquelle la notion du développement durable prend plus de sens encore c'est : le territoire.

Pour B.CARLIER, « *le développement durable correspond aussi à la volonté de se doter d'un projet de société pour tenter de remédier aux excès d'un mode de développement économique dont les limites sont devenues de plus en plus perceptibles.* »¹⁶

Ce projet renvoi à la réalisation d'un agenda 21 local qui représente un outil de mise en œuvre indispensable pour passer du concept de développement durable à sa réalisation aux niveaux de tous les échelons territoriaux : de la ville à la région, en passant par les communes,

15 : BRUNO CARLIER, les agendas 21 outils de développement durable, éditions territorial, paris, mai 2010, p20.

16: Idem

les villages.....Ce qui renvoie à l'élaboration des agendas 21 locaux, qui permettent de répondre aux enjeux locaux de chaque collectivité.

2. Agenda 21 local concept et mise en œuvre

Dans ce qui suit nous allons présenter l'Agenda 21, ces origines, ces principes, ces acteurs en suite nous allons enchaîner avec la démarche de mise en œuvre d'un Agenda 21 local.

2.1. Origine

Le chapitre 28 de l'Agenda 21 adopté au Sommet de la terre à Rio de Janeiro, en juin 1992, met de l'avant le rôle essentiel qui revient aux collectivités locales en matière de développement durable. Ce chapitre énonce qu'« *il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité* »¹⁷

Le chapitre 28 de l'Agenda 21 incite les collectivités à élaborer des "Agenda 21 locaux", en y impliquant fortement les habitants, l'ensemble des acteurs locaux et les entreprises. La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, va permettre de concevoir un projet stratégique, traduit par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé.¹⁸

Il s'agit donc d'un programme d'actions dans lequel les citoyens peuvent préciser leurs objectifs de développement durable et la manière de les atteindre.

En effet, les collectivités locales sont identifiées dans l'Agenda 21 de Rio comme des acteurs-clés de la promotion du développement durable dans la mesure où¹⁹ :

Elles construisent, exploitent et entretiennent les infrastructures économiques, sociales et environnementales, surveillent le processus de planification, fixent les orientations et les réglementations locales en matière d'environnement, apportent leur concours à l'application des politiques d'environnement adoptées à l'échelon national ou infranational, jouent un rôle essentiel dans l'éducation, la mobilisation et la prise en compte des vues du public en faveur d'un développement durable.

2-2-définition de l'agenda21

L'Agenda 21 est un document opérationnel et stratégique : c'est un projet de territoire à long terme qui se décline en programme d'action soumis à une évaluation régulière. Ce

¹⁷ : www.comite21.org

¹⁸ : www.efigip.org

¹⁹ :Idem

projet résulte d'un large débat organisé à l'échelle de chaque territoire, notamment à l'échelle de l'agglomération ou du pays.²⁰

L'Agenda 21 est un programme de mise en œuvre du développement durable pour le XXIème siècle, il formule des recommandations pour mettre en œuvre le développement durable. 173 chefs d'État l'ont signé lors du Sommet de la Terre à Rio (1992) et se sont engagés à l'appliquer à toutes les échelles territoriales.

2-3- définition de l'agenda 21 local

L'Agenda 21 local est : *« le processus par lequel les collectivités locales et territoires (élus et techniciens) travaillent, en partenariat avec tous les acteurs de la communauté (citoyens, associations, groupes divers...) pour élaborer un plan d'actions concrètes visant au développement durable de leur territoire. Le développement durable est donc la raison d'être d'un Agenda 21 local (c'est-à-dire sa finalité) »*²¹.

C'est un projet de développement durable pour un territoire, une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire. En outre, l'agenda 21 local est un projet participatif (l'aspect de gouvernance) et se base sur l'amélioration continue.

Et enfin, l'Agenda 21 local correspond donc bien à la définition d'un ensemble cohérent d'objectifs que se fixent les différents acteurs locaux, en premier lieu la collectivité territoriale. C'est un document transversal qui fait converger les politiques de développement économique local, de développement social et de lutte contre les inégalités, de protection de l'environnement et de gestion économe des ressources naturelles et d'aménagement.

2-4- Les principes d'un Agenda 21 local

Un certain nombre de principes²² s'imposent lors de la réalisation d'un Agenda 21 local :

- Il doit s'agir d'un projet englobant les aspects environnementaux, sociaux et économiques et le court, moyen et long terme.
- Il doit contenir des objectifs et des actions concrètes, marquer des engagements, donner des échéances, définir les acteurs et les moyens.

²⁰ : Bruno Carlier, les Agenda 21, outils de développement durable, éditions territorial, Mai 2010.

²¹ : L. Cogérino et A. Boutaud, le développement durable : une autre politique pour les territoires ? (définition pratique/mise en œuvre), édition RhonAlpes-Environnement, mars 2000.

²²Cours de développement durable local, Master 2, option : développement local, Tourisme, Valorisation du patrimoine (synthèse du cours).

- Il ne saurait être décrété d'en haut, soit par les experts ou les autorités, mais tire son efficacité de l'interaction entre les pouvoirs locaux et la communauté. Cela suppose une nouvelle relation entre ces trois niveaux d'acteurs que sont les élus, la société civile et l'expertise.
- Il nécessite un temps d'adaptation, de discussion, d'imprégnation de la société locale aux valeurs et aux implications du développement durable, ce qui signifie que le travail d'information et d'échange doit être fait en profondeur.
- Il nécessite un suivi efficace; lors de cette phase, les outils de pilotage, d'animation et d'évaluation sont décisifs.

2-5 - Les acteurs de l'Agenda 21 local

Les acteurs de l'Agenda 21 local sont comme suit :

- Élus et techniciens locaux ;
- Services extérieurs de l'État ;
- Associations locales ;
- Populations, notamment les femmes et les jeunes vivants dans les quartiers défavorisés ;
- Secteur privé ;
- Universités ;
- Médias locaux.

2-6 -Les principaux objectifs de l'agenda 21 local

- améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire ;
- plus globalement, à dynamiser un territoire en l'inscrivant dans un projet transversal et tourné vers l'avenir.

2-7-la mise en œuvre de l'Agenda 21 local

À partir des premiers retours d'expériences françaises et européennes, on peut identifier les étapes indispensables à la légitimité et la pérennité du processus²³ :

- **Le diagnostic** : Il va permettre d'analyser les réalités territoriales et les attentes économiques, sociales, environnementales ;
- **La mise en place de la mobilisation des citoyens et de la concertation** : Il s'agit ici de définir et de mettre en place les moyens pour informer, consulter, mobiliser les

²³ : www.Comité21.org, consulté le 12/07/2016.

habitants et les acteurs socio-économiques. Généralement, la concertation est animée dans le cadre d'un Forum, qui lui-même anime et coordonne des "ateliers" composés à la fois d'échantillons de citoyens et de spécialistes ;

- **L'organisation des travaux en ateliers, coordonnés par le forum :** Chacun des axes de travail résultant du diagnostic et des attentes exprimées sera géré par un atelier
 - Spécifique qui va déterminer des objectifs, proposer des actions et concevoir une synthèse des travaux. Ces synthèses seront présentées au Forum qui lui-même élaborera un projet de programme. Seront également définis dans le cadre des ateliers ou du Forum les indicateurs d'évaluation et de suivi qui guideront l'Agenda 21 dans sa continuité ;
- **La validation du projet et sa soumission aux élus :** Le projet de programme va être soumis aux services de la collectivité qui vont en étudier la validité et la faisabilité réglementaires, financières, techniques. Ce projet expertisé est ensuite soumis aux élus qui vont hiérarchiser les priorités et les calendriers de mise en œuvre des différentes propositions ;
- **La communication :** A partir de l'approbation des élus, l'Agenda 21 peut être lancé officiellement ;
- **Le processus d'évaluation :** Selon une périodicité qui aura été définie au sein du Forum, l'Agenda 21 local et ses différentes composantes seront évalués. L'évaluation repose sur une grille d'indicateurs qui sert à la fois aux élus, aux services et au Forum.

3. Démarche de construction d'un Agenda 21local

Afin de réussir son projet territorial, les Agenda 21 locaux doivent aboutir à de véritables projets de territoire intégrant les trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale). ainsi tous les principes associés au développement devront être présent tout au long de l'élaboration, de la mise en œuvre de l'Agenda 21 local. Voici les étapes essentielles afin d'élaborer un agenda 21local²⁴ :

- **Le lancement :** sensibilisation des acteurs locaux définition des grands principes ;
- **État des lieux collaboratif :** recueil et partage des connaissances ;
- **Élaboration du diagnostic :** identification des enjeux prioritaires, recherche d'un compromis et engagement des parties (acteurs concernés) ;

²⁴ :<http://www.agora21.org/> consulté le :12/07/2016.

- **Définition de la stratégie** : hiérarchisation des enjeux, choix des grandes orientations ;
- **Élaboration du plan d'action** : définition des objectifs, des moyens, des indicateurs et de la mise en œuvre ;
- **Mise en œuvre concrète** : implication de tous les acteurs, communication autour du projet ;
- **Évaluation** : en fonction des indicateurs.
- **Suivi dans le temps** : révision périodique de l'Agenda 21 local.

Conclusion

Le fondement du développement durable est la mise en synergie et l'intégration des volets économique, social et environnement à travers la bonne gouvernance. La réponse à cet enjeu planétaire nécessite la mise en cohérence des politiques sectorielles et la recherche de démarche partenariale entre tous les acteurs.

Le développement durable ne se limite pas aux seuls engagements des gouvernements et des grandes institutions internationales comme l'ONU ou l'OCDE, car il s'inscrit au niveau de toutes les échelles territoriales à savoir : l'État, les institutions, les entreprises, les administrations publiques, les collectivités locales sans oublier l'individu qui est au cœur du développement durable. Nous sommes tous concernés par ce concept.

La réponse à ce défi planétaire nécessite une mobilisation et une coopération entre tous ces acteurs territoriaux, afin de redynamiser le territoire et cela à travers la mise en œuvre d'un Agenda 21 local.

Le développement durable repose en fait sur une nouvelle forme de gouvernance, de la mobilisation et la participation de tous les acteurs, de la société civile aux processus de décision qui doit prendre le pas sur le simple échange d'information.

En ce qui concerne l'Algérie, malgré les richesses naturelles appréciables et les investissements massifs dans tous les domaines, il est évident de dire que les causes principales de la crise écologique sévère que vit l'Algérie sont fondamentalement d'ordre institutionnel et sont étroitement liées à la carence des politiques et des programmes de développement du passé, sont liées aussi au manque de moyens matériels et financiers. Mais pendant les dix dernières années avec l'apparition du concours du village le plus propre, nous pouvons dire que l'Algérie est en phase d'amorce d'un Agenda 21 local, de ce fait elle devra adopter une stratégie d'interaction entre l'environnement et le DD, elle doit aussi s'appuyer sur le mouvement associatif pour faire participer la société civile dans les programmes de développement.

La réalisation d'un Agenda 21 local correspond à la construction d'un projet territorial, qui s'inscrit dans le cadre du développement durable, autrement dit la dynamique territoriale obéit à une démarche territoriale qui touche les principales variables territoriales à savoir : les acteurs territoriaux et les ressources territoriales, ce que nous allons traiter en détails dans le deuxième chapitre.

Introduction

Le développement est un processus de création, de rétention et de distribution des richesses sur un territoire progressivement contrôlé par ses habitants. Le développement local est apparu dans les années soixante-dix (1970), en milieu rural : c'est le mouvement des pays industrialisés. Il est né en réaction aux risques de désertification économique, démographique et sociale de régions défavorisées par les mutations économiques et le développement des pôles industriels et urbains.

En effet, c'est dans ces régions que les acteurs locaux ont ressenti la nécessité de définir une autre forme de développement, que celle de la croissance économique ou l'aménagement planifié.

Le développement local est avant tout un processus de mobilisation des acteurs locaux. Ce qui fait que le développement d'un territoire passe par la mobilisation de ses acteurs locaux autour de projets communs et cela nécessite une bonne gouvernance.

Tout en s'inscrivant dans ce contexte, nous allons scinder ce deuxième chapitre en deux (02) sections :

- Dans la première section, nous ferons le point sur le cadre théorique des dynamiques territoriales, tout en abordant les concepts du territoire, des ressources territoriales et du développement local.
- Dans la deuxième section, nous allons faire un éclairage théorique sur la mise en œuvre d'une dynamique territoriale en passant par sa définition, ces objectifs et ses étapes de mise en œuvre, puis nous allons illustrer deux exemples : au niveau mondial et au niveau local.

Section 01 : le cadre théorique des dynamiques territoriales

Le territoire peut être considéré comme un espace organisé par un groupe d'acteurs, qui le gèrent et l'aménagent aux différentes échelles territoriales, partant du diagnostic du territoire jusqu'à la construction d'un projet de développement territorial, qui s'appuie essentiellement sur l'utilisation rationnelle des ressources, la mobilisation de tous les acteurs concernés et de la bonne gouvernance. Nous allons essayer à travers cette section de présenter les fondements théoriques des dynamiques territoriales, qui définissent le territoire en tant que lieu d'application du développement durable.

1. Le territoire

Le territoire a été longtemps confondu avec l'espace, alors que celui-ci représente la donnée de base de tout territoire. Ce dernier se distingue en étant un espace approprié par des acteurs (espace social, espace vécu) alors il était considéré comme une portion de la surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de tous ces besoins vitaux. De cette définition découle deux principales caractéristiques du concept du territoire¹ :

- Le territoire est administré par une autorité, il a des limites et des frontières ;
- Les habitants s'identifient à leur territoire (sentiment d'appartenance).

Le territoire est au cœur des préoccupations des scientifiques, des politiques, mais également des acteurs économiques et des géographes². Cependant, le concept du territoire est polysémique, ayant une complexité structurelle en raison du grand nombre de composantes qu'il englobe et des interactions qui existent entre eux. Un territoire est donc issu d'une construction lente et complexe. À ce propos Alexandre Moine définit le territoire comme : « *un système complexe dont la dynamique résulte de boucle de rétroaction qui unis un ensemble d'acteurs et l'espace géographique qu'ils utilisent, aménagent et gèrent* »³.

Par ailleurs, le territoire peut faire l'objet d'analyse territoriale à plusieurs échelles à savoir : la communauté, quartier, village, commune, daïra, wilaya. Dans notre travail de recherche on s'intéresse plus précisément aux dynamiques territoriales construites à l'échelle du village, à ce propos le village peut être défini comme suit : « *un ensemble d'habitations organisées autour d'un noyau traditionnel (mairie, école, église), suffisamment important* ».

1: Alexandre Moine, 2006, « le territoire comme un système complexe, un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie » l'espace géographique (Tome 35), p 115-132 IN <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-2-page-115.HTM> Vu le 21/06/2016

2 : Idem ,op cité p125 .

3 : Alexandre Moine, 2001, le territoire : comment observer un système complexe, édition l'Harmattan IN : <http://clio-cr.clionantes.org/le-territoire-comment-observer-un-système-complexe.html> Vu le 21/06/2016.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

pour formé ou avoir formé une unité administrative ou religieuse. Il a une vie propre avec commerces et équipements de base, même si, dans certains cas, ses équipements ne sont plus en service, compte-tenu de l'évolution des modes de vie »⁴.

Le territoire peut être analysé selon deux approches; une approche par le contenu et une approche en termes de système et une approche en termes de ressource.

A. Approche en termes de contenus

Il y a trois entrées :

- Un territoire c'est tout d'abord un espace (notion qui a perdus sa valeur petit à petit pour être remplacé par le territoire).
- le territoire sera un espace social, vécu et un espace perçus, comme le précise G.DI Méo(1998) : « **le territoire est souvent abstrait, idéal, vécu et ressenti plus que visuellement repéré** »⁵ .
- le territoire est approprié, il peut y avoir une appropriation matérielle (c'est l'État qui décide de cela), et une appropriation immatérielle (par exemple : les représentations, les coutumes ...) et par conséquent l'aspect immatériel est symbolique. selon Di Méo : « *le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux même, de leur histoire, de leur singularité* » (G. Di Méo 1998)⁶.

Ce sont les acteurs aussi qui font les territoires, qu'ils soient en interaction, coopération, ou même en confrontation et aussi les partenariats.

B. Approche en termes de système :

Un système désigne un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but. L'approche systémique est très récente elle date des années 1970-1980, elle vient des États-Unis, la notion de système est essentielle pour comprendre celle du territoire.

4 : François Dugeny, « Comment maîtriser le développement des bourgs, villages et hameaux ? », éditions des carnets pratique(réalisé par l'institut d'aménagement et d'urbanisation de la région d'ile-de-France (IAU idF) sous la direction de François Dugeny, Novembre 2009, in : www.iau-idf.fr, consulté le 15/05/2016 .

5: Alexandre Moine, 2006, op cité pp 42,43 ..

6:A.Moine, 2006, op cité pp99-110.

Le territoire est avant tout un système composé de trois sous-systèmes (celui de l'espace géographique, celui des acteurs et celui des représentations). Le territoire est donc issu d'une construction très complexe. Ce qui explique l'interdisciplinarité de l'analyse territoriale (l'analyse territoriale est réalisée à travers plusieurs disciplines : la géographie, l'éthologie, la géomorphologie...).

Dans cette approche, il est nécessaire de privilégier deux aspects à savoir les ressources territoriales ainsi que les acteurs territoriaux.

2. Les ressources territoriales

Il est nécessaire dès à présent de noter que la conception de la ressource en économie des territoires, s'est complètement renouvelée à partir des années 1990, sous l'impulsion de l'économie territoriale, pensée en termes de construction de spécificités et d'ancrages (Hadjou Lamara, 2009)⁷.

Pendant des décennies, l'opposition entre géographie physique et géographie humaine a réduit la définition de la ressource à sa dimension naturelle. Pour Vergnolle Mainar (2006) ces ressources naturelles sont « *considérées comme source de richesses et sont alors abordées sous l'angle de leur exploitation et des activités qu'elles permettent* »⁸. Cette hypothèse soutenait l'idée que la richesse d'un territoire se mesurait à l'étendue des ressources de son sol et sous-sol. Plus le territoire est vaste, plus les richesses sont importantes et variées et plus le territoire est considéré comme puissant.

Traditionnellement, les ressources naturelles sont différenciées, à partir de processus biophysiques, celles qui sont renouvelables comme la forêt et celles qui ne le sont pas comme le pétrole. La surexploitation actuelle de certaines ressources peut remettre en cause le caractère renouvelable ou non d'une ressource (ressource halieutique par exemple).

La ressource suit un cycle de vie en deux étapes : la genèse ou l'identification et la valorisation qui peut prendre plusieurs formes. Une ressource se déploie, se transforme quelquefois régresse pour redevenir un potentiel latent qui n'attend qu'à être réactivé par de nouvelles valeurs ou de nouveaux usages que la société décide de lui assigner.⁹

7: Hadjou Lamara, 2009, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires*, in URL : <http://developpementdurable.revues.org/8208> ;

8 : Hadjou Lamara, 2009, op cité p 03.

9 : Ibidem, op cité page 13.

2.1. Définition de la ressource territoriale

La ressource territoriale est une caractéristique construite d'un territoire spécifique, elle renvoie à une intentionnalité des acteurs concernés, au même temps au substrat et à l'idiologie. Pour (CORRADO 2007) « *la ressource territoriale représente la découverte et l'actualisation d'une valeur latente du territoire par une partie de société humaine qui la reconnaît et l'interprète comme telle, à l'intérieur d'un projet de développement local* »¹⁰.

En sciences sociales et sciences économiques, les ressources sont celles qui ont un prix sur le marché et leur importance correspond étroitement à leur valeur. Selon les différents courants de pensée, on retient le travail, le capital et les matières premières comme les ressources principales du territoire.

(Gumuchian et Pecqueur, 2007)¹¹, identifient quatre caractéristiques fondamentales qui sont attribuées à la ressource :

- **La position** : où se trouve-t-elle sur le territoire ? Endogène ou exogène ?
- **La constructibilité** : comment la ressource naît (stratégies d'acteurs) ? Et comment s'intègre-elle dans un processus de mise en valeur ?
- **La complexité systémique** : comment elle se combine avec d'autres ressources sur le territoire ?
- **Le sens et la temporalité** : quelle est sa nature : matérielle ou idéale ? Et son cycle de vie (sa durabilité) ? Les ressources tiennent une place fondamentale dans le processus de construction de territoire. Leur révélation, valorisation et spécification par les coordinations des acteurs conditionne l'émergence des territoires.

D'après Lajarge Romain & Pecqueur Bernard(2011),¹² il y a cinq processus pour reconnaître la ressource territoriale :

Processus A

- **coordination collective** : la ressource territoriale procède d'un processus interactif entre certains acteurs et nécessite donc une certaine coordination entre eux, de l'ingénierie et de l'organisation collective avérée.

10: http://theses.univ-lyon2.fr/document/getpert.PHP?id=lyon2010.praly_C&part=229411

11: Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*, Ed. Economica

12: LAJARGE Romain & PECQUEUR Bernard (2011) Ressources territoriales: politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources. Projet Rester, Rhône-Alpes Série Les 4 pages PSDR3.

Processus B

- **appropriation commune** : la ressource territoriale procède d'un processus de mise en commun d'idées, d'objets, de produits, de savoir-faire, ... et nécessite donc une appropriation collective au sein d'un réseau d'acteurs constitué (ce processus B est relié directement au processus A - souvent après lui mais pouvant être instigateur du processus A).

Processus C

- **apprentissage cumulatif** : la ressource territoriale procède d'un processus cognitif dans lequel les acteurs apprennent ensemble et de manière cumulative à entreprendre, résoudre des problèmes, changer de manière de faire, ... et nécessite donc un apprentissage collectif de nouveaux savoirs communs.

Processus D

- **Spécification progressive** : la ressource territoriale procède d'un processus permettant de sortir progressivement (car il n'y a pas de seuil entre ce qui est générique et ce qui est spécifique) une ressource de sa dimension générique en la spécifiant et nécessite donc de la spécification concrète, tangible, attestée, voire certifiée.

Processus E

- **Territorialisation instituée** : la ressource territoriale procède d'un processus de stabilisation et de légitimation dans des formes territoriales existantes (ou émergentes mais se comportant comme des territoires qui nécessitent d'être inscrits dans des cadres, logiques et dynamiques propres aux territoires).

2.2. Classification des ressources territoriales

Les ressources territoriales sont multiples : existantes ou latentes, activées ou potentiellement activables, marchandes ou non marchandes, elles peuvent être génériques ou spécifiques, ancrées dans le territoire et construites¹³.

Les ressources territoriales sont d'une double nature, tangibles (matérielles) et intangibles (immatérielles) :

¹³ : Bernard Pecqueur, 2003, « le développement territorial et la valorisation des ressources spécifique dans les zones difficiles : acteurs et gouvernance. Cas de la région Nord-Ouest de la Tunisie » Université Pierre Mendès France.

➤ **Ressources tangibles (matérielles)**

C'est l'ensemble des caractéristiques agro-géo-climatique qui délimite les zones de production ou bien des exploitations Polge Marion, 2003¹⁴, telle les caractéristiques agricoles, géographiques, climatiques, les ressources en eaux, etc.

➤ **Ressources intangibles (immatérielles).**

Parmi ces ressources intangibles Nelson et Winter(1982) cité par Marion Polge2003, distingue le savoir-faire individuel et les routines organisationnelles qu'est le produit des interactions entre savoirs individuels, par exemple : les cultures, les coutumes, les traditions. Etc.

En ce qui concerne les types de ressources, on distingue deux types :

- **Le premier** oppose ressources et actifs, le terme ressources désigne des facteurs à révéler, à exploiter ou encore à organiser alors que par actif, il s'agira de facteurs en activités, les ressources à la différence des actifs constituent une réserve, un potentiel latent.
- **Le second** distingue les ressources et/ou actifs génériques des ressources et/ou actifs génériques des ressources et/ou actifs spécifiques. La nature générique exprime le processus exogène de la création des ressources et/ou actifs alors que le terme spécifique« *résulte explicitement de stratégie d'acteurs et dédié à un usage particulier* ».

Bernard Pecqueur (2005), distingue quatre cas de figure dont peut se prévaloir un territoire :

- la ressource générique qui est un potentiel a la fois non exploiter et donné (potentiel naturel, culturel) elles se définissent par le fait que leur valeur est indépendante de leur participation a un quelconque processus de production contrairement aux ressources spécifiques qui elles naissent de processus interactifs sont alors engendrées dans la configuration.
- L'actif générique, cette ressource est activée sur le marché (facteurs locaux en activité).
- l'actif spécifique est construit par les acteurs est valorisé par le marché.

14 : POLGE MARION, 2003/3, petite entreprise et stratégie de territoire, revue française de gestion N°144, p181_193.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

- La ressource spécifique est un avantage révélé résultant de la combinaison dynamique des stratégies d'acteurs. cette ressource, jusque-là virtuelle est la mise en relation créatrice d'acteurs confrontés à un problème.

❖ Actifs et ressources génériques

Ils sont caractérisés par, une valeur potentielle indépendante de leur participation à n'importe quel processus de production (la nature même de la matière première) ; ils sont totalement transférables (car il y a des biens non transférables, exemple: le talent, la culture) ; leur valeur est une valeur d'échange ; le prix est critère d'appréciation d'un actif générique ; appréciés aussi de manière quantitative.

❖ Actifs et ressources spécifiques

Ils sont caractérisés par: Une valeur potentielle est dépendante de leur participation à un processus de production exemple : le savoir-faire d'Ath-yenni qui se traduit par un produit (bijou), produit du territoire spécifique à un territoire, exemple la poterie de Maatkas, un château devient ressource spécifique si il devient un musée ou restaurant (c'est-à-dire après sa transformation on activité payante ; ils sont difficilement transférables (cout élevé) ; leur valeur est une valeur d'usage (la ressource spécifique n'échappe pas au marché mais dès fois il ne peut pas être échangé sur le marché, exemple le patrimoine ; leur prix peut être déterminé ou pas par l'offre et la demande, ressource endogène construite au long terme et produite par des acteurs, exemple patrimoine. L'appropriation, car tout territoire est approprié.

3. Le développement territorial ou le développement local

Faisant suite à l'aménagement du territoire (1950-1990) et au développement local (1970-1990) le développement territorial vise à rendre les territoires attractifs et compétitifs afin d'accroître leurs chances dans la compétition internationale. C'est une nouvelle manière de concevoir et d'organiser l'avenir des territoires par la valorisation de leurs ressources, à la rencontre du développement local et régional, du développement durable, de l'aménagement et de la gestion territoriale.

Le développement territorial s'est affirmé ces dernières années surtout depuis le début des années 2000, dans le but d'améliorer la compétitivité territoriale afin d'apporter une nouvelle réponse aux problèmes d'inégalités spatiales du développement.¹⁵

15: Marc Galochet, 2013, « Guy Baudelle, Catherine Guy, Bernadette Merenne-schoumaker :le développement territorial en europe.Concepts enjeux et débats »Territoire en mouvement, revue de géographie et aménagement.URL :<http://tem.revue.org/2057>.

3.1. le développement local

Le développement local est un processus visant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens d'une communauté donnée, à travers la création de l'emploi et d'activités. Le développement local est basé sur l'implication et la participation collective des acteurs économiques, sociaux et environnementaux dans la finalité de trouver des solutions aux problèmes des collectivités locales, le concept de développement local a eu plusieurs définitions, on peut en citer quelques-unes.

3.1.1. Définitions

Le développement local se définit comme un processus d'accroissement durable du bien-être de la collectivité. Il met l'accent sur la mise en œuvre d'initiatives locales, le renforcement des solidarités et la prise en compte des aspirations et des besoins de la population dans les domaines : économique, social, culturel et environnemental. Le DL impose de prendre certains risques, de sortir des solutions traditionnelles. Une telle vision suppose la participation de tous les citoyens afin d'améliorer leur niveau de vie.

Selon Bernard Pecqueur le : « *Le développement local est une dynamique animée par des logiques nouvelles. Certes, c'est souvent une notion vague recouvrant des conceptions diverses et regroupant des constations empiriques sur l'évolution des systèmes économiques et certaines pratiques d'acteurs* »¹⁶.

Selon X.GREFFE : « *Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et des coordination des ressources et des énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, qui mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, pour faire d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active* »¹⁷.

De son côté, Georges Benko (2001) : « *Le développement local, c'est une stratégie de diversification et d'enrichissement des activités sur un territoire donné à partir de la mobilisation de ses ressources (naturelles, humaines et économiques) et de ses énergies s'opposant aux stratégies d'aménagement du territoire centralisées.* »¹⁸

À partir de ces définitions, on peut retenir que le développement local est un processus

16:B. Pecqueur. — Le développement local. Syros, Alternatives Economiques. In : Économie rurale. N°197, 1990. pp. 53-55 ; http://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1990_num_197_1_4063_t1_0053_0000_4 VU le 16/06/2016.

17 :LAURE TOURJANSKY : « Le développement économique local », éd- PUF, 1996. PP 4-5.

18 :GEORGES BENKO, « *Lexique de géographie économique* », Armand Colin, 2001, p 95

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ces citoyens. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vue l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins.

3.1.2. Les composantes du développement local

Deux composantes¹⁹essentielles du développement local peuvent alors, être ressorties de ces définitions :

A. La composante économique

Le développement local est une réponse à la crise structurelle qui a affecté tous les pays surtout les pays industrialisés. Une crise caractérisée essentiellement par des problèmes d'emplois. C'est dans cette logique que le développement local met l'accent sur l'initiative et la créativité locale qui s'appuient principalement sur les PME/PMI et les sociétés coopératives.

Les PME/PMI offrent une meilleure résistance à la crise grâce à leur possibilité d'adaptation et d'innovation, du fait que ces entreprises offrent un milieu favorable aux transformations de mode d'organisation du travail.

La recherche de l'outil de travail et l'exploitation des richesses locales poussent la population locale, menacée de paupérisation, à créer collectivement des richesses et par conséquence jouer un rôle essentiel dans la création et l'offre plutôt qu'à la demande ce qui fait que le développement local conduit à une transformation profonde de l'économie.

B. La composante socioculturelle

La dimension socioculturelle du développement local est prépondérante. Elle a une influence très importante où il faudrait apprécier les besoins des populations pour apporter des réponses ayant une incidence sur le plan économique.

- Par ailleurs, le développement local repose sur diverses formes d'animation, de transformation et d'information pour susciter la participation et l'imagination des acteurs locaux afin de rendre les groupes conscients, responsables, solidaires et agissants, au lieu de tout attendre de l'État ou de l'extérieur.

19 :METTEF.K, RAHALI.N : « Le rôle de la BDL dans le financement du développement local : cas de la BDL de AZAZGA » mémoire de fin d'étude option MFB 2004/2005.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

En effet, le développement local repose sur quatre (04) enjeux²⁰ à savoir :

- **Un enjeu économique** : C'est au niveau local que se construit la modernisation du tissu économique, qu'organise le marché de l'emploi...etc.
- **Un enjeu institutionnel** : la multiplication des initiatives de coopération entre les différents niveaux du territoire.
- **Un enjeu culturel** : c'est à travers l'action locale que beaucoup retrouve leur identité.
- **Un enjeu social** : l'emploi, l'insertion des exclus se joue au niveau local.

3.1.3. Les principaux outils du développement local

Le développement local s'appuie essentiellement sur les éléments²¹ suivant :

- **l'aménagement du territoire** qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones ;
- **une politique de décentralisation** appuyée par la déconcentration des structures de l'État ;
- **la gouvernance locale** définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société Civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités;
- **La participation citoyenne** qui s'exprime au sein des structures de gouvernance Locale.
- Le financement via **la fiscalité nationale et locale** et les agences internationales.

3.2. Développement local et décentralisation

décentralisation est parmi les condition nécessaire du DL, car cette dernière est à l'origine du développement local .Autrement dit, afin de réussir sa politique de développement local , il faut d'abord réussir sa politique de décentralisation, toute en permettant à l'état de délégué une partie de ces pouvoirs aux collectivités territoriales, qui vont agir à leur tour et construire leur propres projets de développement territorial et de participé au façonnement de leur propre environnement et améliorer la qualité de vie dans ces localités .

20: Pierre Noel Denieul, Houda Laroussi,2006 , « le développement social local et la question des territoires », édition L'Harmattan.

21 : Rapport N°1 : « le développement local : concept, stratégies et benchmarking »,1ère contribution de MIPMPEPI au débat sur la promotion du développement local en Algérie, septembre 2011 : page 9

3.2.1. la décentralisation

« Un système administratif est décentralisé lorsqu'il est reconnu à des collectivités locales une partie du pouvoir permettant de satisfaire librement à des besoins. La décentralisation existe lorsque la loi accorde à des organes élus par une collectivité personnalisée, un pouvoir de décision surtout ou une partie des affaires locales »²².

Le terme de décentralisation englobe une variété de concepts. Généralement c'est le transfert d'autorité et de responsabilité de fonctions publiques, de l'administration centrale vers les organisations gouvernementales subordonnées ou quasi autonomes et ou vers le secteur privé.

3.2.2. Les éléments de la décentralisation

La décentralisation prévoit deux conditions principales, à savoir :

- La reconnaissance d'une catégorie d'affaires locales par opposition aux affaires nationales.
- L'octroi aux collectivités de la personnalité juridique qui entraîne l'autonomie financière et sans laquelle, il serait hors de question qu'elles puissent gérer leurs affaires.

Pour que la décentralisation produise des gains économiques, il faut décentraliser le pouvoir décisionnel politique. Cette logique laisse supposer que plus le nombre d'unités politiques visé par la décentralisation du pouvoir décisionnel est élevé, plus il est possible de maximiser les gains économiques. Cela s'explique par le fait que, s'il existe un grand nombre d'unités politiques, les citoyens ont plus de chances de trouver une collectivité assurant le niveau de services qui répond le mieux à leurs préférences.

En conséquence, la décentralisation d'un système de gestion publique comporte deux aspects : économique et politique. Les éléments économiques standards d'une politique financière publique sont la stabilité macroéconomique et l'efficacité.

3.2.3. Les différents types de décentralisation

Différents types de décentralisation peuvent revêtir plusieurs aspects dans différents pays ou au sein d'un même pays ou d'un même secteur. Il est donc nécessaire d'analyser la portée de la décentralisation avant d'entreprendre la réorganisation des services financiers, administratifs ou de prestation de services. On distingue alors la décentralisation

22 : ABID L : « Les collectivités local en Algérie », éd- OPU. Alger. P12

administrative, la décentralisation politique.

3.2.3.1. La décentralisation administrative

La décentralisation administrative vise à faire la répartition à différents échelons de gouvernement, de responsabilité et de ressources financières, pour assurer la fourniture de services publics il s'agit d'un transfert de responsabilités : de la planification, du financement de la gestion liée à certaines fonctions du gouvernement central et de ses organes vers des unités d'administration sur un terrain ou à des autorités publiques semi autonomes et/ou, des municipalités.

En effet, il existe trois principales formes²³ de décentralisation administratives : la déconcentration, la délégation et la dévolution qui ont chacune des caractéristiques différentes.

3.2.3.1.1. La déconcentration

Elle est mise en œuvre le plus souvent dans des États unitaires. Elle redistribue la compétence décisionnelle et les responsabilités en matière de finance et de gestion entre les divers échelons de l'administration centrale.

3.2.3.1.2. La délégation

Elle consiste à distribuer des responsabilités décisionnelles relatives à l'administration des fonctions publiques à des organismes semi-autonomes.

3.2.3.1.3. La dévolution

Lorsque l'autorité dévolue des fonctions, elle transfère la compétence décisionnelle financière et de gestion à des unités presque autonomes de l'autorité locale qui jouissent du statut de personne morale. En règle générale, la dévolution transfère les responsabilités relatives aux services à des conseils municipaux qui élisent leur maire et conseil.

3.2.3.2. La décentralisation politique

La décentralisation politique vise à conférer aux citoyens ou à leurs élus, des pouvoirs de décision. Elle est souvent liée au pluralisme politique et au gouvernement représentatif. Comme elle peut soutenir la démocratisation en donnant aux citoyens ou à leurs élus plus d'influence dans la formulation et l'exécution de la politique d'une administration.

De plus, la décentralisation politique permet aux citoyens de mieux comprendre les élus locaux et permet à ces derniers de mieux connaître les besoins et les aspirations des

23 : www.algerie-focus.com

électeurs.

La décentralisation politique nécessite souvent des réformes constitutionnelles ou statutaires, la création d'un système politique pluraliste, le renforcement de la législature et l'encouragement des groupes d'intérêt public.

3.3. Développement local et gouvernance locale

Dans une perspective de développement local, on ne peut pas parler d'acteurs de territoire sans évoquer le concept de gouvernance locale, car celle-ci renvoie à l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté susceptible de porter un projet global commun et des projets spécifiques de développement de leur collectivité²⁴.

3.3.1. La gouvernance locale

Dans une perspective de développement local, on ne peut pas parler d'acteurs de territoire sans évoquer le concept de gouvernance locale, car celle-ci renvoie à l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté susceptible de porter un projet global commun et des projets spécifiques de développement de leur collectivité²⁵.

Le concept de gouvernance est polysémique, plusieurs définitions ont été présentées par des auteurs.

En science politique, la gouvernance renvoie au système de décision publique préconisant une diminution de l'intervention étatique et/ou une affirmation de la participation des acteurs privés à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique. Elle présente un triple avantage:

- Premièrement, elle permet de réintroduire dans l'analyse le pouvoir, ce « banni récalcitrant » cher à Perroux (1973), à travers les conflits ;
- Deuxièmement, elle rend l'espace endogène et vu comme un construit social et non un simple réceptacle des relations économiques ;
- Troisièmement, elle renouvelle le débat entre État, marché et société civile à travers par exemple la question de la démocratie participative. (Baron, 2003).

Dans ce cadre, Claude Courlet désigne la gouvernance territoriale comme étant « *les nouvelles perspectives pour l'action publique avec la montée en puissance des collectivités*

24 : Hadjou Lamara, 2009, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires*, consulté le 28 juin 2016.

25 : Hadjou Lamara, 2009, op cite p 07.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

territoriales et l'activation de la proximité géographique à travers des formules originales telle que la contractualisation »²⁶

Selon Benko et Lipietz (1995), la gouvernance correspond à un mode de régulation qui ne repose pas exclusivement sur les mécanismes du marché, ni sur les interventions de l'État, mais qui s'appuie plutôt sur la société civile. Elle renvoie à l'action de piloter un système, de coordonner une action collective dans laquelle « *l'ordre organisationnel est davantage négocié entre les acteurs du système* ». Ce terme suscite des capacités exercées par les multiples acteurs et traduirait la « *multiplicité de lieux de décision* ».

Godard définit la gouvernance comme un mode de pilotage politique capable de s'adapter à des environnements économiques en mutation.

De son côté, l'économiste Bernard Pecqueur, spécialiste du développement local, définit la gouvernance comme « *un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires* ».

3.3.2. Les objectifs de la gouvernance

- Renforcer les pouvoirs des acteurs locaux pour assurer un meilleur équilibre des politiques de développement sur l'ensemble du territoire ;
- Favoriser une démocratie de proximité en impliquant les citoyens dans la gestion des affaires locales ;
- Privilégier l'échelon local pour tenir compte des besoins de la population et améliorer leur niveau de vie.

Comme on le voit, il y a plusieurs interprétations possibles de la gouvernance qui connaît de plus en plus en engouement phénoménal. Certains l'analyse négativement, c'est-à-dire comme une résignation de l'État devant l'idéologie libérale, « une porte à la privatisation », d'autres positivement, c'est-à-dire comme une réappropriation par les acteurs sociaux, par le biais de l'activation des réseaux, des interactions et des alliances.

3.3.3. Les principes de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale repose sur quelques principes²⁷ qui doivent régir les relations entre les acteurs partie présente de l'espace vécu.

26 : Claude Courlet : « L'économie territoriale » éd PUG, 2008, p89.

27 : www.oecd.org

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

- **Clarification des rôles et des responsabilités** : les institutions doivent être lisibles et compréhensibles pour tous les acteurs ;
- **Procédures de partage des objectifs** : les objectifs et les stratégies des différents acteurs doivent être lisibles et des procédures de dialogue doivent permettre les objectifs partagés soient identifiés ;
- **Renforcement des capacités de chacun des acteurs** : l'efficacité de l'ensemble dépend de celle des parties, chacun doit donc participer au renforcement des capacités des partenaires ;
- **Transparence** : le principe de l'accès à l'information et de la transparence sur les objectifs et les moyens (contrats, budgets...) est la base de la coopération et du partenariat ;
- **Confiance** : reposant sur la transparence. La confiance est conditionnée par la lutte contre la corruption et la prévention par la mise en place de mécanismes qui permettent de l'éviter, par exemple des approches multi-acteurs des problèmes et des décisions ;
- **Évaluation** : la capacité d'évaluer les résultats des politiques et des programmes doit reposer sur la construction de systèmes de mesure, de collecte d'information et de réévaluation dans une perspective d'amélioration continue ;
- **Concertation et contractualisation** : l'ensemble des relations entre les acteurs dans la concertation doit pouvoir conduire des approches contractuelles fixant la reconnaissance du rôle de chacun des acteurs.

4. Vers la construction d'une dynamique territoriale

De nos jours chaque territoire, se retrouve dans l'obligation de faire face à la compétitivité territoriale, de ce fait chaque territoire doit construire un projet territorial ou bien une dynamique territoriale, à travers la quelle il sera identifié par la suite.

Afin de réussir son projet territorial, ce dernier doit s'appuyer sur les deux piliers de la construction territoriale, à savoir la coordination des acteurs (mobilisation de tous les acteurs concernés) et l'exploitation des ressources (utilisation rationnelle des ressources).

Section 2 : La mise en œuvre d'une dynamique territoriale

Le concept des DT est au cœur des recherches géographiques, qui se préoccupent toujours des évolutions qui se produisent dans le territoire, que ça soit à long ou à court terme.

Depuis quelques années, l'intérêt accordé au DT s'est même accru en liaison sans doute avec l'accélération des mutations et le développement d'une nouvelle géographie qui s'efforce de construire des modèles du changement et de les mettre en relation avec les systèmes spatiaux considérés.

Ceux-ci ne peuvent se modifier, sans que leur extension spatiale change fondamentalement, mais le territoire, considéré sera différent. Ils peuvent aussi changer de configuration spatiale, à la suite de processus tels que : *la diffusion* (progression d'un phénomène par exemple une innovation), *l'expansion* (accroissement des superficies ou des volumes), *la fusion* (de deux territoires voisins) et *la fission* (division d'un territoire), *les déprises* (dépeuplements), *les fronts* (espaces de progression) et *les avancées pionnières* (limites atteintes par les phénomènes) sont quelques formes bien connues des dynamiques territoriales.²⁸

Par ailleurs, ces dynamiques peuvent être étudiées à n'importe quelle échelle territoriale : le quartier, le village, la commune, ville.... Mais ce qui diffère c'est le processus en cause et surtout la nature des interactions entre les acteurs en présence et les territoires.²⁹

Après avoir défini le concept des dynamiques territoriales nous examinerons les objectifs poursuivis pour la construction d'une dynamique territoriale.

1. Définition et objectifs d'une dynamique territoriale

Tout d'abord nous allons tenter de définir le concept des dynamiques territoriales

1.1. Définitions

D'une part, étudier la ou les dynamiques des territoires, c'est analyser « *les changements des organisations territoriales et les forces qui les provoquent et qu'ils contraignent* » (R. Brunet, R. Ferras et H. Thery, *ouvr. cit*, p 159)³⁰.

En d'autres termes, c'est l'étude des mutations ou du développement que subit les

28: Brunet.R, Ferras .R, Thery.H, 1992, les mots de la géographie, dictionnaire critique, coll. dynamiques du territoire, reclus- la documentation française, paris, 470p, publié dans l'article de Bernadette Merenne-Schoumaker, « les disparités et les dynamiques territoriales », introduction méthodologique, bulletin de la société géographique du Liège, 30,1994, 5-14.

29 : Idem.

30 : Idem.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

territoires, face aux forces qui les provoquent et qui aident à leur réalisation et détecter aussi ce qui freine le développement dans ces territoires.

D'autre part, les dynamiques territoriales peuvent être définies à travers l'interaction de deux concepts : *la coordination* et ses répercussions à l'échelle territoriale, *les ressources* construites sur un territoire.

D'après cette définition, il est nécessaire de définir quelques concepts³¹ clefs tels que :

a. La coordination

La plupart du temps l'étude des DT se base sur des descriptions de la coordination définies en creux par rapport à la coordination walrassienne (par exemple, PECQUEUR et ZIMMERMAN, 2004). La coordination est souvent abordée de manière implicite, pourtant les définitions de la coordination découlent de cadres de référence théoriques sélectionnés a priori par les auteurs. Il s'agit de répondre à la question suivante : qui se coordonne avec : qui, comment et pourquoi ? Les individus se mettent en rapport avec d'autres individus à travers la réalisation d'activités conjointes. Ils utilisent à cette fin des facteurs de production au sens large (capital, travail, savoirs, informations, technologies,...). Ils peuvent s'appuyer sur diverses architectures organisationnelles, ou bien en créer de nouvelles, leur but est la création de ressources. Concernant les dynamiques territoriales, la coordination a été approchée à travers deux concepts : les proximités et la gouvernance.

b. Proximité

Les dynamiques de proximités, deviennent une référence montante dans l'analyse des dynamiques territoriales.

Par ailleurs, l'analyse en termes de dynamiques de proximités propose de déduire les dynamiques territoriales de la coordination des individus et non de les présupposer.

Ainsi les dynamiques de proximité sont fondées sur le découpage initial bien connu entre proximités organisationnelles, institutionnelles et géographiques ; mais la distinction s'est progressivement affaiblie en se diluant dans une multiplication des dimensions de proximités appelées à décrire la nature collective de la coordination.

Les proximités les plus utilisées aujourd'hui sont duales : organisées et géographiques suivant, par exemple, RALLET et TORRE (2004) tiennent lieu de références dans les articles

31: Kristian COLLETIS-WAHL et al., « Introduction générale. Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ? », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2008/2 (juin), p. 147-157. DOI 10.3917/reru.082.0147

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

qui suivent et doivent donc être rappelées ici :

- **Proximité géographique** : « Cette notion traduit la distance kilométrique entre deux entités (individus, organisations, villes), pondérée par le coût temporel et monétaire de son franchissement. (...) ». L'état des systèmes de transport exerce de fait une influence objective sur ce qui peut être considéré comme « proche » ou « éloigné ». Par contre, la nature subjective de la proximité vient de ce qu'elle dépend d'un jugement fait par les individus, qui décident en toute subjectivité de ce qui est proche ou éloigné.
- **Proximité organisée** : « Cette notion n'est pas d'essence géographique mais relationnelle. Par proximité organisée, on entend la capacité qu'offre une organisation à faire interagir ses membres. L'organisation facilite les interactions en son sein, les rend a priori plus faciles qu'avec des entités situées à l'extérieur de l'organisation ». Par organisation « il s'agit d'un terme générique qui désigne tout ensemble structuré de relations, sans préjuger de la forme de la structure. Ce peut être une entreprise, une administration, un réseau social, une communauté, un milieu... ». Le rôle facilitateur de l'interaction est expliqué par deux types de logiques, de similitude et d'appartenance. La logique d'appartenance est reliée aux approches évolutionnistes.
« Deux membres d'une organisation sont proches l'un de l'autre parce qu'ils interagissent et que leurs interactions sont facilitées par des règles ou routines de comportement (explicites ou tacites) qu'ils suivent ». La logique de similitude repose sur le fait que les « individus partagent un même système de représentations, ou ensemble de croyances et les mêmes savoirs. (...) ».

c. La gouvernance

La coordination n'est pas une relation mécanique et impersonnelle ; elle implique le jeu d'acteurs ayant des statuts et des intérêts différents. La difficulté, dans le champ de l'observation, comme dans celui de l'action publique, est d'identifier l'intérêt commun à quelques-uns et de voir s'il est compatible avec l'intérêt général. Les risques de « décrochages » sociaux sont réels. Deux types de conditions peuvent être évoqués : la gouvernance, comme mode d'articulation d'enjeux privés et publics, apparaît plus facile quand les jeux d'acteurs sont bien identifiés, et la gouvernance comme mode d'intégration des logiques individuelles et institutionnelles, est d'autant plus facile s'il y a un projet, si un milieu le porte.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

Des relations de bouclage apparaissent entre ces processus de construction des ressources et la coordination. Les DT peuvent donc être expliquées par KRISTIAN COLLETIS³² comme suit :

La dynamique territoriale est basée sur l'interaction d'acteurs. Cette interaction est un processus de mise en rapport des acteurs qui utilisent à cette fin un système de règles. Ces acteurs participent à l'exploitation des ressources territoriales, qui peuvent être de nature différente : génériques et spécifiques suivant une terminologie évolutionniste, mais aussi latentes et disponibles. Ainsi, ces ressources sont créées et transformées au cours de la coordination. La définition de la coordination est variable et dépend des positionnements théoriques initiaux des auteurs, de ce fait Les territoires peuvent être appréhendés à travers cette interaction entre coordination d'acteurs et ressources. Il ne s'agit pas pour autant de systèmes fermés. En effet, des phénomènes exogènes comme la globalisation et la financiarisation, les politiques économiques nationales se répercutent sur les DT. Il en résulte que ces dernières sont multiformes, il n'existe pas de modèle unique de développement territorialisé. Par conséquent, ce bouclage donne naissance à deux formes complémentaires de dynamiques coexistent : résiliantes et territoriales. L'identification de l'une ou l'autre découlera des définitions de la coordination.

Il semble que les DT s'inscrivent dans des différentes acceptions théoriques, dans l'optique de la recherche d'une meilleure coordination des acteurs et des ressources que recèlent un territoire. Chaque DT poursuit des objectifs divers en fonctions de son adaptation, c'est l'objet du point suivant.

1.2. Objectifs d'une dynamique territoriale

Parmi les objectifs d'une DT on a :

L'attractivité et compétitivité territoriale qui encourage la création de nouvelles activités ; le développement du territoire à travers la valorisation de ces ressources naturelles, de son patrimoine historique, culturel, artisanal, de ces sites touristique etc. Dynamiser le territoire à travers la création des réseaux de partenariat et de coopération entre les acteurs locaux ; Amélioration du cadre de vie des citoyens (équité sociale, solidarité....) ; Création d'emplois ; Protégé l'environnement par l'application des trois dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale).

32:KRISTIAN COLLETIS et al, 2008, op cité p 152.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

La mise en œuvre d'une dynamique territoriale obéit principalement à deux approches que nous tenterons de présenter dans ce qui suit.

1.3. Les approches d'une dynamique territoriale

Ainsi, deux types d'approches sont proposés par KRISTIAN COLLETIS(2008) ³³ :

- Celles qui ont, recours aux institutions et mettent l'accent sur le fait que les dynamiques territoriales ne peuvent être pensées indépendamment de leurs origines historiques et sociales et du fait qu'elles reposent aussi sur une dimension collective. Le territoire est porteur d'une communauté d'intérêts. C'est un objet spatial de nature collective autour duquel se construit la pluridisciplinarité (LAURENT, 2005). Mais cet héritage pose aussi des problèmes, dont celui de dissocier les organisations et les institutions dans l'analyse. Il en résulte des difficultés de délimitation de l'origine même des dynamiques.
- Face à cela, on assiste à un regain d'intérêt pour les approches d'inspiration individualiste méthodologique que l'on qualifie souvent d'interactionnistes, en ce sens que les dynamiques territoriales sont en priorité expliquées par l'interaction interindividuelle au lieu de l'être par le couple formé par les individus et les institutions.

1.4. Formes des dynamiques économiques

Les DT sont de deux formes territoriales ou résiliantes³⁴, il y a Ceux qui optent pour une approche de type interactionniste ont une propension à utiliser les formes résiliantes, alors que les tenants d'une approche institutionnaliste historique optent plutôt pour des formes territoriales.

Ceci pose problème car différentes approches des dynamiques résiliantes inspirées des deux positionnements théoriques coexistent dans la littérature consacrée aux réseaux. Les approches interactionnistes considèrent que le territoire est une forme particulière de dynamique résiliante, marquée par une proximité spatiale des membres du réseau. Le territoire est une exception dont le rôle est souvent minoré. Il reste considéré comme un support de ressources, au plus réservoir de ressources.

Dans la tradition de PIORE et SABEL (1984), les approches institutionnalistes

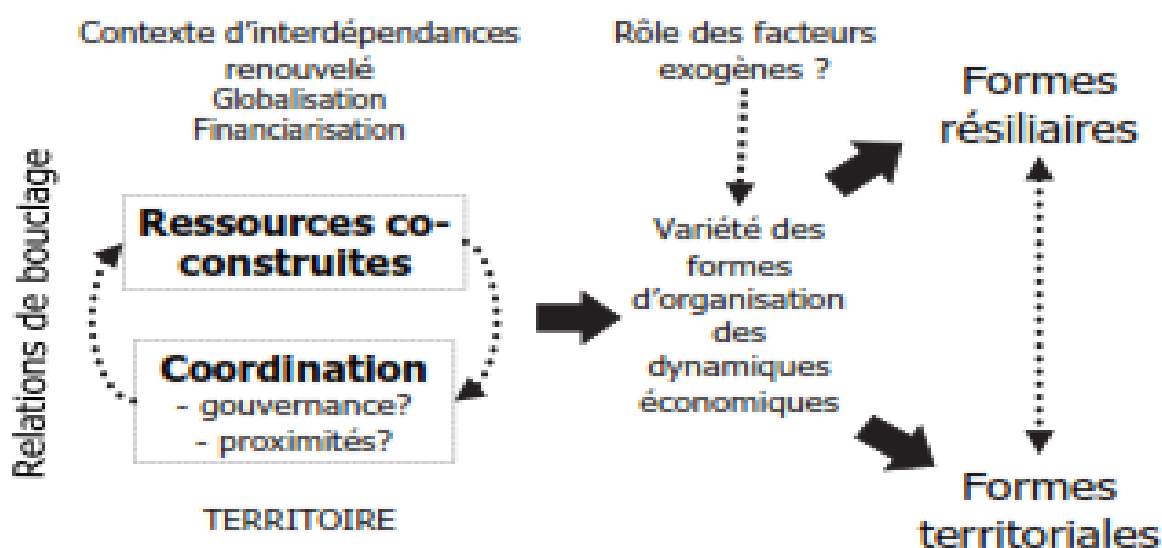
33 : KRISTIAN COLLETIS et al , 2008, op cité pp149,150 .

34 : KRISTIAN COLLETIS et al , 2008, op cité p155.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

historiques jugent que le territoire est une forme spécifique de dynamique économique basée sur des interactions et une mémoire collective. Le territoire est alors une portion d'espace approprié où les hommes et les sociétés décident de leurs diversités, leurs divergences, voire leurs conflits pour bâtir des projets de développement.

SchémaN°2 : « Les dynamiques territoriales : proposition de synthèse »



SOURCE : Cette représentation des dynamiques territoriales est issue d'un travail de synthèse du comité scientifique du workshop d'Annecy, publié dans l'article de : Kristian COLLETIS-WAHL et al. « Introduction générale. Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ? », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2008/2 (juin), p. 147-157. DOI 10.3917/reru.082.0147.

2. Les étapes de mise en œuvre d'une dynamique territoriale (projet territorial)

La dynamique territoriale est basée sur des ressources disponibles sur le territoire étudié. Ces ressources peuvent être effectivement valorisées ou encore à l'état potentiel ; elles peuvent être disponibles en d'autres lieux et donc génériques, être rares et liées intrinsèquement au territoire ou agencées de façon originale (elles sont alors qualifiées de spécifiques) ; elles peuvent être transformées sur place ou à l'extérieur. Lorsqu'elles sont agencées, elles peuvent voir leur fonction - leur utilité - changer : cette évolution est, par exemple, constatée lorsque la fonction associée à un objet par un processus de patrimonialisation se transforme, ou encore lors du processus de construction d'un panier de biens qui, en associant divers biens et services, transforme des ressources parfois génériques

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

en composantes spécifiques (BÉRARD et al, 2006)³⁵.

L'analyse de la mise en œuvre d'un projet repose non seulement sur des richesses exploitées mais aussi sur les étapes de révélation, de valorisation, de labellisation et d'autres formes de pérennisation. La désagrégation des richesses en ressources et actifs génériques ou spécifiques met en exergue la singularité du développement de tout territoire. La spécificité construite par le jeu d'acteurs limite le transfert de cette richesse en d'autres lieux, elle borne la volatilité des ressources et donc des firmes, elle ancre les capacités productives locales³⁶.

Ces richesses, dans le contexte d'un développement de type territorial, s'articule en un projet. Le terme de projet englobe l'ensemble des propositions et décisions faisant l'objet d'une construction collective propre au territoire. Ce projet n'est pas la somme des solutions ou des intérêts individuels ni la somme des inputs locaux ; il constitue un arrangement plus ou moins cohérent, plus ou moins abouti et régulièrement renégocié. L'émergence d'un tel projet façonne la délimitation de l'espace commun d'actions³⁷.

Pour élaborer puis mettre en œuvre un projet territorial de développement durable, les collectivités territoriales s'appuient sur la mobilisation et la coopération de tous : habitants, associations, monde économique, partenaires institutionnels, services de l'État, collectivités voisines et d'échelles infra et supra-territoriales, experts, élus et techniciens de la collectivité.

La gouvernance territoriale se définit par la capacité à faire appel aux ressources naturelles et humaines propres à chaque territoire pour concevoir un projet partagé. Pour répondre aux finalités du développement durable, il sera nécessaire de s'appuyer sur une connaissance fine des spécificités du territoire, d'en connaître les atouts et les faiblesses, de savoir localiser les potentiels et les problèmes, d'en analyser les savoirs et les convergences d'intérêt. C'est la condition d'une prise de responsabilité de chacun et de tous et d'un changement des comportements³⁸.

35 : BERARD L, HIRCZAK M., MARCHENAY P., MOLLARD A., 2006, « Complexité patrimoniale et territoire : le panier de biens en Bresse », Économies et Sociétés, vol. 28, n°5, pp. 633-647 IN :

36: Fabienne Leloup, « Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2010/4 (octobre), p. 687-705. DOI 10.3917/reru.104.0687.

37 : Idem.

38: Jean Paul Albertini , « les acteurs et leurs projets territoriaux de développement durable : éléments de démarche et pistes pour actions », ministre de l'écologie du développement durable et de l'énergie, Aout 2013 IN :www.developpement-durable.gouv.fr.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

Académiquement la démarche de tout projet territorial, s'appuie sur les étapes suivantes³⁹ :

2.1. Le diagnostic territorial.

Le diagnostic est appréhendé comme l'étape préalable et le fondement d'un processus d'action ; il vise à identifier les forces et les faiblesses d'un territoire en s'efforçant de mettre en perspective l'ensemble des ressources de ce territoire (enjeux). Dans ce nouveau contexte, la connaissance qualitative des besoins de la population, des acteurs socio-professionnels permettent aux porteurs de démarche territoriale de revendiquer un rôle d'impulsion auprès de l'ensemble des acteurs publics et privés, car bâtir une politique volontariste de reconstruction du tissu social et économique ne s'improvise pas.

2.2. La stratégie

Sur la base du diagnostic, la collectivité identifie les défis à relever et les atouts à valoriser puis définit les axes à investir pour y parvenir. Pour marquer son engagement, elle se fixe des objectifs clairs (et chiffrés si possible) respectant les capacités financières de des acteurs. Il est déterminant de préciser les moyens humains et financiers à mettre en œuvre pour les atteindre. Il est important de hiérarchiser ces objectifs, la démarche d'amélioration continue portant en elle une notion de progressivité. Expression d'une vision prospective du territoire, la stratégie de développement durable intègre à la fois court, moyen et long terme. En anticipant les transformations à venir, elle cherche à répondre à la fois aux attentes de ceux qui l'utilisent dès maintenant ou en feront usage demain.

2.3. Le programme d'actions

Pour chaque action, le programme précise : quels sont les objectifs et les résultats attendus ? Qui en est responsable ? Quels partenaires y sont associés ? Quel est le budget qui lui est dédié ? Quels en sont les échéances ?... Il est possible de distinguer des actions symboliques, des actions leviers ou d'accompagnement (du changement de culture, de mobilisation d'acteurs clés), des actions de transformation. Elles peuvent être portées par la collectivité uniquement, menées avec des partenaires....

2.4. L'évaluation

En dernier lieu viens l'évaluation, pièce maîtresse, qui participe à l'orientation et au pilotage du projet et à sa stratégie d'amélioration continue. Elle donne de la cohérence à la démarche. Elle en vérifie la progression et permet de se projeter dans l'avenir. Elle permet de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent leur projet.

39 : Jean Paul Albertini Aout 2013 op cité pp56-57.

3. Exemples sur les dynamiques territoriales

Dans ce qui suit nous allons présenter quelques exemples de DT, premièrement nous allons aborder l'économie circulaire à l'échelle internationale, plus précisément au niveau de l'Union Européenne, deuxièmement nous allons tenter de faire une synthèse des dynamiques émergente au niveau local (à l'échelle de la wilaya de Tizi-Ouzou).

3.1. Au niveau international : exemples de l'économie circulaire au niveau de l'Union Européenne

Le concept d'économie circulaire a été mis au point en réponse au souhait de voir émerger une croissance durable dans le contexte des pressions toujours plus fortes exercées par la production et la consommation sur les ressources et l'environnement de la planète. Pour l'instant, l'économie de l'Union Européen fonctionne surtout selon le modèle «extraire-fabriquer-jeter», un modèle linéaire dans lequel chaque produit arrive un jour en «*fin de vie*».

De précieux matériaux sont utilisés pour produire des aliments, construire des infrastructures et des habitations, fabriquer des biens de consommation et produire de l'énergie. Lorsque ces produits sont usés ou deviennent inutiles, ils sont éliminés sous la forme de déchets. L'augmentation de la population et son enrichissement entraînent cependant une demande toujours plus importante pour des ressources de plus en plus rares, avec pour conséquence la dégradation de l'environnement. Les métaux et les minéraux, les carburants fossiles, les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, ainsi que l'eau propre et les terres fertiles coûtent de plus en plus cher⁴⁰.

« Une économie circulaire maintient un équilibre entre le développement économique et la préservation des ressources car ses principes sont basés sur une moindre consommation de ressources »⁴¹

La transition vers une économie circulaire met l'accent sur la réutilisation, la réparation, la rénovation et le recyclage des matériaux et produits existants. Ce que nous considérons par le passé comme des «déchets» peut à présent être transformé en ressources.

Chaque année dans l'UE, près de 15 tonnes de matières par personne sont utilisées et chaque citoyen de l'Union génère en moyenne plus de 4,5 tonnes de déchets par an, dont près de la moitié est mise en décharge. L'économie linéaire, qui repose exclusivement sur

40 : ADEME, Économie circulaire : bénéfices socioéconomiques de l'éco-conception et de l'écologie industrielle, Stratégie et études, 10 octobre 2012 IN :AUREZ, V., LEVY, J-C., Économie circulaire, écologie et reconstruction industrielle ?, Paris, éd. CNCD, 2013.

41 :Idem

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

l'extraction des ressources, ne constitue plus une option viable⁴².

L'Europe a déjà préparé le terrain pour cette transition : une Europe efficace dans l'utilisation des ressources constitue une initiative phare d'Europe 2020, qui vise à coordonner les actions menées dans de nombreux domaines politiques afin de garantir une croissance durable et la création d'emplois via une meilleure utilisation des ressources⁴³.

A. Les sept piliers essentiels de l'économie circulaire

L'économie circulaire repose sur les principes⁴⁴ suivants :

a. L'éco- conception

C'est la solution « amont » la plus efficace car elle permet de prévoir l'optimisation de la ressource après utilisation. Elle permet une analyse sur l'ensemble du cycle de vie des produits et vise à les rendre recyclables ou régénérables, en travaillant notamment sur la recherche de gisements alternatifs de matière et la réduction d'impacts environnementaux.

b. Le recyclage, le réemploi et la réutilisation

La circularité dans l'utilisation de la matière et dans les usages permet d'optimiser la consommation de ressources naturelles ; cette circularité regroupe toutes les solutions à disposition des entreprises afin de réduire leur consommation de ressource (réutilisation, revente, réparation, recyclage etc.). C'est une démarche verticale fondée sur la régénération des produits en fin de vie et sur la mise en place de boucles de matières.

c. L'écologie industrielle et territoriale

Cette approche permet à l'entreprise d'accroître sa performance économique et de réduire son impact sur l'environnement sur un territoire donné, grâce à la mise en place de boucles de matière, d'eau ou d'énergie en synergies avec d'autres partenaires du même territoire. Dans ce modèle, les extrants d'un industriel deviennent les intrants pour ses partenaires sur le même site. L'écologie industrielle suit une logique horizontale : les acteurs industriels cherchent à développer entre eux des synergies et à intégrer les échanges de matières (premières, recyclées, co-produits) et d'énergie pour améliorer la performance économique de leurs modèles économiques.

d. L'économie de la fonctionnalité

Cette approche vise à substituer la vente de services à la vente de produits ; le vendeur,

42 : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/environment/introduction>

43 : http://ec.europa.eu/resource-efficient-europe/index_fr.htm

44 : http://ec.europa.eu/resource-efficient-europe/index_fr.htm

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

restant propriétaire du bien, est davantage concerné par l'optimisation de la consommation des ressources engendrées par sa fabrication.

B. Les défis de l'économie circulaire

Un nombre croissant de politiques et d'initiatives soutiennent cette transition vers l'économie circulaire. Des obstacles spécifiques de nature politique, sociale, économique et technologique continuent toutefois d'entraver une mise en œuvre et une adoption à plus grande échelle⁴⁵:

- Les entreprises ne disposent souvent pas des connaissances ou des capacités nécessaires pour adopter des solutions relevant de l'économie circulaire;
- Les systèmes, les infrastructures, les modèles d'entreprise et les technologies actuels peuvent confiner l'économie dans un modèle linéaire;
- Les investissements dans des mesures visant à améliorer l'efficacité et les modèles économiques innovants demeurent insuffisants, dans la mesure où ils sont considérés comme risqués et complexes;
- La demande en produits et services durables peut rester faible, en particulier lorsqu'ils nécessitent un changement de comportement;
- Les prix ne reflètent bien souvent pas le coût réel de la consommation de ressources et d'énergie pour la société;
- Les signaux politiques en faveur de la transition vers une économie circulaire ne sont pas suffisamment forts et cohérents ;

C. Opportunités de l'économie circulaire :

Des mesures telles qu'une meilleure éco-conception, la prévention et la réutilisation des déchets peuvent générer à l'échelle de l'UE des économies nettes pouvant atteindre 604 milliards d'euros pour les entreprises ou 8 % de leur chiffre d'affaires annuel, tout en permettant une réduction de 2 à 4 % des émissions annuelles de gaz à effet de serre. Au total, la mise en œuvre de mesures supplémentaires pour accroître la productivité des ressources de 30 % d'ici 2030 pourrait faire grimper le PIB de près de 1 %, tout en créant plus de 2 millions d'emplois de plus qu'un scénario de maintien du statu quo⁴⁶.

3.2. Exemple de dynamiques territoriales au niveau local (à Tizi-Ouzou) :

Ce point sera consacré à une synthèse sur les dynamiques territoriales réalisé au

⁴⁵ : http://ec.europa.eu/environment/enveco/resource_efficiency/pdf/RMC.pdf

⁴⁶ : http://ec.europa.eu/environment/enveco/resource_efficiency/pdf/RMC.pdf

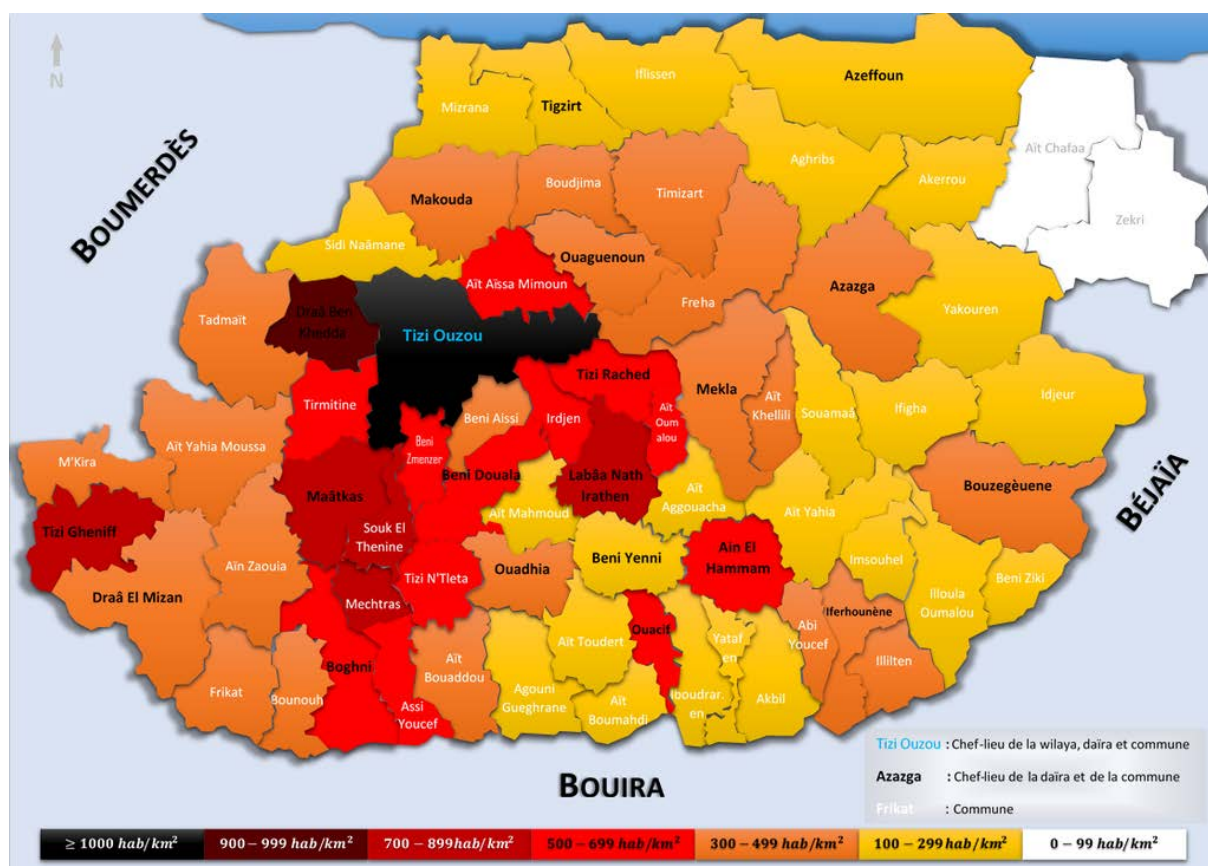
Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

niveau de la wilaya de T.O, d'abord nous allons présenter la zone d'étude puis nous allons enchaîner avec les dynamiques émergentes au sein des communes de la wilaya

3.2.1. Présentation de la zone d'étude (la wilaya de Tizi Ouzou)

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière, elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de Kilomètres à l'est d'Alger, la capitale. Cette une région est dominée par un relief montagneux qui est composé de 67 communes et 21 daïras. De par la variété de ses richesses naturelles, la wilaya de Tizi-Ouzou est considérée comme une des régions les plus touristiques du pays. Elle renferme un potentiel naturel alternant entre un tourisme culturel, balnéaire (région côtière) et climatique (région de montagne) auquel il faut ajouter une richesse artisanale. La wilaya dispose d'un riche patrimoine archéologique.

Carte qui représente le découpage administratif par commune



Source : PAW de la wilaya de T.O.

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

Les résultats de l'action de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont mitigés au regard des besoins et des attentes, en particulier en matière d'emploi et de satisfaction d'un certain nombre de besoins de base (logement, alimentation en eau).

Le secteur public économique, moteur du développement économique et social jusqu'aux années 1980, est dans une phase difficile de restructuration industrielle⁴⁷.

Le secteur privé quant à lui, malgré ces potentialités importantes et son dynamisme, n'a pas encore pris le relais, en raison de sa taille qui ne lui permet pas de peser sur l'économie de la wilaya⁴⁸, mais surtout en raison des contraintes qui continuent à freiner l'investissement et la création de richesses.

À titre d'exemples de dynamiques territoriales à l'échelle nationale nous pouvons citer⁴⁹ :

- Premièrement, l'émergence de nouveaux acteurs publics, qui soutient et encourage tout projet, qui s'inscrit dans le cadre du développement local, tel que la CNAC qui intervient dans la création d'entreprises par les demandeurs d'emplois, puis il y a le dispositif ANSEJ qui intervient dans la création des PME, de plus, il faut aussi citer les structures déconcentrées de l'État (à l'exemple de la direction de l'emploi et de la direction de la pme), sans oublier l'apparition d'une structure de suivi des projets au niveau du secteur agricole soutenus par le FNDRA.

À travers l'initiative du développement local un nombre important d'associations sont apparues afin d'appuyer toute action qui s'inscrit dans le cadre du DL. Ces associations sont de deux types ; associations villageoises à caractère social qui se chargent des problèmes des villageois (aménagement des routes, des places publiques, formation) et associations professionnelles qui ont pour rôle principale, l'amorce des DT.

- Deuxièmement, l'émergence des dynamiques entrepreneuriales importantes, à titre d'exemple on peut citer trois dynamiques⁵⁰ :

A. Dans la région de Draa-El-Mizan, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, un processus de développement par essaimage est en train de se mettre en place à partir d'une entreprise publique de production d'articles scolaires en plastique ; des cadres ont créé, seuls ou en association avec des capitaux privés, une dizaine d'unités de

⁴⁷Mohand Ouamar OUSSALEM, 2007, « le développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou : potentialités, contraintes et perspectives » ; Revue campus N°05, UMMTO .

⁴⁸Mohand Ouamar OUSSALEM, 2007, op cité p 08.

⁴⁹ ibidem p06

⁵⁰ :Mohand Ouamar OUSSALEM, 2007, op cité p8

Chapitre II : Les dynamiques territoriales entre concepts et mise en œuvre

fabrication, valorisant ainsi les compétences et les apprentissages accumulés dans le secteur public. L'expérience est certes encore fragile, en raison de la concurrence des produits d'importation, mais elle renseigne sur une tendance positive.

B. Dans la région de Souk-El Tenine, au Sud de Tizi-Ouzou, une centaine de micro-entreprises ont été créés par de jeunes promoteurs, dans la confection, à partir de processus d'imitation ou d'essaimage, en grande partie sans le recours aux différents dispositifs de soutien.

C. Dans la région de Frikat, au Sud de la wilaya, un réseau de petites entreprises s'est développé dans la fabrication de couscous, souvent dans le cadre d'entreprises familiales ou de coopératives.

Conclusion

Le développement local est vu comme une repense efficace à la crise des années 70. C'est la recherche d'un équilibre global par la satisfaction des besoins locaux par le biais de l'autosuffisance. Le développement local est un processus qui donne l'occasion aux citoyens pour participer à l'initiation des projets de développement dans le but d'améliorer la qualité de leur niveau de vie. C'est une démarche qui nécessite l'intégration des composantes : économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales.

Pour la wilaya de Tizi-Ouzou, malgré les potentialités que recèle cette dernière, elle essaye de faire face à plusieurs contraintes : problèmes liés au manque d'informations sur les ressources exploitées, absence de coordination entre les différents acteurs qu'ils soient à caractère public ou privé, manque de convergence entre les projets et les stratégies liées à leur réalisation, problème du foncier concernant l'implantation des entreprises, problème de financement, etc.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction :

Pendant longtemps, l'environnement représentait une contrainte majeure pour l'Algérie, vu que le développement économique et social s'est réalisé dans un cadre qui manquait de politiques suffisamment claires et d'institutions suffisamment fortes pour suivre et protéger l'environnement. Mais à partir des années 2000, l'Algérie s'est lancée dans la mise en place d'un dispositif de protection de l'environnement.

Avec le changement remarquable des habitudes de consommation, nous devons faire face à une augmentation très importante des quantités de différents types de déchets, à l'exemple des déchets solides urbains, déchets municipaux, déchets industrielsLa prolifération de ces derniers, engendre des quantités énormes qui finissent parfois au bord des routes, dans les oueds et pire encore dans des décharges sauvages ainsi la santé publique.

En effet, l'amorce de la prise de conscience de la problématique de l'environnement s'est concrétisée de diverses manières aux différents échelons de l'organisation sociale et administrative.

Pour mettre en pratique les DT, nous avons choisis comme zone d'étude la wilaya de Tizi-Ouzou et plus particulièrement les villages qui connaissent des initiatives socio-économiques qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable d'où l'idée des DT, qui s'appuient sur l'analyse des actions concrétisées dans le cadre du DD et du concours du V.P.P, c'est l'objet de ce dernier chapitre.

Nous allons toucher aussi aux contraintes qui freinent le développement de la filière et les solutions apportées par les organismes concernés tel que la Direction de l'environnement.

La deuxième section sera consacrée à la présentation de l'échantillon d'étude, puis nous allons présenter et interpréter les résultats de notre enquête que nous avons effectuée au sein des villages primés et non primés qui ont participé au concours du village le plus propre de T.O.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

Section 01 : le développement durable en Algérie : État des lieux

L'environnement en Algérie a connu une forte dégradation, vu l'augmentation incroyable des quantités des déchets produites par chaque ménage, par chaque commune, voir par wilaya. Les villes ainsi que les campagnes algériennes font face à une dégradation sans précédent de leurs milieux naturels. Face à cette situation, la problématique des déchets se pose de plus en plus avec acuité (Chenane.A 2015).

Malgré les progrès réalisés dans le traitement des déchets, le phénomène Nimby (le refus des populations d'accueillir dans leur voisinage de nouvelles installations de traitement) tend à s'amplifier. L'élimination devient de plus en plus difficile et de plus en plus coûteuse. Dès lors, un regain d'intérêt s'est manifesté en faveur de la récupération et du recyclage, ainsi que de la réduction à la source.¹

L'état de l'environnement actuel en Algérie est marqué par cinq facteurs:²

- Le problème de la salubrité publique,
- L'insuffisance des moyens humains et matériels,
- La saturation des décharges,
- L'augmentation des coûts d'élimination,
- L'augmentation de la production totale et le ratio par habitant.

À ce propos, l'Algérie a fixé des objectifs à l'horizon 2020 dans le domaine de l'aménagement du territoire dans lequel elle intègre le concept du développement durable.³

1. Les principes fondamentaux d'une gestion durable des déchets

A. Cadre législatif : Loi n°01-19 du 12/12/2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, définit les principes de base qui conduisent à une gestion intégrée des déchets, de leur génération à leur élimination;

- **Loi n°03-10 du 19/07/2003** relative à la protection de l'environnement et au développement

¹ : Gérard Bertolini, 2015, « économie des déchets, des préoccupations croissantes de nouvelles règles de nouveaux marchés », édition Techniq ; a paris .

² : Brahim Djemaci. La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité. Environnemental Sciences. Université de Rouen, 2012.

³ : Brahim DJEMACI & Malika AHMED ZAÏD – CHERTOUK, 2011, La gestion intégrée des déchets solides en Algérie. Contraintes et limites de sa mise en œuvre, édition : CIRIECIN: <http://www.CRIRC.ULG.ac.BE>.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

durable, consacre les principes généraux d'une gestion écologique rationnelle;

- **Loi n°04-20 du 25/12/2004** relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, définit clairement les responsabilités de chacun des acteurs impliqués dans le domaine de la prévention au niveau des zones et des pôles industriels.

B. Cadre institutionnel

- **Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE)** à travers ses différents instruments en particulier, **l'Agence nationale des déchets (AND), le Conservatoire national des formations en environnement (CNFE) et les directions de l'environnement de Wilayas**, qui sont au nombre de 48 ;
- **Ministère de l'intérieur et des collectivités locales (MICL)**, sous la forme d'appuis financiers aux municipalités.

2. Définition des concepts

.2.1. Les déchets

Dans le langage courant, le terme « déchets » désigne une ordure, une immondice, une chute, un coupeau et tout autre résidu rejeté parce qu'il n'est plus consommable ou utilisable et donc n'a plus de valeur. (Chenane.A 2015)

Autrement dit le terme déchets traduit l'idée de se débarrasser d'un produit dont une personne physique ou morale dispose, qui n'est pas utile, dont elle veut s'en débarrasser et le transférer vers un exutoire, dont elle préfère ne pas assumer la responsabilité et qu'elle souhaite oublier.⁴

.2.2. Les différents types de déchets

Les trois grandes catégories des déchets sont les suivantes :⁵

- Les déchets ménagers et assimilés.
- Les déchets spéciaux (industriels, agricoles, soins, services,...)
- Les déchets inertes.

⁴ : Alain Damien, 2009, « guide du traitement des déchets », édition Dunod, paris.

⁵ : Sylvie Lupton, 2011, « économie des déchets, une approche institutionnaliste », édition : ouvertures économiques, paris.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

.2.2.1. Les déchets ménagers et assimilés

Les déchets municipaux qui sont généralement considérés comme l'ensemble des déchets des collectivités et des ménages, les déchets des collectivités sont les déchets des voiries, déchets de marchés, les boues de stations d'épuration urbaine et les déchets verts⁶. Quant aux déchets des ménages (ou déchets ménagers), ils sont constitués des ordures ménagères, des encombrants (meubles, literie, gravats ferraille) et des déchets verts (provenant par exemple des jardins des particuliers).

Parmi les déchets solides générés en Algérie, les déchets ménagers et assimilés (DMA) représentent la fraction la plus importante. La maîtrise de leur composition est donc nécessaire pour évaluer au préalable leur potentiel risque pour le milieu récepteur et le choix du mode de traitement le plus optimal.

2.2.2. Les déchets spéciaux (déchets industriels)

Englobent tous les déchets générés par les entreprises. Ils sont composés de déchets dangereux et des déchets non dangereux (qui sont soit collectés avec les ordures ménagères, soit à travers un système de collecte privé).

2.2.3. Déchets inertes

Ce sont notamment, les déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique lors de leur mise en décharge. Ces déchets proviennent de l'exploitation des mines, des carrières, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation. Ils ne sont pas contaminés par des substances dangereuses ou autres éléments générateurs de nuisances, susceptibles de nuire à la santé et à l'environnement. Après avoir donné un aperçu sur les définitions des différents types des déchets en Algérie.

La gestion des déchets consiste en toute opération relative à la collecte, au tri, au transport, au stockage, à la valorisation et à l'élimination des déchets, y compris le contrôle de ces opérations. À partir de cette définition, plusieurs opérations se distinguent dans le mode de gestion des déchets existant en Algérie:⁷

⁶ : Idem, A.Damien, 2009, op cité, page 55.

⁷ : Brahim Djemaci. La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et éléments d'efficacité. Environnemental Sciences. Université de Rouen, 2012

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

- ✓ **La collecte des déchets** est l'opération de ramassage et/ou le regroupement des déchets en vue de les transférer vers un lieu de traitement.
- ✓ **Le tri des déchets** est la séparation des déchets selon leur nature en vue de leur traitement, par exemple le papier, plastique...
- ✓ **La valorisation des déchets** est la réutilisation, le recyclage ou le compostage des déchets. Le recyclage consiste à valoriser des produits usés ou des déchets. Le compostage est un processus biologique dans lequel les déchets organiques sont transformés par les microorganismes du sol en un produit stable et hygiénique appelé compost.
- ✓ **L'élimination des déchets** comprend les opérations de traitement thermique, physico-chimique et biologique, de mise en décharge, d'enfouissement, d'immersion et de stockage des déchets, ainsi que toutes les autres opérations ne débouchant pas sur une possibilité de valorisation ou autre utilisation du déchet. (Immersion des déchets : tout rejet de déchets dans le milieu aquatique. Enfouissement des déchets : tout stockage des déchets en sous-sol. L'incinération est un processus d'oxydation de la partie combustible du déchet dans une unité adaptée aux caractéristiques variables des déchets). Ce processus permet une forte réduction de volume des déchets à éliminer (déchets concernés : hydrocarbures, huiles, peintures, déchets d'usinage...). Les déchets issus de l'incinération (cendres, mâchefer) sont ensuite éliminés en centre d'enfouissement technique.
- ✓ **L'enfouissement technique** : les déchets spéciaux ultimes sont ceux qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par l'extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère dangereux et polluant. Les déchets admis en centre d'enfouissement technique (CET) sont des déchets essentiellement solides, minéraux avec un potentiel polluant constitué de métaux lourds peu mobilisables. Ils sont très peu réactifs, très peu évolutifs, et très peu solubles.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

3. Quelques éléments d'appréciation de la gestion des déchets ménagers en Algérie : Problématique des décharges publiques.

La rapidité avec laquelle la densité de la population a augmenté ainsi que le changement des habitudes de consommation, produisent une augmentation permanente des déchets solides en quantité et en qualité. La forte urbanisation, le gaspillage par abandon, l'introduction sur le marché de nouveaux produits non biodégradables tels que les plastiques ainsi le faible taux de récupération en sont les principales causes (CHENANE AREZKI, 2007).

La stratégie de collecte des déchets enregistre un manque flagrant en ce qui concerne les moyens de ramassage et de transport des déchets surtout dans les milieux urbains, par conséquent les quantités de déchets rejetés augmentent chaque jour, les moyens de collectes humains et matériels demeurent insuffisants.

Ajouté à cela la quasi inexistence des campagnes de sensibilisation des citoyens en matière de production et d'élimination des déchets. Il semble que la politique environnementale actuelle peine à développer une véritable culture environnementale, la réglementation et son application sont inefficaces. Face à ces insuffisances, l'environnement urbain et rural continue à se dégrader tous les jours (Chenane Arezki, 2015).

D'après l'enquête réalisée par le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, **2100** décharges sauvages ont été signalées sur le territoire national, dont **360** se situent au niveau de **40** grandes villes du pays, occupant une superficie de **22000** hectares. (Chenane Arezki, 2015).

4. Recyclage des déchets ménagers et assimilés, une pratique qui peine à s'installer en Algérie.

Les Algériens jettent chaque année 11 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA). Seulement 10% de cette énorme quantité est recyclé.

La responsable de la communication de l'Agence nationale des déchets (AND, 2015), a indiqué, dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement, que la culture du recyclage peine à trouver un ancrage dans la société algérienne, faisant que les chiffres relatifs à cette pratique sont insignifiants. Pourtant, les Algériens produisent énormément de déchets ménagers et assimilés, 0,8 kg/jour/habitant dans les zones urbaines et 0,65 kg/jour/habitant dans les zones

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

rurales.

Selon l'AND il faut noter que les causes de ce retard notable en termes de recyclage ont été mises en exergue dans une étude publiée en 2015, par des experts coréens. L'équipe d'experts ayant mené cette étude dans les wilayas de Blida et de Bordj Bou Arreridj a relevé un manque de l'ancrage culturel de cette pratique, un faible taux de collecte avec l'insuffisance des bacs, l'irrégularité des fréquences de collecte et le manque ou la vétusté des moyens de collecte d'après l'Agence Nationale des déchets.

5. Les initiatives territoriales, l'exemple de l'environnement au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

La forte densité et la répartition de la population de la Wilaya, l'escarpement du relief et l'exiguïté de son territoire s'est traduit par une problématique environnementale qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Face à cette situation les quantités de déchets produites augmentent tous les jours pour atteindre 0,7 kg/habitant /jour avec une population totale de 1 300 000 habitants, ceci donne une quantité journalière de déchets avoisinant 910 tonnes (CHENANE AREZKI ,2015)

Face à l'opposition des citoyens, chaque village se voit incapable de dégager un terrain pour la localisation d'une décharge contrôlée, cependant il y a lieu de signaler 50 décharges dont 29 sont de type communal, 05 sont de type intercommunal et concernant les décharges sauvages, on a recensé 15 décharge (direction de l'environnement de la wilaya de T.O).

Face à la dégradation de l'environnement, la wilaya de Tizi-Ouzou tente de trouver la solution adéquate à ce phénomène surtout par rapport aux décharges sauvages dont le nombre ne cesse d'augmenter. En effet, il ne suffit pas d'évacuer et de transporter les déchets mais il faudra aussi penser à leur élimination définitive, d'où la nécessité d'implantation de décharges contrôlées.

C'est pourquoi la direction de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou a opté pour une démarche d'amélioration des centres d'enfouissement existants, face à l'opposition des citoyens qui refusent l'implantation de nouveaux CET. Dans ce cas, quelles sont les conditions d'amélioration de ces derniers ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de la Gestion intégrée des Déchets Ménagers Municipaux (PROGDEM), la Wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

important programme en matière de traitement des déchets ménagers.

➤ Le volet de l'environnement traite plusieurs activités à savoir:⁸

- Élaboration des schémas directeurs de gestion de déchets ménagers en collaboration avec les membres des APC
- Réalisation des installations de traitement des déchets ménagers
- Mise en œuvre de l'opération d'envergure nationale
- Accompagner et encourager l'investissement dans la récupération et la valorisation des déchets
- Éradication des décharges sauvages.

5.1. Amélioration des conditions de fonctionnement des CET de Tizi-Ouzou

Actuellement (03) trois CET opérationnels (Oued Falli, Ouacif et Draa El Mizan) sont mis en exploitation et géré par l'EPIC de wilaya de gestion des CET, le nombre d'employés recrutés pour le fonctionnement de l'EPIC est de **59** dont **09** cadres, **17** agents de maîtrise et **33** agents d'exécution.⁹

Afin d'améliorer les conditions de fonctionnement de ces centres d'enfouissement, la direction de l'environnement a suivi les étapes suivantes :

- Installation de nouveaux casiers pour les CET, ces casiers durent plus longtemps et permettent de rattacher plus de commune qu'auparavant.
- la réhabilitation des décharges contrôlées à l'exemple de la décharge contrôlée de Beni Douala.

Dans ce qui suit, voici quelques statistiques concernant la quantité de déchets gérée par les trois

CET : Oued falli, Draa el Mizane et Ouacif :

=>Les CET d'Oued Falli, Draa-El-Mizan et Ouacif traitent actuellement **261,22** tonnes/jour de déchets repartis annuellement comme suit :

⁸ : Direction de l'environnement de la wilaya de T.O.

⁹ : Idem

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

TABLEAU N°1 : Quantité de déchets géré par les trois CET : Oued falli , Draa el Mizane et Ouacif :

Années	CET OUED –FALLI Quantités des déchets en tonnes	CET DRAA-EL-MIZAN Quantités des déchets en tonnes	CET OUACIF Quantités des déchets en tonnes
2009	19 217,8	1,88	1 160,5
2010	34 643,21	9256	6 016,5
2011	43 154,78	8 488,34	4 521,22
2012	54 077,78	8 311,08	6 867,69
2013	72 478,15	10 959,4	8 861,46
2014	76 594,25	11 874,59	6 877,99
2015	96 088,75	12 791,30	6 371,48
TOTAL	396 254,72	61682.59	40676,84

Source : statistiques direction de l’environnement wilaya de Tizi Ouzou 2014.

Malgré que la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré un retard énorme en matière de gestion des déchets, à travers la sensibilisation et les programmes d’action suivis parla direction de l’environnement, la wilaya de Tizi-Ouzou adopte de nouvelles stratégies pour la gestion de ces déchets et cela à travers l’installation des centres de tri dans les villages, la récupération et le recyclage du (plastique, carton, vers, métaux...) le compostage des déchets organiques , cette initiative touche principalement toutes les communes de la wilaya de T.O et plus particulièrement les villages qui ont participé au concours du village le plus propre de la wilaya, ce point fera l’objet de notre travail de recherche qui sera traité dans la section suivante.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

Section 02 : les dynamiques territoriales au sein des villages les plus propres

Dans cette section, nous présenterons l'enquête que nous avons effectuée auprès des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou, enquête menée auprès des villages qui ont participé au concours du village le plus propre à savoir : Boumessaoud, Tazrot, Aourir Ouzemour ; Ouardja, Timizart, Bouaoune, Adrar, Ait Izid, Iguersafene, Souamaa à travers le questionnaire que nous avons renseignés auprès des comités de ces villages.

Tout d'abord nous allons présenter l'échantillon d'études, puis nous allons continuer avec la présentation du questionnaire et enfin nous allons enchaîner avec l'analyse et l'interprétation des résultats.

1. Présentation de l'échantillon

Pour apporter une réponse précise à notre questionnaire, nous avons choisi de mener une enquête par questionnaire adressé à un échantillon représentatif des collectivités de la wilaya de T.O, à savoir dix villages regroupés dans des communes différentes, qui se caractérisent par de fortes densités de peuplement, des reliefs variés souvent accidentés de type montagneux.

Nous avons effectué notre enquête auprès de 08 communes à savoir : (Imssouhal, Akbil, Abi Youcef, Idjeur, Timizart, souk el tienne, Aghrib, Souamaa) dont nous avons pris un échantillon de 10 villages à savoir (Boumessaoud, Aourir ouzemour, Tazrot, Ouardja, Bouaoune, Iguersafene, Timizart, Ait izid, Adrar Ait kdiaa, Souamaa), dans chaque village nous avons interviewé une dizaine de personnes.

1.1. Cadre méthodologique

1.1.1. Objectifs

Étudier les différentes dynamiques territoriales émergentes au sein des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou dans le cadre du développement durable et leurs finalités.

1.1.2. Outil

Un questionnaire avec des questions ouvertes et des questions fermées.

Mode d'administration : entretien face à face, nous nous sommes déplacés nous mêmes dans la majorité des communes pour remettre le questionnaire directement aux personnes en leur expliquant la démarche et leur facilitant la compréhension de la problématique.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

1.1. 3. Population cible

Les acteurs du développement local en particulier, les élus, les représentants des villages, membres d'associations, chefs de services, citoyens du village et autres. Dix villages visités

2. Présentation du questionnaire

L'élaboration et le traitement des questionnaires sont faits par l'analyse établie par le tableau des données croisées dynamiques à l'aide d'un logiciel de traitement des données (Excel)... Les questionnaires comportent différentes questions :

- Questions fermés à réponse unique ;
- Questions fermées à choix multiples ;
- Questions ouvertes.

2.1. Questionnaire

Le questionnaire est composé de 31 questions, réparties en quatre volets.

2.1.1. Identification : ce volet sert à identifier toute personne interrogée (âge, sexe, niveau d'instruction, statut).

2.1.2. Le développement durable : on a choisi ce concept car il est directement lié à toutes les actions réalisées dans le cadre du village le plus propre.

2.1.3. Le concours du village le plus propre : ce volet est réservé aux critères de classement arrêtés du village le plus propre à savoir les améliorations apportées pour le village, la gestion des déchets, classement...etc.

2.1.4. Les limite du concours du village le plus propre : enfin ce dernier volet sera consacré aux insuffisances signalées au niveau des réalisations enregistrées dans chaque village.

3. Résultat de l'enquête :

Ce point sera consacré aux résultats obtenus, ces résultats sont représentés sous forme de tableau et de schéma qui reflète chaque critère par rapport à tous les villages visités.

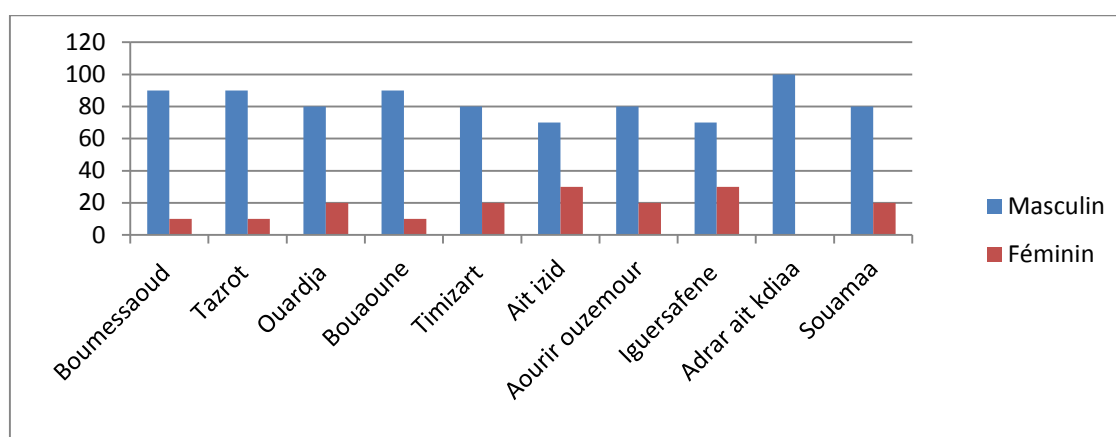
Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

01 : identification de l'échantillon d'étude

1.1.répartition de l'échantillon selon le sexe

Figure N°01 : répartition de l'échantillon selon le sexe



Source : conçu à partir des données de la question N°01.

Interprétation du graphe :

Une grande partie des personnes interrogées sont du sexe masculin avec un taux de 100% pour le village Adrar, 90 % pour (Boumessaoud, Tazrot et Bouaoune), entre 70 et 80 pour le reste des villages visités. Pour les femmes, elles représentent : 30% des effectifs pour le village d'Ait Izid et de 20% pour les villages (Ouardja, Timizart, Aourir ouzemour, Souama) et de 10% pour les villages (Boumessaoud, Tazrot, Bouaoune), cela peut être expliqué par la faible participation des femmes aux métiers comme (comité de village, associations culturelle, environnemental, sportive...etc. d'une part.

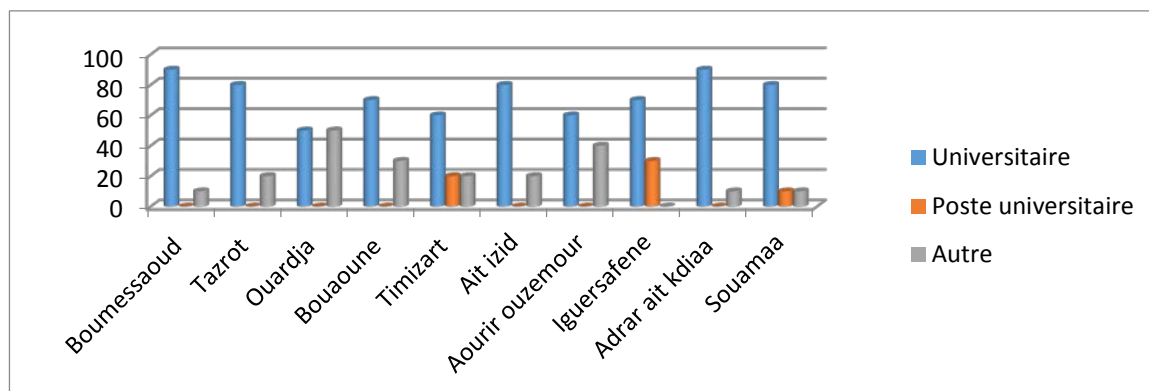
D'autre part, les femmes jouent un rôle important dans la gestion des déchets dans la plupart des villages, car selon les femmes interrogées dans chaque village, c'est elles qui s'occupent de la récupération et du tri des déchets, du nettoyage et de la propreté des lieux dans la plus part des villages et en fin l'entretien des espaces verts.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

1.2.Répartition de l'échantillon d'étude selon le niveau d'instruction

Figure N°2 : répartition de l'échantillon d'étude selon le niveau d'instruction



Interprétation du graphe :

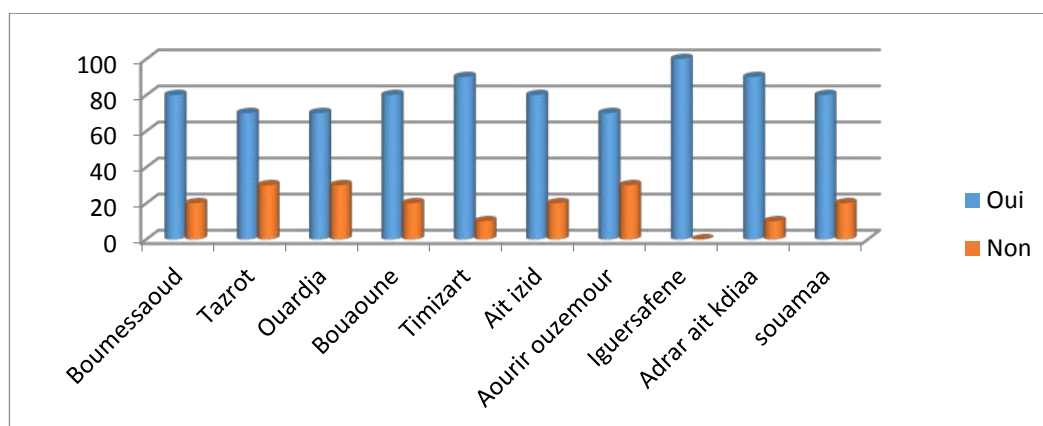
D'après notre enquête, la plupart des personnes qui ont répondu à notre questionnaire, sont des universitaires, car la problématique environnementale est un sujet d'actualité qui revient à chaque fois dans les débats et les conférences, que ce soit au niveau national et international sans oublier le rôle de l'université qui s'intéresse à de problématiques aussi importantes que : la dégradation de l'environnement, les énergies renouvelables...etc.

2 : le concours du V.P.P et le concept du développement durable

2.1.Le développement durable

2.1.1. répartition de l'échantillon par rapport à l'initiation au concept du développement durable

Figure n°3 : répartition de l'échantillon par rapport à l'initiation au concept du développement durable



Source : conçus à partir de la question N°03

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

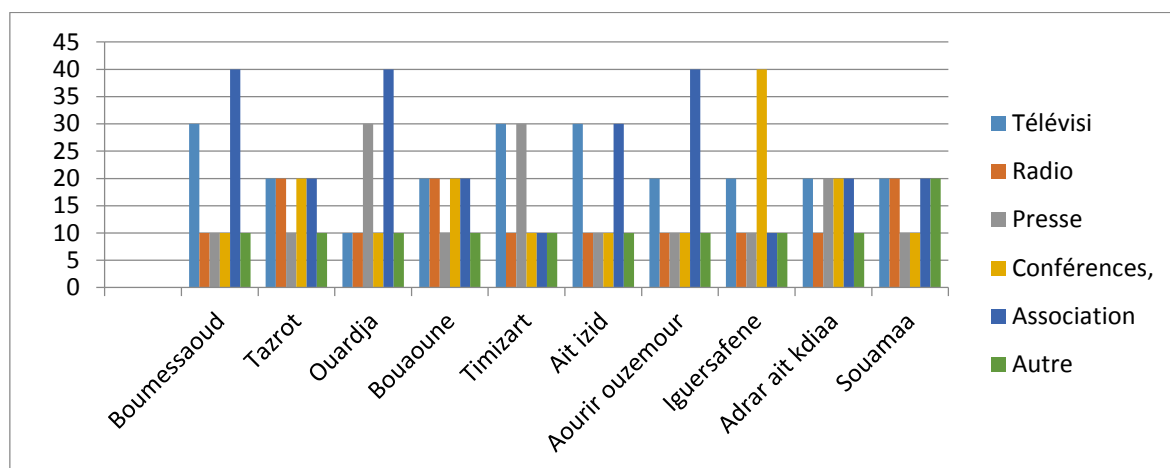
Interprétation du graphe :

D'après les résultats de notre recherche, le développement durable existe déjà pour certains villages surtout pour ceux qui ont des associations environnementales car elles jouent un rôle très important dans la sensibilisation des citoyens, comme le montre les taux enregistrés des réponses positives avec un taux de 100% pour Iguersafene, suivie des villages (Timizart, Adrar) avec un taux de 90%. Ensuite, nous avons enregistré un taux de 80 % pour les villages (Boumessaoud, Bouaoune, Ait izid, souamaa), suivis des villages (Tazrot, Ouardja, Aourir ouzemour) avec un taux de 70%.

En ce qui concerne les personnes qui ignorent le concept du développement durable nous avons enregistré les taux suivants : 30% pour les villages (Tazrot, Ouardja, Aourir ouzemour) et un taux de 20 % pour les villages (Boumessaoud, Bouaoune, Ait izid, Souamaa) et enfin un taux de 10% pour les villages (Timizart, Adrar)

2.1.2. répartition de l'échantillon selon les supports qui ont eu l'occasion d'évoquer le développement durable

Figure n°4 : répartition de l'échantillon selon les supports qui ont eu l'occasion d'évoquer le développement durable



Source : conçus à partir de la question N°4

Interprétation du graphe :

D'après les résultats de notre enquête nous avons constaté que la plupart des villageois ont eu l'occasion d'évoquer le concept du développement durable la plupart du temps soit : dans des émissions à la T.V ou à la radio afin de parler sur les réalisations de chaque village,

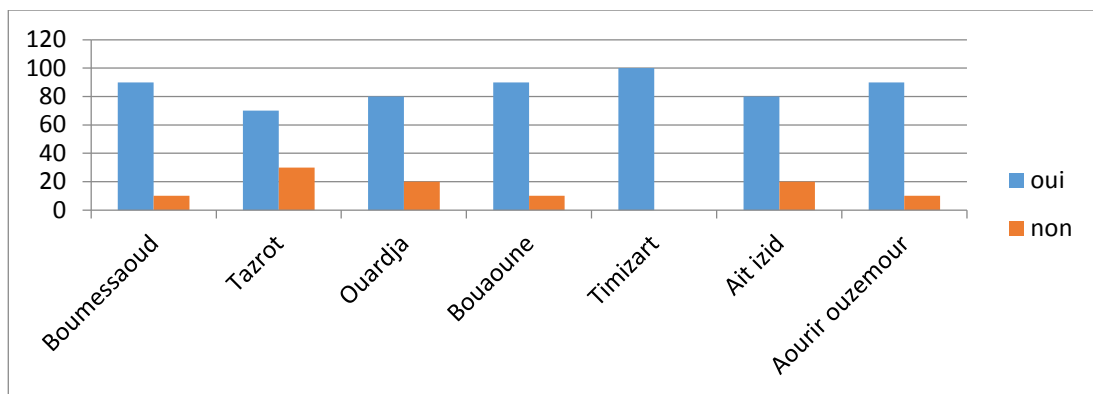
Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

mais avec l'enrichissement du mouvement associatifs a travers la création d'un certain nombre d'association au sein de chaque village, facilite la sensibilisation de la population, car chaque comite de village s'en charge de transmettre son programme d'action a la population et faire en sort qu'il soit compris et respecté par toute la population, afin de préservé la propreté des lieux dans le village. En fin les gens s'adresse rarement a la presse, car souvent ils utilisent ce média soit pour célébré un événement qui aura lieu dans le village, soit pour signalé des problèmes dont souffre le village

2.1.3. Répartition de l'échantillon selon la participation aux actions du développement Durable

Figure N°5: Répartition de l'échantillon selon la participation aux actions du développement Durable



Source : conçus à partir de la question N°5

Interprétation du graphe :

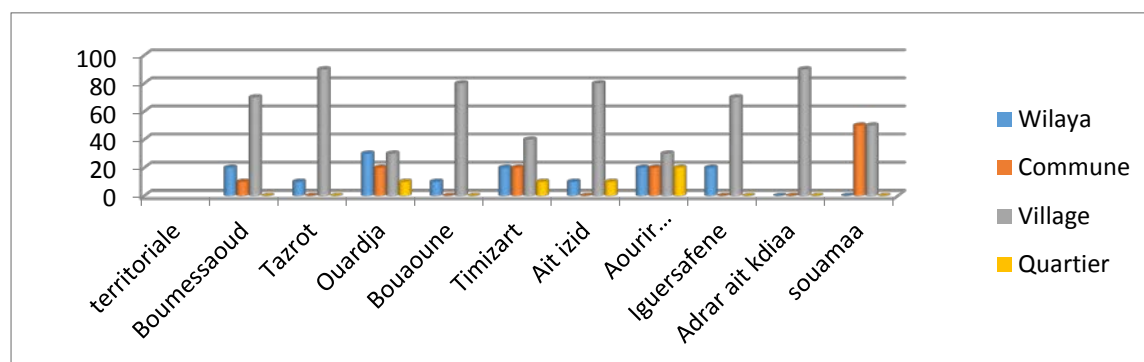
Nous avons constaté à travers les résultats de notre enquête que toutes les actions menées dans les villages participants s'inscrivent dans le cadre du développement durable vu que toutes les activités menées dans ces villages sont liées à la protection de l'environnement avec un taux de 100% pour les actions menées dans le village de Timizart, suivi par les villages (Bouaoune. Aourir ouzemour. Adrar,), avec un taux de 80% pour les activités des villages (Ait izid, Souamaa, Ouardja) , suivis du village Tazrot avec un taux de 70% .

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

2.1.4. représentation de l'échantillon d'études selon les échelles territoriales

Figure N°6 : représentation de l'échantillon d'études selon les échelles territoriales



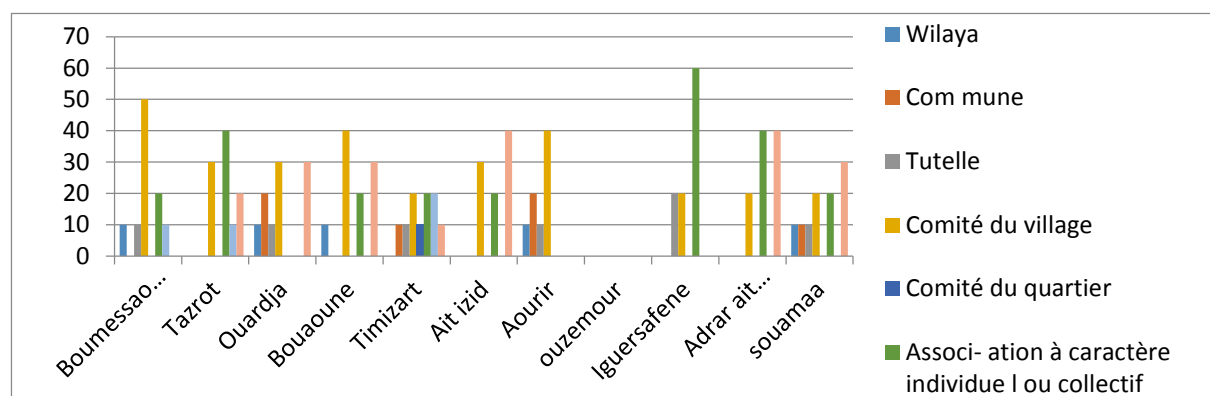
Source : conçu à partir des données de la question N°06

Interprétation du graphe :

Nous avons constaté d'après notre enquête que les activités menées dans le cadre du concours du village le plus propre de la wilaya sont réalisées majoritairement au sein des villages avec un taux de 90% pour les villages tazrot et adrar et de 80% pour les villages ait izid et bouaoune et d'un taux de 70 % pour boumessaoud et Iguersafene puis il y a des actions qui s'inscrivent à l'échelle de la commune et de la Wilaya rarement à l'échelle du quartier.

2.1.5. l'institution ou les groupes de personnes qui ont initié cette action ou ces actions

Figure N°7 : l'institution ou les groupes de personnes qui ont initié cette action ou ces actions



Source : conçu à partir des données de la question N°07

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

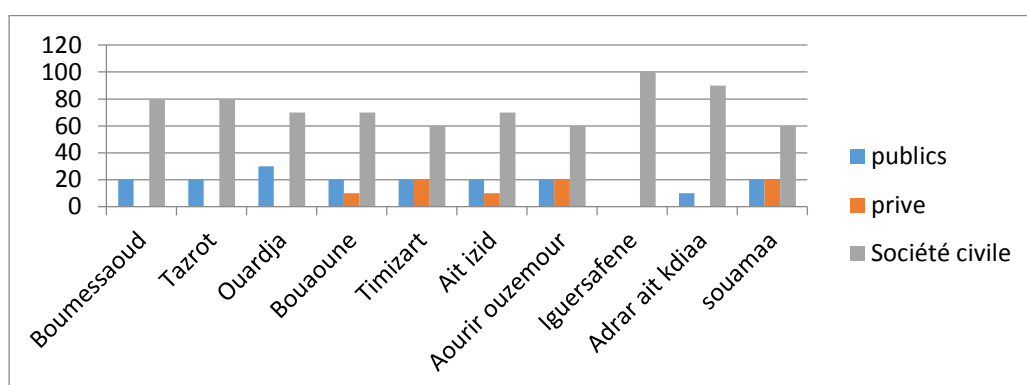
Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

Interprétation du graphe :

Dans la plupart des village, nous avons remarqué que toutes les actions réalisées sont initiées tout d'abord par la wilaya puisque c'est l'organisme qui a créé ce concours suivi des comités des village qui est considérée dans la plupart des villages comme le premier acteur qui organise et planifie ces actions à côté des associations qui sont très motivé dans certain village tel que Iguersafene, Timizart et Tazrout mais qui non pas encore de statuts dans d'autre village a l'exemple du villages de Bouaoune sans oublier le rôle très important des volontariats car c à travers cette actions que la plupart des travaux sont réalisés dans tous les villages.

2.1.6. Les acteurs qui ont participé à cette action ou à ces actions

Figure N°8 : Les acteurs qui ont participé à cette action ou à ces actions



Source : conçu à partir des données de la question N°08

Interprétation du graphe :

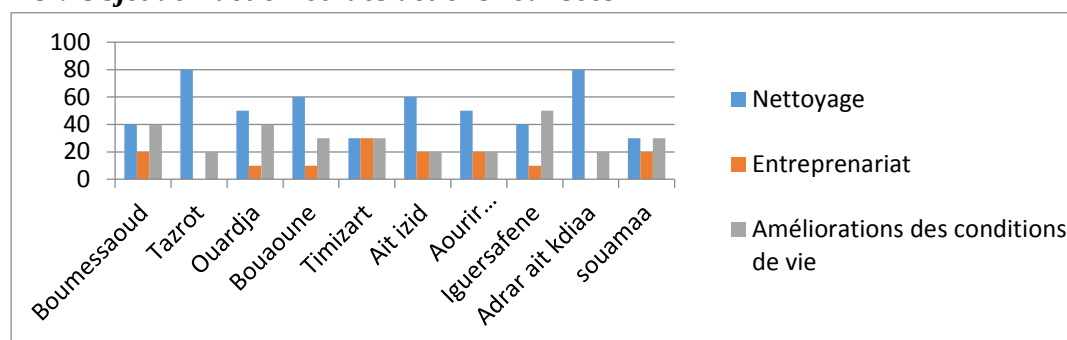
Pour les acteurs qui ont participé aces actions ; nous avons remarqué que la plupart des villages tous les actions inscrites dans le cadre du village le plus propre sont réalisés majoritairement par la société civile sans oublié les aides fournis par l'état pour encourager cette initiative et pour ce qui est des acteurs privés nous avons constaté la participation de quelque entreprise crée dans le cadre du développement durable pour la réalisation de ces actions telle qui travaillent en collaboration avec des comités des villages et des associations a l'exemple de l'association « AZETA » du village TIMIZART qui travaille avec des entreprises privé qui recycle le verre et le plastique et autre .

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

2.1.7. Objet de l'action ou des actions réalisées

Figure N° 9 : Objet de l'action ou des actions réalisées



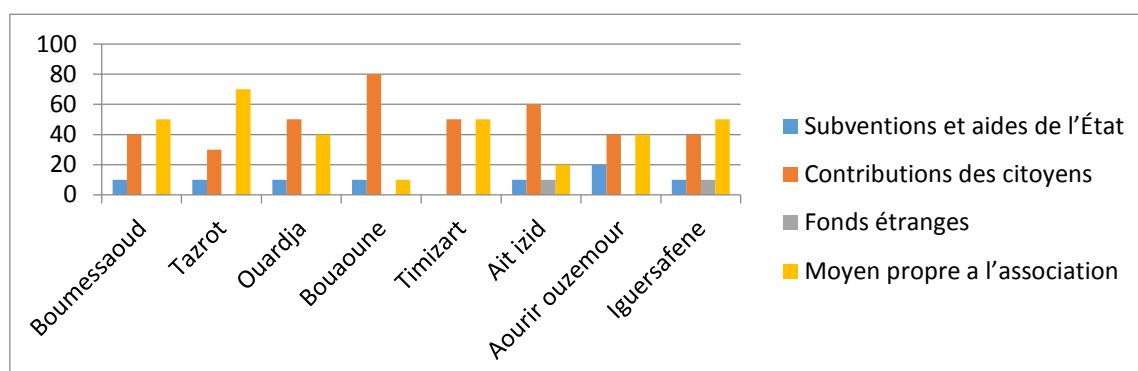
Source : conçu à partir de la question N° 9

Interprétation du graphe :

D'après notre enquête sur le terrain, nous avons constaté que toutes les actions menées, sont inscrites dans deux volets : la propreté des lieux, l'amélioration des conditions de vie dans les villages car pour les villageois la propreté de leur milieu naturel vient en première position, pour l'entrepreneuriat avec l'émergence des pratiques d'une économie circulaire nous avons su d'après les présidents des comités des villages qu'il y a des actions qui s'inscrivent dans l'entrepreneuriat et qui méritent d'être développées comme le compostage des déchets et leur recyclage comme le plastique qui qu'on utilise beaucoup ces dernières années suite au changement des habitudes de consommation ce qui induit de grandes quantités de plastique jeté un peu par tout, qui méritent d'être recyclées pour protéger l'environnement.

2.1.8. La nature des moyens mis en œuvre pour réaliser ces actions

Figure N°10 : La nature des moyens mis en œuvre pour réaliser ces actions



Source : conçu à partir de la question N° 10

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

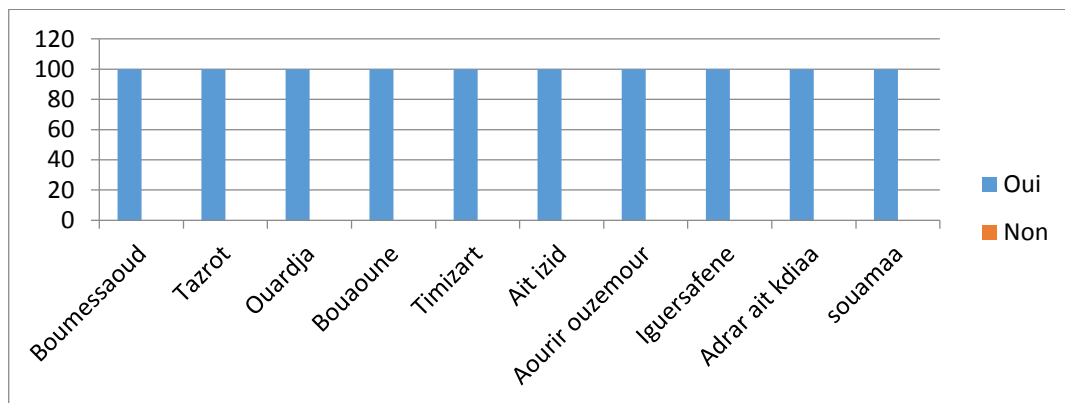
Interprétation du graphe :

D'après notre recherche, nous avons remarqué les actions menées dans les V.P.P sont financer principalement par les contributions des citoyens (leurs cotisations), en deuxième position elles sont financées par les associations et avec une petite contribution de l'État qui ne dépasse pas les 10%, cela explique l'insuffisance des moyens de financement qui pousse certains villages a abandonné leur activité menées dans le cadre du concours du V.P.P.

03 : Les critères du classement du concours du « village le plus propre »

3.1. Le volontariat

Figure N° 11 : Activité qui s'inscrit dans le volontariat



Source : conçu à partir de la question N°11

Interprétation du graphe :

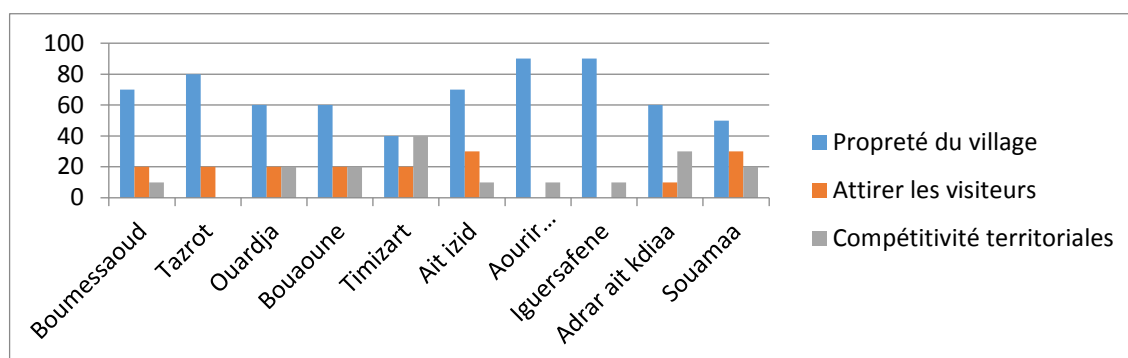
D'après les résultats de notre recherche toutes les actions menées dans le cadre du concours du village le plus propre sont réalisées à travers le volontariat dans tous les villages visités sans exceptions, vu que cette action créé une certaine solidarité entre les villageois et motive toutes les personnes pour participer à cette initiative, vu qu'elle vise principalement l'intérêt commun des villageois qui est la propreté de leur village.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

3.2. l'objectif assigné aux actions réalisées dans le cadre du DD

Figure N°12 : l'objectif assigné aux actions réalisées dans le cadre du DD



Source : conçu à partir de la question N°

Interprétation du graphe :

D'après les résultats de l'enquête nous avons constaté que les actions menées dans le cadre du concours du V/P.P ont pour but la propreté des lieux dans tous les villages participants, cette initiative a réussi aussi à créer une certaine compétitivité territoriale entre les villages participants et cela les motive et les incite à travailler plus afin d'être classé et de décrocher le premier prix, et pour ce qui est de l'attractivités on a enregistré la réalisation de beaucoup de projet concernant le tourisme car la wilaya de Tizi-Ouzou recèle beaucoup de ressources naturelles (patrimoine historique , archéologique, artisanal) qui lui permet de ce

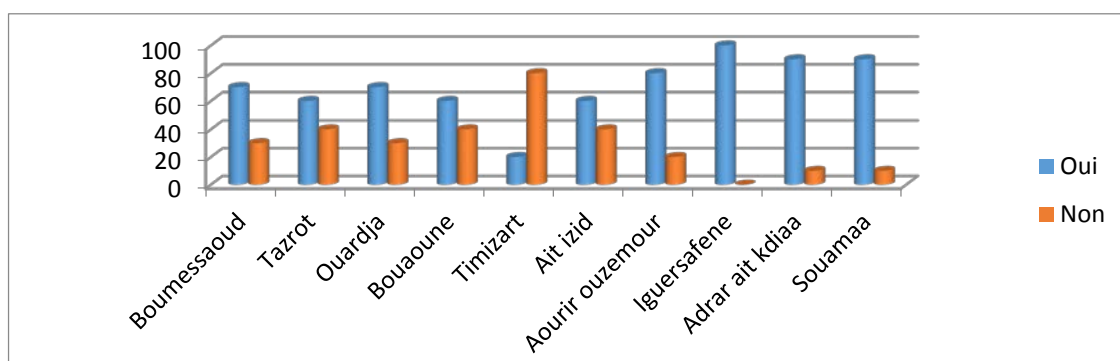
Spécifier par rapport à d'autres wilaya et qui lui permet de se relancer à nouveau dans le domaine du tourisme surtout avec tous les changements apportés dans les villages grâce à cette initiative.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

3.3.L'inscription des critères de classement du concours du V.P .P aux principes du DD

Figure N°13 : L'inscription des critères de classement du concours du V.P .P aux principes du DD



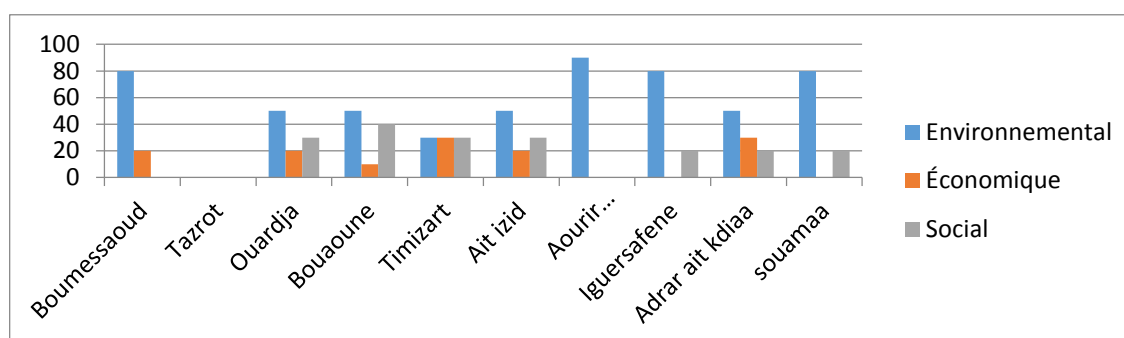
Source : conçu à partir de la question N°13

Interprétation du graphe :

Pour la majorité des personnes interrogées trouve que les actions menés dans le cadre du village le plus propres s'inscrit dans le cadre du développement durable et répondent aux principes du développement durable vu qu'elles visent principalement la propreté de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie des citoyens et pour d'autre ils trouve que ces actions menées ne rependent pas aux principes du développement durable vu qu'ils s'appuient uniquement sur le volet environnemental sans accorder de l'importance au volet économique et au volet social qui complètent le volet environnemental.

3.4.Les volets sur les quels s'appuient la participation au concours du village plus propre

Figure N°14 : Les volets sur les quels s'appuient la participation au concours du village plus propre



Source : conçu à partir de la question N°14

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

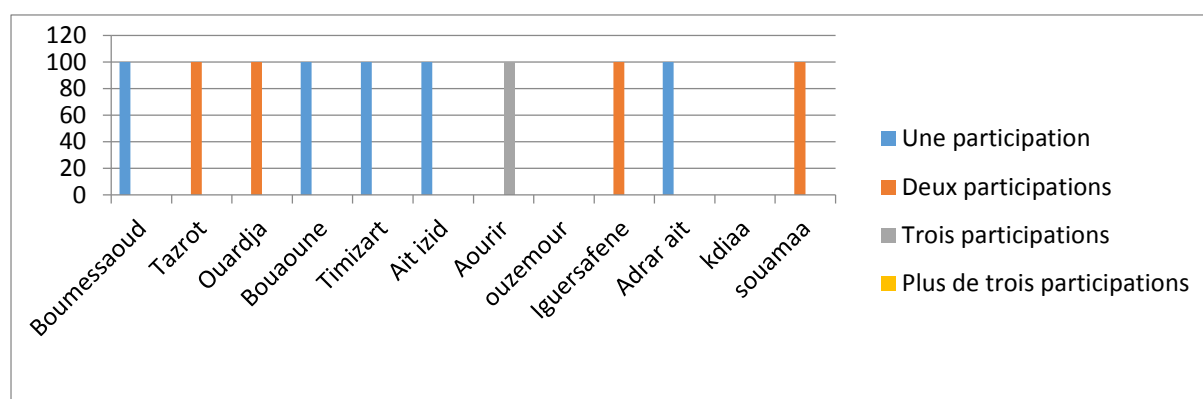
Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

Interprétation du graphe :

Par rapport aux trois piliers du développement durable, les actions menées dans les villages s'inscrivent la plupart du temps dans le volet environnemental car la protection de l'environnement et l'objectif principal assigné à ces actions, suivie par le volet associatif vu l'apparition de plusieurs associations qui travaillent dans le but de la préservation de l'environnement mais à des degrés différents, vu qu'il y a des villages qui possèdent des associations inactives qui n'ont pas de vrais statuts et d'autres qui sont très développées à l'exemple de l'association « ALMA VERT » du village Igouersafene.

3.5. Le nombre de participation de chaque village au concours du V.P.P

Figure N°15 : Le nombre de participation de chaque village au concours du V.P.P



Source : conçu à partir de la question N°15

Interprétation du graphe :

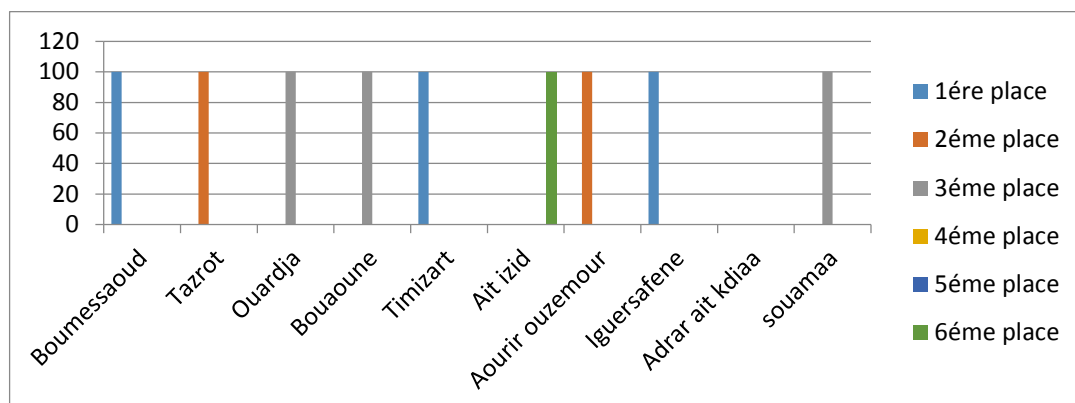
Le nombre de participation se limite à une seule participation pour les villages qui ont un peu de retard par rapport à la réalisation de tous les critères de classement afin de pouvoir participer aux concours du V.P.P. Par contre il y a des villages qui ont inscrit deux participations vu la disponibilité des moyens (matériels, et financiers) qui ont permis la mobilisation de toute la population pour participer à la réalisation de toutes les actions qui répondent aux critères de classement de ce concours à l'exemple d'Igouersafene ; Ouadja, Zoubga et trois participations enregistré pour le village de Zoubga uniquement qui est considéré comme exemple à suivre pour d'autres villages.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

3.6. Classement de des villages

Figure N°16 : Classement de des villages



Source : conçu à partir de la question N°16

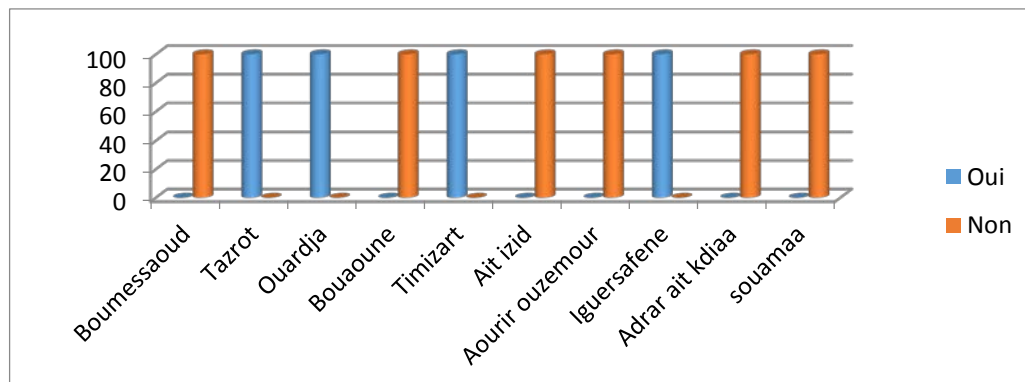
Interprétation du graphe :

Le classement des villages varie d'un village a un autre par rapport au nombre de participations et par rapport aux réalisations dans chaque village, selon les résultats de notre enquête nous avons enregistré :

- Les villages classés en première place : Boumessaoud, Timizart, Iguersafene.
- Pour les villages classés en deuxième place : Tazrot et Aourir Ouzemour.
- Pour la troisième place: Ouardja, Bouaoune Souamaa,
- pour la sixième place nous avons le village d'Ait Izid classé cette année.

3.7. Les villages qui ont décroché le prix du village le plus propre

Figure N°17 : les villages qui ont décroché le prix du village le plus propre



Source : conçu à partir de la question N°17

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

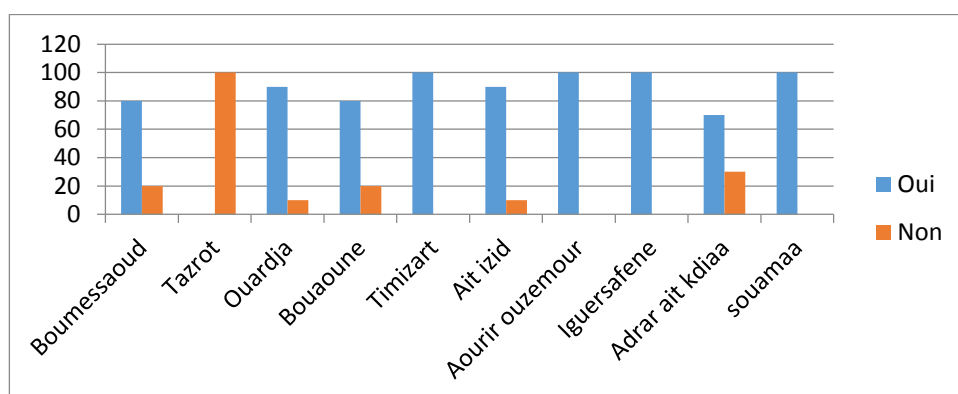
Interprétation du graphe :

Notre échantillon d'étude contient des villages classés parmi les premiers et d'autres non. Pour les villages classés parmi les premiers villages classés nous avons (Boumessaoud, Bouaoune, Ouardja, Tazrot, Timizart, Iguersafene, Aourir Ouzemour) et cela grâce aux efforts consacrés fournis par les villageois et la mobilisation de toute la population pour la préservation de l'environnement et de faire face à la concurrence par rapport aux autres villages participants.

Pour les villages qui ne sont pas classés parmi les premiers il y a (Souamaa, Adrar et Aourir ouzemour) et cela revient au manque de moyens, manque de sensibilisation et la contrainte temps.

3.8. Application de stratégie visant l'amélioration du cadre de vie de votre village

Figure N°18: L'amélioration du cadre de vie de village par l'application de stratégie



Source : conçu à partir de la question N°17

Interprétation du graphe :

Pour la majorité des villages, il n'y a pas de stratégie suivie pour ces actions à l'exception des villages : Timizart, Iguersafene, Souamaa, ces villages ont su créer leurs propres stratégies à travers : l'organisation des volontariats, créations de groupe qui travaillent à tour de rôle, initiation des générations futures sur le concept du développement durable, on organise des assemblées générales dans les villages ou à travers les conférences et les débats menés à l'intérieur du village.

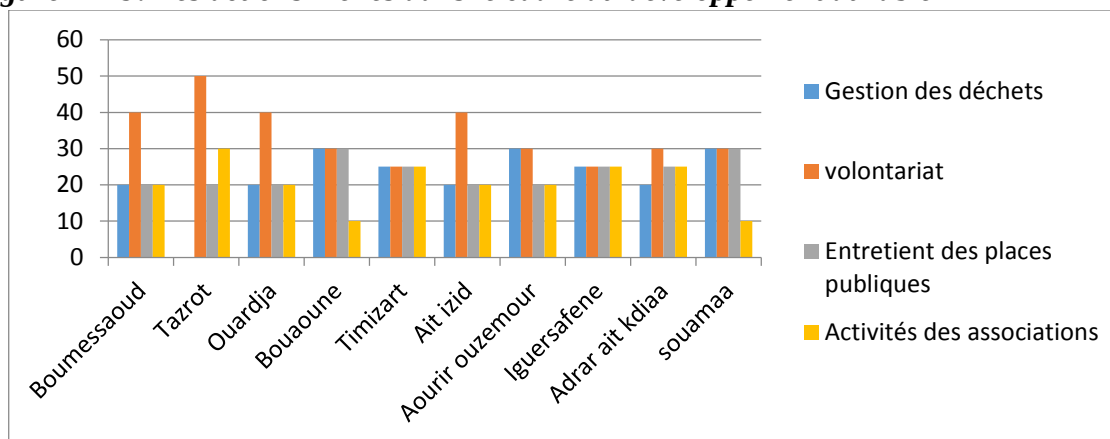
Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

4. Les limites du concours du « village le plus propre »

4.1. Les actions menées dans le cadre du développement durable

Figure N°19: Les actions menées dans le cadre du développement durable



Source : conçu à partir de la question N°19

Interprétation du graphe :

Pour les actions menées dans le cadre du développement durable :

La gestion des déchets : cette action est développée dans certains villages à l'exemple d'Igwersafene , Bouaoune , Boumessaoud , et Timizart qui ont pu réaliser un centre de tri et de recyclage pour les déchets mais pour les villages restant ils se contentent seulement de la collecte des déchets à l'exemple des villages Tazrot, Ourdja et Adrar.

Le volontariat ; cette action est très répandue dans tous les villages car elle permet la participation de tous les citoyens à cette initiative.

Entretien des places publiques : fait partie des critères de classement des villages les plus propres de la part de la commission santé, hygiène et environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Activités associatives : le volet associatif est très actif surtout avec l'apparition du concours du village le plus propre car la plupart des actions de ces associations s'inscrivent dans la protection de l'environnement.

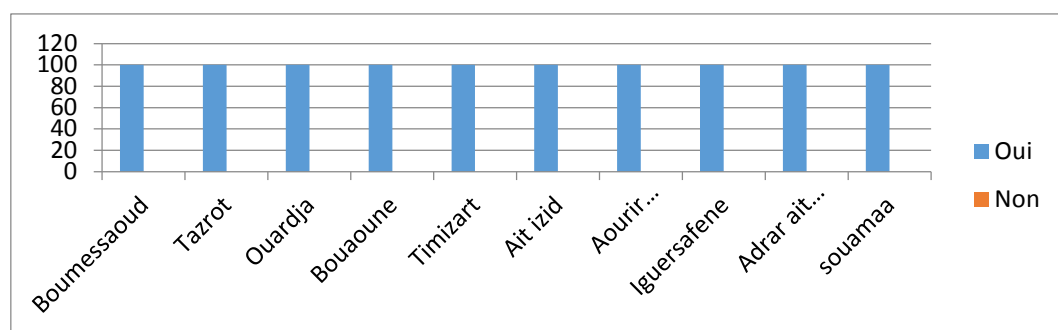
Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

4.2. Les atouts du village

4.2.1. la réalisation d'un cimetière au sein du village

Figure N°20 : la réalisation d'un cimetière au sein du village



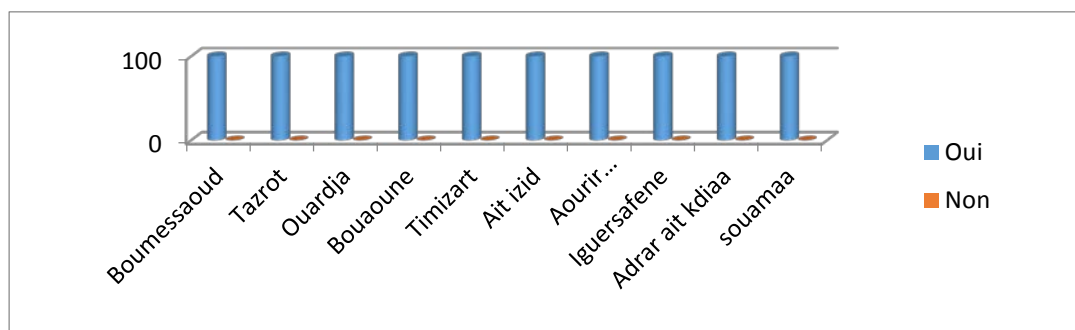
Source : conçu à partir de la question N°20

Interprétation du graphe :

Par rapport aux résultats de notre enquête tous les villages qui disposent d'un cimetière car il fait parti des critères de classement parmi les villages les plus propres. Pour certain villages c'est toute la population qui partage le même cimetière à l'exemple des villages : Ouardja, Tazrot, pour d'autre ils appliquent toujours les anciennes traditions, a partagé le cimetière par tributs ou même par familles a l'exemple des villages : Timizart, Bouaoune, Boumessaoud.

4.2.2. La réalisation des fontaines et des abreuvoirs

Figure N°21 : La réalisation des fontaines et des abreuvoirs



Source : conçu à partir de la question N°21

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

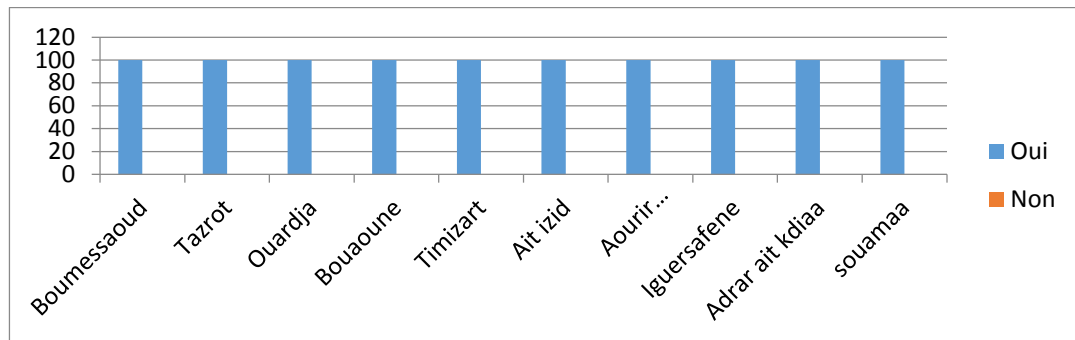
Interprétation du graphe :

Ce critère est répandu dans tous les villages visités, sans exception, ce sont tous les villages qui ont pu moderniser leurs sources d'eau tout en leur gardant l'aspect

traditionnel comme les signes et les symboles berbères que les villageois ont peint sur les murs de ces sources d'eau. Certains villages ont su exploiter l'eau de ces sources, en permettant à toute la population de bénéficier de l'eau de ces sources, sans se déplacer vers ces sources et cela à travers des installations, qui permettent à l'eau de couler depuis la source jusqu'aux maisons.

4.2.3. Réalisation des lieux de culture et des monuments

Figure N°22 : Réalisation des lieux de culture, des monuments



Source : concus a partir de la question N°22

Interprétation du graphe :

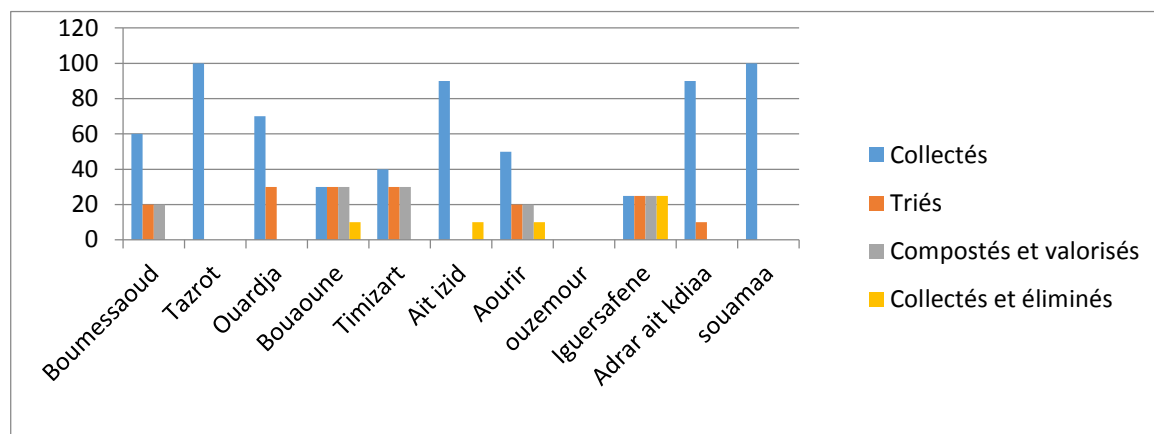
D'après les résultats de notre enquête, ce sont tous les villages visités qui disposent de monuments à savoir les monuments religieux (mosquée), monuments historiques (maison kabyle ancienne), monuments pour les martyrs de la Guerre de Libération et pour mieux valoriser notre patrimoine certains villages ont eu l'idée de réaliser un musée au sein du village, dans lequel nous avons trouvé tous les objets traditionnels à savoir : la poterie kabyle ancienne, les tenues traditionnelles berbères de nos ancêtres et beaucoup d'autres objets qui font référence à nos traditions et nos coutumes, en plus d'un guide pour les touristes qui viendront visiter leurs villages.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

4.2.4. La gestion des déchets

Figure N°23 : L'application des principes de la gestion des déchets



Source : conçu à partir de la question N°22

Interprétation du graphe :

Pour la collecte des déchets : ce sont tous les villages qui font la collecte.

Le tri des déchets : est une activité qui débute à peine dans les villages mais qui est en train de se développer surtout avec l'apparition de l'initiative du concours du village le plus propre.

Le compostage et la valorisation des déchets : cette activité est réalisée au niveau de quelques villages uniquement qui ont pu réaliser des centres de tri et de compostage.

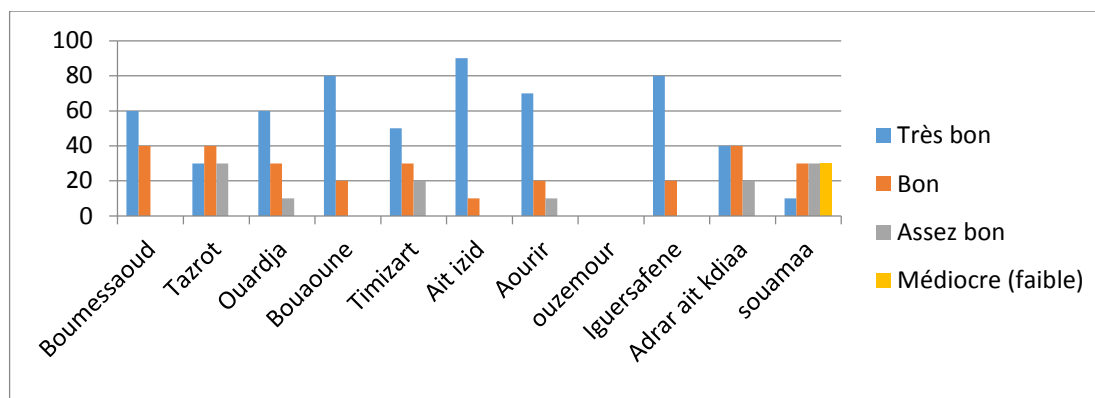
L'élimination des déchets : il n'y a que quelques villages (Igouersafene avec un taux de 25%, Aourir ouzemour, Ait Izid, Bouaouane avec un taux de 10% qui éliminent leur déchets dans les centres de tri car ils ont réussi à développer leur centre de tri afin qu'il puisse trier, composter et éliminer et les revaloriser par la suite.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

4.3. L'appréciation donnée par la population par rapport à l'initiative du concours du V.P.P

Figure N°24 : L'appréciation donnée par la population par rapport à l'initiative du concours du V.P.P



Source : conçu à partir de la question N°23

Interprétation du graphe :

Certain personne ne trouve que le concours du village le plus propre est une très bonne initiative car il vise principalement l'amélioration des conditions d vie des citoyens et la préservation de l'environnement. Ces personnes appartiennent aux villages :Ait izid avec un taux de 90%, Iguersafene et Bouaoune avec un taux80%, Aourir 70% , et Ouardja et Boumessaoud avec un taux de 60%, suivie de Timizart avec un taux de 50%, avec un taux de40% pour le village Adrar et enfin un taux de 10%pour le village de Souamaa.

D'autre personne trouvent que le concours de village le plus propre est une bonne initiative parmi eux (car elle vise la protection de l'environnement, élimination des déchets, propreté de tout coins dans les villages.

Il y a des personnes qui trouvent que l'initiative du concours de village le plus propre est assez bonne, ses personnes appartiennent aux villages suivant : Souamaa et Tazrot avec un pourcentage de 30%, Adrar et Timizart avec 20%, Aourir ouzemour et Ouardja avec un taux de10%, pour eux les critères arrêté du village le plus propres ne sont pas suffisant pour effectuer un classement, alors il faudrait ajouter d'autre critères afin d'avoir plus de transparence pour ce classement, tel que : avoir des airs de jeux pour enfants, des salles de sport, une maison de jeune, des bureaux pour associations...

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

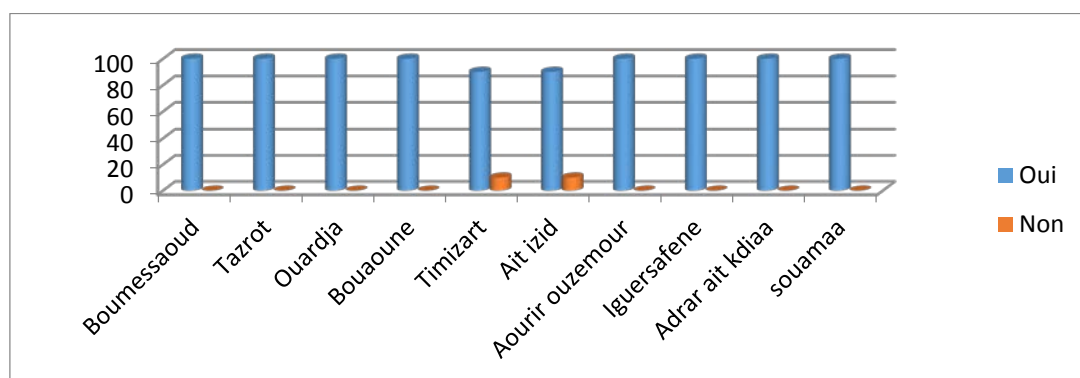
Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

4.4. La concrétisation des principes du développement durable à travers

l'initiative du villages le plus propre

Figure N° 25 : La concrétisation des principes du développement durable à travers

l'initiative du villages le plus propre.



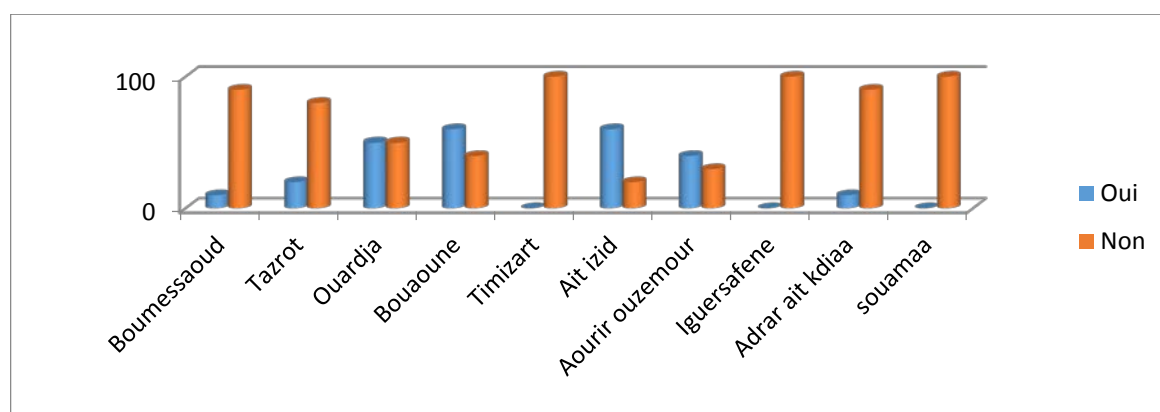
Source : conçu à partir de la question N°24

Interprétation du graphe :

La majorité des villageois trouve que l'initiative du village le plus propre répond aux principes du développement durable car toutes les actions réalisées dans le cadre de ce concours ont pour objectifs : la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, sauf les deux villages (Timizart, Ait izid) avec un taux de 10% car pour eux, l'application des principes du développement durable ne touche pas seulement le volet environnemental, mais aussi elle intègre aussi deux autres volets : économique et sociales.

4.5. Évaluation du suivi des actions menées dans le cadre de concours du V.P.P

Figure N°26 : Évaluation du suivi des actions menées dans le cadre de concours du V.P.P



Source : conçu à partir de la question N°25

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

Interprétation du graphe :

Concernant les actions menées dans le cadre du village le plus propre la plupart des personnes interrogées trouvent qu'il n'y a pas de suivi de la part des organisateurs du concours, ces personnes appartiennent aux villages suivant : Timizart ; Iguersefene, Souamaa, avec un taux de 100%, Boumessaoud 90%, Tazrot avec un taux de 80%, car selon les personnes interrogées, les organisateurs n'effectuent ni contrôle, ni suivi pour l'état d'avancement des travaux dans les villages.

Ce qui fait que certains villages dès qu'ils obtiennent le prix du village le plus propre ils abandonnent carrément les travaux donc pour eux il y a pas de continuité pour ces réalisations inscrites dans le cadre du concours du village le plus propre. Pour d'autre il trouve qu'il peut y avoir un suivi car le plus important c'est la propreté de l'environnement et non pas l'obtention du prix du village le plus propre, à l'exemple du village iguersafene qui est un modèle à suivre pour d'autre village, car le représentant du village nous a dévoilé qu'il ne participe plus à ce concours, mais les travaux dans le village continuent toujours avec le même rythme et qu'il y a toujours des projets en cours qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable.

Chapitre III : Les dynamiques territoriales à travers le développement durable

Cas des initiatives des villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou

Conclusion

D'après les résultats de notre enquête réalisée auprès des villages, nous avons constaté que les différentes catégories d'âge ont répondu vivement à nos questions tout en posant d'autres questions à leur tour afin de bien comprendre l'objet de notre recherche.

Concernant le concept du développement durable, nous avons remarqué que la plupart des villageois ont eu la chance d'avoir une idée très claire sur ce concept, soit à travers les supports médias (TV, radio, presse), ou à travers les supports hors médias (conférences, colloques et séminaires, association du village), ce qui fait que toutes les activités réalisées au sein des villages visités, s'inscrivent dans le cadre du développement durable, cela revient à la sensibilisation et la mobilisation de tous les villageois, à travers l'initiative du concours du village le plus propre.

Concernant les critères de classement arrêtés du village le plus propre, certaines personnes trouvent que ces critères répondent aux principes du développement durable, pour eux le volet environnemental étant prioritaire, par rapport aux deux autres (social et économique) car l'hygiène est très importante en matière d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, pour d'autres personnes ces critères ne sont pas suffisants car pour eux le développement durable s'organise autour de ces trois piliers à savoir : (le volet économique, social et environnemental), ce qui fait qu'il faut ajouter d'autres critères, pour bien répondre au principe du développement durable.

Enfin pour les limites, la plupart des citoyens trouvent que le concours du village le plus propre est une très bonne initiative, qu'il faut améliorer par: des aides financières aux villages les plus démunis, installation d'une commission de suivi et de contrôle qui sera chargée des améliorations à envisager et de trouver des solutions aux contraintes rencontrées au sein de ces villages et pourquoi pas, élargir l'initiative à l'échelle nationale en faisant participer plus de villages. Cela motive et crée une concurrence entre eux salubre pour lutter tous ensemble pour un environnement sain et propre.

Conclusion générale :

Nous avons partagé notre travail en trois chapitre :

Dans le premier nous avons présenté l'origine du développement durable qui est née à l'occasion des conférences internationales, ces dimensions ainsi que ces principes et ces enjeux, par la suite nous avons enchaîné avec le concept du développement durable local qui se traduit par la concrétisation d'un projet territorial appelé Agenda 21.

Dans le deuxième nous avons mis en évidence le concept des dynamiques territoriales, qui correspond à tous les changements organisationnels enregistrés au niveau de chaque territoire ainsi nous avons parlé des étapes essentielles de la mise en œuvre de toute dynamique territoriale, nous avons aussi cité un exemple à l'échelle internationale et un exemple à l'échelle nationale et plus particulièrement au niveau de la wilaya de T.O.

Le troisième nous l'avons consacré à l'état des lieux pour la gestion des déchets au niveau du pays et plus particulièrement au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, et au contraintes rencontrées face à la gestion des déchets d'une parts , d'autre parts nous l'avons consacré aux résultats obtenus à travers notre enquête et à travers ces résultats nous pensons que les actions menées dans le cadre du village le plus propre s'inscrit dans une démarche de durabilité, vu que dans la plupart des villages on a constaté qu'il ya une continuité des travaux réalisés au sein de ces derniers car d'après les villageois la propreté du village est plus importante que le prix du classement comme « *village le plus propre* ». Prenant l'exemple du village Igwersafene, qui a été classé, deux fois parmi les trois premiers villages les plus propres, et même après l'obtention du prix du V.P.P, les villageois continuent toujours à nettoyer régulièrement leur village sans qu'ils participent même au concours car pour eux la protection de l'environnement est une priorité par rapport aux autres activités réalisées au sein de leur village.

Donc on peut dire par là que la première hypothèse est vérifiée, vu que tous les villages visités sans exception sont un véritable chantier, car il y a toujours une continuité par rapport aux réalisations, nous avons constaté qu'il y a une certaine concurrence entre ces villages, ce qui pousse chaque village à fournir plus d'efforts par rapport aux autres, non seulement pour être classé parmi les premiers villages les plus propres, mais aussi pour être un modèle à suivre par les autres. En plus des critères de classement de la commission d'hygiène et de l'environnement de l'APW, chaque village essaye de réaliser quelque chose de spécial et de différent par rapport aux autres villages, à l'exemple du village de BOUAOUNE qui a réussi

à bien exploiter les sources naturelles d'eau, qui se trouvent au village en faisant profiter chaque famille, mais bien sûr avec une petite économie d'eau, qui consiste à fixer le nombre de litres consommés par famille et par personne, ainsi celui qui dépasse la quantité fixée par le comité de village paie une amende payée selon le nombre de litres d'eau consommés par rapport à la norme fixée par le comité du village. Pour la deuxième hypothèse, nous pouvons dire qu'elle est infirmée car le montant des charges fixé par chaque village dépasse le prix du village le plus propre, à l'exemple des villages : Iguersafene, bouaoune et Timizart. Enfin, nous pouvons dire que toutes les dynamiques inscrites au niveau des villages les plus propres répondent au principe du développement durable et s'inscrivent dans une démarche de construction d'un Agenda 21 local.

Bibliographie :

Ouvrages :

1. Alain Jounot , « le développement durable »,édition AFNOR, juillet 2004 ,p14.
2. Alain Damien,2009, « guide du traitement des déchets », édition Dunod, paris.
3. Anne Solange Muis , « l'application Territoriale du développement durable, édition : Berger-Levrault, avril 2011, p9.
4. Bruno Carlier, les agendas 21 outils de développement durable, éditions territorial, paris, mai 2010, p20.
5. Claude Courlet : « l'économie territoriale » éd PUG, 2008, p89.
6. Georges Benko, « *Lexique de géographie économique* », Armand Colin, 2001, p 95.
7. Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*, Ed. Economica.
8. Hanoteau, A. et Letourneux, A., 2003, « la Kabylie et les coutumes Kabyles », édition Bouchène, paris, t2, p.9.
9. Laure Tourjansky : « Le développement économique local », éd- PUF, 1996. PP 4-5.
10. Ludovic Schneider, « le développement durable territorial », 100questions pour comprendre et agir, édition AFNOR 2010, p22.
11. Manuel Flam, « l'économie verte »édition PUF, paris 2010.
12. pierre Noel Denieul, HoudaLaroussi,2006 , « le développement social local et la question des territoires », édition L'Harmattan.
13. SylvieLupton,2011, « économie des déchets, une approche institutionnaliste », édition : ouvertures économiques, paris.

Périodique (revues) :

1. Alexandre Moine, 2006, « le territoire comme un système complexe, un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie » l'espace géographique (Tome 35), p 115-132 IN <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-2-page-115.HTM> Vu le 21/06/2016.
2. Alexandre Moine, 2001, le territoire : comment observer un système complexe, édition l'Harmattan IN : <http://clio-cr.clionantes.org/le-territoire-comment-observer-un-système-complexe.html> Vu le 21/06/2016.
3. Bernard Pecqueur. — Le développement local. Syros, Alternatives Economiques. In : Économie rurale. N°197, 1990. pp. 53-55 ; http://www.persee.fr/doc/ecoru_00130559_1990_num_197_1_4063_t1_0053_0000_4 VU le 16/06/2016.
4. Bernard Pecqueur, 2003, « le développement territorial et la valorisation des ressources spécifique dans les zones difficiles : acteurs et gouvernance. Cas de la région Nord-Ouest de la Tunisie » Université Pierre Mendès France.
5. Berard L, Hirczak M., Marchenay P., Mollard A., 2006, « Complexité patrimoniale et territoire : le panier de biens en Bresse », Économies et Sociétés, vol. 28, n°5, pp. 633-647.
6. Brunet.R, Ferras .R, Thery.H, 1992, les mots de la géographie, dictionnaire critique, coll. dynamiques du territoire, reclus- la documentation française, paris, 470p, publier dans l'article de Bernadette Merenne-Schoumaker, « les disparités et les dynamiques territoriales », introduction méthodologique, bulletin de la société géographique du Liège, 30,1994, 5-14.
7. Fabienne Leloup, « Le développement territorial et les systèmes complexes : proposition d'un cadre analytique », Revue d'Économie

- Régionale & Urbaine 2010/4 (octobre), p. 687-705. DOI 10.3917/ru.104.0687.
8. Hadjou Lamara, 2009, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », *Développement durable et territoires*, in URL : <http://developpementdurable.revues.org/8208>
 9. Jean Paul Albertini , « les acteurs et leurs projets territoriaux de développement durable : éléments de démarche et pistes pour actions », ministre de l'écologie du développement durable et de l'énergie, Aout 2013 IN : www.developpement-durable.gouv.fr.
 10. Kristian Colletis-Wahl et al., « Introduction générale. Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* 2008/2 (juin), p. 147-157. DOI 10.3917/ru.082.0147
 11. Lajarge Romain & Pecqueur Bernard (2011) Ressources territoriales: politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources. Projet Rester, Rhône-Alpes Série Les 4 pages PSDR3
 12. Marc Galochet, 2013, « Guy Baudelle, Catherine Guy, Bernadette Merenne-schoumaker : le développement territorial en europe. Concepts enjeux et débats » *Territoire en mouvement, revue de géographie et aménagement*. URL : <http://tem.revues.org/2057>.
 13. Mohand Ouamar Oussalem, 2007, « le développement local dans la wilaya de Tizi Ouzou : potentialités, contraintes et perspectives » ; *Revue campus N°05, UMMTO*
 14. Polge Marion, 2003/3, petite entreprise et stratégie de territoire, *revue française de gestion N°144*, p181_193.

Thèses et mémoire :

1. Brahim Djemaci. La gestion des déchets municipaux en Algérie : Analyse prospective et ´éléments d'efficacité. Environnemental Sciences. Université de Rouen, Thèse doctorat 2012.
2. Chenane Arezki, réflexion sur les alliances stratégiques intercommunales et reconfigurations territoriales dans l'optique du développement durable local en Algérie, thèse de doctorat, Tizi-Ouzou, 2015.
3. Mettef.K, Rahali.N : « Le rôle de la BDL dans le financement du développement local : cas de la BDL de AZAZGA » mémoire de fin d'étude option MFB 2004/2005
4. Nadia Dorbane, gestion des déchets solides urbains dans le cadre du développement durable. Cas de la ville de Tizi-Ouzou, mémoire magistère, T.O, 2003.

Références juridiques :

- **Loi n°01-19 du 12/12/2001** relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets,définit les principes de base qui conduisent à une gestion intégrée des déchets, de leur génération à leur élimination;
- **Loi n°03-10 du 19/07/2003** relative à la protection de l'environnement et au développement durable, consacre les principes généraux d'une gestion écologique rationnelle;
- **Loi n°04-20 du 25/12/2004** relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, définit clairement les responsabilités de chacun des acteurs impliqués dans le domaine de la prévention au niveau des zones et des pôles industriels.

- **Rapports :**

1. Rapport N°1 : « le développement local : concept, stratégies et benchmarking », 1ère contribution de MIPMPEPI au débat sur la promotion du développement local en Algérie, septembre 2011 : page 9 ;
2. Notre avenir à tous : le rapport de la commission mondiale sur l'environnement de l'ONU présidée par madame Harlem Brundtland, parus en avril 1987.
3. Rapport de synthèse sur les progrès réalisés en matière de développement durable en Haïti, Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) Processus de préparation au niveau national, Décembre 2011.
4. Rapport G.H, 1989, « notre avenir à tous rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement » les éditions du fleuve, paris 1997.

Références électroniques :

[www.developpement-durable.gouv .Fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

[www.comité21.org](http://www.comite21.org)

www.efigip.org

[www. Comité 21.org](http://www.Comite21.org)

<http://www.agora21.org/>

[www. interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)

www.admiroute.asso.fr/espace/.../partie 1.4

Liste des figures

N° de figure	Nom de figure	Chapitre
01	Répartition de l'échantillon selon le sexe.	64
02	Répartition de l'échantillon d'étude selon le niveau d'instruction.	65
03	Répartition de l'échantillon par rapport à l'initiation au concept du développement durable.	65
04	Répartition de l'échantillon selon les supports qui ont eu l'occasion d'évoquer le développement durable.	66
05	Répartition de l'échantillon selon la participation aux actions du développement Durable.	67
06	Représentation de l'échantillon d'études selon les échelles territoriales.	68
07	L'institution ou les groupes des personnes qui ont initié cette action ou ces actions.	68
08	Les acteurs qui ont participé à cette action ou à ces actions.	69
09	Objet de l'action ou des actions réalisées.	70
10	La nature des moyens mis en œuvre pour réaliser ces actions.	71
11	Activité qui s'inscrit dans le volontariat.	71
12	l'objectif assigné aux actions réalisées dans le cadre du DD.	72
13	L'inscription des critères de classement du concours du V.P .P aux principes du DD.	73
14	Les volets sur les quels s'appuient la participation au concours du village plus propre.	73

15	Le nombre de participation de chaque village au concours du V .P.P.	74
16	Classement de des villages.	75
17	villages qui ont décroché le prix du village le plus propre.	75
18	L'amélioration du cadre de vie de village par l'application d'une stratégie.	76
19	Les actions que les villageois menés dans le cadre du développement durable.	77
20	La réalisation d'un cimetière au sein du village.	78
21	La réalisation des fontaines et des abreuvoirs.	78
22	Réalisation des lieux de culture, des monuments.	79
23	L'application des principes de la gestion des déchets.	80
24	L'appréciation donnée par la population par rapport a l'initiative du concours du V.P.P.	81
25	La concrétisation des principes du développement durable à travers l'initiative du village le plus propre.	82
26	Évaluation du suivi des actions menées dans le cadre de concours du V.P.P	83

Les dynamiques territoriales à travers les initiatives locales des villages les plus propres

Cas du concours du village le plus propre de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Introduction :

Dans le cadre du développement durable, la wilaya de Tizi-Ouzou organise chaque année le concours du village le plus propre au quel votre village à participer, vu que l'objet de notre étude est de nous renseigner sur les dynamiques territoriales acquises et réalisées par votre village afin de participer à ce concours, veuillez avoir l'amabilité de nous consacrer un peu de votre temps pour répondre à ces quelques questions suivantes.

Nous vous remercions vivement pour votre participation

Axe 1: Identification

1. Quel est votre sexe

☐ Masculin

☐ Féminin

2. Quel est votre statut

☐ Élu

☐ Représentant du village (quartier)

☐ Membre d'une association

☐ Chef de service (administration local)

☐ Citoyen

☐ Autre, précisez.....

3. Quel est votre niveau d'instruction

☐ Post universitaire

☐ Universitaire

☐ Autre, précisez.....

4. Quel est votre âge

- ☐ Moins de 25 ans
- ☐ De 25 à 39 ans
- ☐ De 40 à 49 ans
- ☐ 50 ans et plus

Axe 2: vos actions s'inscrivent-elles dans le cadre du développement durable

1. Avez-vous déjà entendu parler du concept du développement durable

- ☐ Oui
- ☐ Non

2. Si oui, où est-ce que vous avez eu l'occasion de l'évoquer

- ☐ Télévision (médias)
- ☐ Presse écrite
- ☐ Radio
- ☐ Conférences, séminaires et colloques
- ☐ Associations du village
- ☐ Autre, a précisé

3. Avez-vous déjà participé à une action ou à des actions qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable

- ☐ Oui
- ☐ Non

4. Si oui au niveau de quelle échelle territoriale

- ☐ Wilaya
- ☐ Commune
- ☐ Village
- ☐ Quartier
- ☐ Autre, précisé.....

5. Quelle est l'institution ou les groupes de personnes qui ont initié cette action ou ces actions

- ☐ Wilaya
- ☐ Tutelle
- ☐ Commune
- ☐ Comité du village
- ☐ Comité du quartier
- ☐ Association à caractère individuel ou collectif
- ☐ Administrations publiques locales (APC, APW)
- ☐ Groupe de personnes (volontariat)

6. Quels sont les acteurs qui ont participé à cette action ou à ces actions

- ☐ Publics (commune, tutelle, wilaya.....)
- ☐ Privés (entreprises.....)
- ☐ Société civile (associations.....)

7. Quel est l'objet de l'action ou des actions réalisées

- ☐ Nettoyage, collecte des déchets (protection de l'environnement)
- ☐ Entrepreneuriat (initiative vers le recyclage)
- ☐ Amélioration des conditions de vie (assistance...)
- ☐ Autre, a précisé.....

8. Quelle est la nature des moyens mis en œuvre pour concrétiser ces actions

- ☐ Subventions et aides de l'État
- ☐ Contributions permanentes des citoyens
- ☐ Fonds étrangers
- ☐ Moyens propres à l'association

Axe 3: concours du village le plus propre (critères du classement)

1. Organisez-vous au sein de votre village des campagnes de volontariat et de nettoyage qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable (protection de l'environnement)

- ☐ Oui
- ☐ Non

2. Quel est l'objectif assigné à ces actions

- ☐ Propreté du village
- ☐ Attirer les visiteurs
- ☐ Compétitivité territoriale (inter-villages)

3. Participez-vous au concours du village le plus propre qu'organise l'APW

- ☐ Oui
☐ Non

4. Si oui, comment appréciez-vous cette initiative

.....
.....
.....
.....

5. Trouvez-vous que les critères de classement arrêtés du village le plus propre rependent aux principes du développement durable

- ☐ Oui
☐ Non

6.Si oui, pourquoi

.....
.....
.....
.....

7. Si non, pourquoi

.....
.....
.....
.....

8. Sur quel volet s'appuie votre participation au concours du village le plus propre

- ☐ Environnemental
☐ Économique
☐ Social
☐ Autres, a précisé

.....

9. Combien de fois avez-vous participé au concours du village le plus propre

- ☐ Une participation
- ☐ Deux participations
- ☐ Trois participations
- ☐ Plus participations

10. Quel est votre classement par rapport aux autres villages participants

.....

.....

.....

.....

11. Êtes-vous déjà classé parmi les premiers villages

- ☐ Oui
- ☐ Non

12. Si c'est OUI, pourquoi

.....

.....

.....

.....

.....

13. Si c'est NON, pourquoi

.....

.....

.....

.....

.....

14. Quelles sont les améliorations apportées au village après l'obtention du prix du village le plus propres

.....

.....

.....

.....

.....

.....
15. Y-a-t-il une stratégie suivie afin de réaliser les actions visant l'amélioration
du cadre de vie de votre village

☐ Oui

☐ Non

16. Si oui quelles sont les étapes essentielles

.....
.....
.....
.....
.....
.....

17. Si non comment vous procédez pour se faire

.....
.....
.....
.....
.....

Axe 4: Les limites du concours du village le plus propres

1. Quelles sont les actions que vous menez dans le cadre du
développement durable

☐ Gestion des déchets (collecte, tri, recyclage, valorisation)

☐ Volontariat

☐ Entretien des places publiques (Thajmaat, voie publiques...)

☐ Activités des associations

2. votre village dispose-t-il d'un cimetière

☐ Oui

☐ Non

3. Concernant les sources d'eau y-a-il des fontaines, abreuvoirs

☐ Oui

☐ Non

4. Pour les activités culturelles y-a-t-il des lieux de culture, des monuments

☐ Oui

☐ Non

5. Concernant la gestion des déchets sont t- ils:

☐ Collectés

☐ Triés

☐ Compostés et valorisés

☐ Collectés et éliminés

6. Quel est votre jugement par rapport aux activités menées dans le cadre du concours du village le plus propre

☐ Très bon

☐ Bon

☐ Assez bon

☐ Médiocre (faible)

7. Peut-on considérer les initiatives du village le plus propre comme une amorce de concrétisation des principes du développement durable local

☐ Oui

☐ Non

8. Concernant les actions menées dans le cadre du village le plus propre, y-a-il un suivi ou une évaluation continue des organisateurs de ce concours

☐ Oui

☐ Non

☐ Autre, précisé.....

.....

.....

.....

8. D'après vous, si il y a une durabilité dans l'organisation du concours comment et quels sont les instruments à prendre en considération pour l'évaluation de ce concours et l'inscrire dans une démarche de développement local via tous les acteurs y compris la tutelle

.....

.....

.....

.....

.....

.....

10. Commentaire final

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

« Merci d'avoir accepté de répondre à ce questionnaire »

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste Abréviation

Sommaire

Introduction Générale.....01

Chapitre I : le développement durable et le développement durable local 05

Introduction05

Section 1 : Ancrage théorique du développement durable 06

1. Origine et principe de développement durable06

1.1.Origine06

1.1.1. L'avènement des conférences internationales07

1.1.2. L'apparition de la notion du développement durable07

2. Définition et dimensions du développement durable 08

2.1. Définition du concept du développement durable.....09

2.2. Les dimensions du développement durable09

3. Les principes du développement durable 11

4. Les enjeux de Développement Durable12

4.1.Les enjeux environnementaux 12

A-protéger la biodiversité 12

B-économiser et préserver les ressources naturelles 12

C-éviter les émissions de CO₂ : dioxyde de carbone 13

4.2.Les enjeux sociaux de développement durable 13

4.3.Les enjeux économiques de développement durable 13

5. Les acteurs du développement durable 13

5.1.Présentation et rôles 14

5.1.1. Les Citoyens 14

5.1.2. Les entreprises..... 14

5.1.3. Les collectivités territoriales 14

5.1.4. Les associations et les ONG 14

5.1.5. Les banque 14

Section 02 : Du développement durable au développement durable locale..... 15

1. Du développement durable vers la construction de l'agenda 21 local	15
2. Agenda 21 local concept et mise en œuvre	16
2.1. Origine	16
2-2-définition de l'agenda21	16
2-3- définition de l'agenda 21 local	17
2-4- <i>Les principes d'un Agenda 21 local</i>	17
2.5- Les acteurs de l'Agenda 21 local	18
2.6-Les principaux objectifs de l'agenda 21	18
2-7-la mise en œuvre de l'Agenda 21 local	18
3. Démarche de construction d'un Agenda 21local	19
Conclusion	21
Chapitre II : Les dynamiques territorial entre concepts et mise en œuvre	22
Introduction	22
Section 01 : le cadre théorique des dynamiques territoriales	23
1. Le territoire	23
A. Approche en termes de contenus	24
B. Approche en termes de système	24
2. Les ressources territoriales	25
2.1. Définition de la ressource territoriale	26
▪ La position	26
▪ La constructibilité	26
▪ La complexité systémique	26
▪ Le sens et la temporalité	26
Processus A	26
▪ coordination collective	26
Processus B	27
▪ appropriation commune	27
Processus C	27
▪ apprentissage cumulatif	27
Processus D	27
▪ Spécification progressive	27

Processus E	27
▪ Territorialisation instituée	27
2.2. classification des ressources territoriales	27
▪ Ressources tangibles (matérielles)	28
▪ Ressources intangibles (immatérielles)	28
3. le développement territorial ou le développement local	29
3.1. le développement local	30
3.1.1. Définitions	30
3.1.2. Les composantes du développement local	31
A. La composante économique	31
B. La composante socioculturelle.....	31
3.1.3. Les principaux outils du développement local	32
3.2. Développement local et décentralisation.....	32
3.2.1. la décentralisation.....	33
3.2.2 Les éléments de la décentralisation	33
3.2.3. Les différents types de décentralisation	33
3.2.3.1. La décentralisation administrative	34
3.2.3.1.1.La déconcentration	34
3.2.3.1.2. La délégation	34
3.2.3.1.3. La dévolution	34
3.2.3.2. La décentralisation politique.....	34
3.3. Développement local et gouvernance locale	35
3.3.1. La gouvernance locale	35
3.3.2. Les objectifs de la gouvernance	36
3.3.3. Les principes de la gouvernance territoriale	36
4. Vers la construction d'une dynamique territoriale	37
 Section 2 : la mise en œuvre d'une dynamique territoriale	38
1. Définition et objectifs d'une dynamique territoriale	38
1.1. Définitions.....	38

a. La coordination	39
b. Proximité	39
c. La gouvernance	40
1.2. Objectifs d'une dynamique territoriale	41
1.3. Les approches d'une dynamique territoriale.....	42
1.4. Formes des dynamiques économiques	42
2. Les étapes de mise en œuvre d'une dynamique territoriale (projet territorial)	43
2.1. Le diagnostic territorial.....	45
2.2. La stratégie	45
2.3. Le programme d'actions	45
2.4. L'évaluation	45
3. Exemples sur les dynamiques territoriales.....	46
3.1. Au niveau international : exemples de l'économie; circulaire au niveau de l'union européen	46
A. Les sept piliers essentiels de l'économie circulaire	47
B. Les défis de l'économie circulaire.....	48
C. Opportunités de l'économie circulaire	48
3.2. Exemple de dynamiques territoriales au niveau local (a Tizi-Ouzou)	49
3.2.1. Présentation de la zone d'étude (la wilaya de Tizi Ouzou)	49
Conclusion.....	52
Chapitre III : les dynamiques de développement territorial et les initiatives locales au sein des villages les plus propres	53
Introduction.....	53
Section 01 : le développement durable en Algérie : État des lieux.....	54
1. Les principes fondamentaux d'une gestion durable des déchets	54
A. Cadre législatif	54
B. Cadre institutionnel.....	55
2. Définition des concepts.....	55
2.1. Les déchets.....	55

2.2. Les différents types de déchets	55
1.2.2.1. Les déchets ménagers et assimilés.....	56
1.2.2.2. Les déchets spéciaux (déchets industriels).....	56
1.2.2.3. Déchets inertes	56
3. Quelques éléments d'appréciation de la gestion des déchets ménagers en Algérie : problématique des décharges publiques	58
4. Recyclage des déchets ménagers et assimilés/ Une pratique qui peine à s'installer en Algérie.....	58
5. Les initiatives territoriales, l'exemple de l'environnement au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou	59
2. Amélioration des conditions de fonctionnement des CET de Tizi-Ouzou	60
Section 02 : les dynamiques territoriales au sein des « villages les plus propres »	62
1. présentation de l'échantillon	62
1.1. Cadre méthodologique	62
1.1.1. Objectifs	62
1.1.2. Outil.....	62
1.1.3. Population cible.....	63
2. Présentation des questionnaires.....	63
2.1. Questionnaire.....	63
2.1.1. Identification	63
2.1.2. Le développement durable	63
2.1.3. Le concours du village le plus propre.....	63
2.1.4. Les limite du concours du village le plus propre.....	63
3. Résultats de l'enquête.....	63
1 : identification de l'échantillon d'étude.....	64
1.1. Répartition de l'échantillon selon le sexe	65
1.2. Répartition de l'échantillon d'étude selon le niveau d'instruction.....	65
2: le concours du V.P.P et le concept du développement durable.....	65
2.1. Le développement durable	65
2.1.1. répartition de l'échantillon par rapport à l'initiation au concept du développement durable	65

2.1.2.	répartition de l'échantillon selon les supports qui ont eu l'occasion d'évoquer le développement durable.....	66
2.1.3.	Répartition de l'échantillon selon la participation aux actions du développement Durable.....	67
2.1.4.	représentation de l'échantillon d'études selon les échelles territoriales.....	68
2.1.5.	l'institution ou les groupes de personnes qui ont initié cette action ou ces actions.....	68
2.1.6.	Les acteurs qui ont participé à cette action ou à ces actions	69
2.1.7.	Objet de l'action ou des actions réalisées	70
2.1.8.	La nature des moyens mis en œuvre pour réaliser ces actions....	70
3	: Les critères du classement du concours du « village le plus propre »	71
3.1.	Le volontariat.....	71
3.2.	l'objectif assigné aux actions réalisées dans le cadre du DD.....	72
3.3.	L'inscription des critères de classement du concours du V.P .P aux principes du DD	73
3.4.	Les volets sur les quels s'appuient la participation au concours du village plus propre	73
3.5.	Le nombre de participation de chaque village au concours du V .P.P	74
3.6.	Classement de des villages	75
3.7.	Les villages qui ont décroché le prix du village le plus propre	75
3.8.	Application de stratégie visant l'amélioration du cadre de vie de votre village	76
4	. Les limites du concours du « village le plus propre »	77
4.1.	Les actions menées dans le cadre du développement durable.....	77

4.2.Les atouts du village.....	78
4.2.1. la réalisation d'un cimetière au sein du village	78
4.2.2. La réalisation des fontaines et des abreuvoirs	78
4.2.3. Réalisation des lieux de culture et des monuments	79
4.2.4. La gestion des déchets	80
4.3.L'appréciation donnée par la population par rapport a l'initiative du concours du V.P.P.....	81
4.4.La concrétisation des principes du développement durable à travers l'initiative du villages le plus propre	82
4.5.Évaluation du suivi des actions menées dans le cadre de concours du V.P.P ..	82
Conclusion	84
Conclusion générale	86
Bibliographie.....	87
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Annexe	